UNIVERSITÉ RENNES 2
Master - Étude Projets & Recherche
en Information & Communication
Sciences Humaines et Sociales, Arts, Lettres, Langues

L'influence d'un Tiers-Lieux au sein d'une cité :
L'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur

UFR Information & Communication

Mallaury Lucas

Sous la direction de **Jean-Baptiste Le Corf**
Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication

Années universitaires 2018 - 2020

Tout d’abord, j’adresse mes remerciements à mon tuteur de mémoire Jean-Baptiste Le Corf, pour ses conseils et directives, ainsi qu’à Lise Buisson assistante de coordination et Gwenola Drillet coordinatrice de l’Hôtel à Projet Pasteur, pour leurs précieuses informations et pour le temps qu’elles m’ont accordés.

Je tiens également à remercier Patrice Allais, coordinateur du Pôle Solidarité, Culture et Citoyenneté pour m’avoir permis de réaliser cet entretien.

Je remercie chaleureusement Nadège Perelle, Léo Gruillot, Camille Robert, Clara Lefranc, Rozenn Frangeul et Théotime Lambert, pour leurs relectures, critiques et suggestions qui m’ont permis d’améliorer mes idées.

Un grand merci à tou.te.s mes amies, Tara, Eloïse, Athénaïs, Valentine, Julie, les voyou.te.s, ainsi qu’à ma famille pour m’avoir soutenu dans ce processus de réflexions.

Merci à tou.te.s !

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION----------5

II. CONTEXTUALISATION GÉNÉRALE---------- 8

A. CARACTÉRISATION DES NOTIONS----------8

1. Origine et caractérisation du terme de Tiers-Lieux----------8

2. Origine et caractérisation du terme de Lieux-Infinis----------11

3. La remise en question des pouvoirs publics---------- 12

4. L'institution rennaise et l'Hôtel à Projet Pasteur---------- 14

B. CADRAGE THÉORIQUE----------16

1. Le concept de solidarité en science de l'information et de la communication----------16

a. La solidarité mécanique et la solidarité organique de Durkheim..16

b. La solidarité socio-pragmatiste..... 18

c. Une perspective socio-constructiviste.....19

d. Système d'actions concret..... 22

2. Des nouveaux modes de gouvernances---------- 23

a. La démocratie délibérative et son impératif délibératif.....23

b. La cité par projet..... 26

c. La gouvernance urbaine..... 28

3. Hypothèses ----------32

a. Un nouvel espace et outil et de communication..... 32

b. Retrouver sa place dans l'espace public..... 34

c. Le réajustement des systèmes de gouvernance mis en place..... 34

III. MODALITÉS DE L'ÉTUDE----------36

A. MODALITÉS DE L'ANALYSE DE L'OPINION PUBLIQUE----------36

1. Le recueil et la sélection des documents----------37

2. Composition de la grille d'analyse----------40

a. Informations générales……. 40

b. La compréhension du lieu……..... 41

c. Une nouvelle place pour les citoyen.e.s ……42

d. Une nouvelle forme de gouvernance……... 43

B. ANALYSE DE L'OPINION PUBLIQUE----------44

1. Analyse détaillée---------- 45

a. 2012 à 2015 : L'Université Foraine……. 45

b. 2015 à 2017 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur...48

c. 2017 à 2019: La présentation de l'Hôtel à Projet Pasteur à la Biennale d'Architecture de Venise et la Convention entre l'Association l'Hôtel Pasteur et la ville de Rennes……. 50

d. 2019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination……... 54

2. Conclusion de l'analyse de l'opinion publique----------57

a. La compréhension du lieu et une phase de transition…….. 57

b. Une nouvelle forme de collaboration et de gouvernance…… 58

c. Des questionnements sur la place et la parole des citoyen.ne.s au sein de la ville et de sa gouvernance……..... 60

C. MODALITÉS DE L'ENTRETIEN AVEC PATRICE ALLAIS, DIRECTEUR DU PÔLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET CULTURE DE LA VILLE DE RENNES----------62

1. **Présentation du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes---------- 62**
2. **Composition de la grille d'entretien----------64**
    a. Questions préliminaires……... 64
    b. La place des citoyen.ne.s au sein de la ville de Rennes……... 65
    c. L'exemple de l'Hôtel à Projet pasteur …….65

D. ANALYSE DE L'ENTRETIEN----------65

1. **La volonté de déléguer ----------66**
2. **La notion d'accueil et d'espace----------68**
3. **Perspectives futures et points d'améliorations de la gouvernance rennaise et de la gouvernance de ses citoyen.ne.s ----------70**
    a. Méthodes et outils de la gouvernance citoyenne …….70
    b. La mairie comme un éducateur de la participation citoyenne et de sa gouvernance ……..…….71
4. **Pasteur un lieu ouvert en deux temps pour deux publics ----------72**
    a. Un lieu ouvert aux universitaires, expert.e.s, artistes, collectifs et associations solidaires ……..72
    b. Un lieu presque ouvert à tou.te.s …….74
5. **Répondre aux besoins d'un quartier de ses habitant.e.s et ses structures ----------75**

IV. CONCLUSION----------77

V. BIBLIOGRAPHIE----------79

1. **Ouvrages----------79**
2. **Articles ----------79**

3. **Sitographie ----------81**

VI. ANNEXES ----------82

1. **Revue de presse----------82**
2. **Grille d'analyse vierge - Revue de Presse----------157**
3. **Grille d'entretien vierge----------159**
4. **Retranscription. Entretien avec Patrice Allais, Directeur du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes, 19/08/2020, Rennes ----------161**

I. INTRODUCTION

Depuis la prise de conscience des problématiques écologiques du début des années 1990, les institutions, ainsi que la sphère publique, ont progressivement intégré le développement durable dans les crises économiques et sociales, afin de supplanter ces dernières. Une progression du développement durable qui a également remis en question les prises de décisions locales et civiques, ainsi que la place des citoyen.e.s au sein de ses mêmes prises de décisions. Cette remise en question fut également accentuée par plusieurs mouvements de protestation. Nous pensons notamment au mouvement des Indignées en Espagne, mais également à Nuit Debout, et dernièrement celui des Gilets Jaunes en France. Des rassemblements qui ont non seulement cherchés à construire une convergence des luttes, mais qui ont également développer des nouvelles formes de gouvernance prônant la solidarité, ainsi que la mise en avant de la parole et de la place des citoyen.ne.s au sein des institutions. La crise sanitaire du Covid-19 a également eu une certaine influence sur cette volonté de solidarité, et de prise de décision de manière locale et direct, et ce à travers différentes initatives mises en place par les citoyen.ne.s, afin de venir en aide aux plus démunis. Des manifestations, des questionnements, des mouvements qui remettent en question nos modes de gouvernance.

De ce fait, émergent ainsi depuis plusieurs années des braconneurs, à la manière de Michel de Certeau[1], qui, réinventent et déploient des nouvelles entités, amenant les citoyen.ne.s à s'exprimer, à créer et à partager ensemble. Souvent appelés Tiers-Lieux, ces lieux n'ont bien souvent pas la même forme, le même but, sont aidés par les institutions ou non, et changent au gré de leurs besoins communs.

Ces Tiers-Lieux, sont aujourd'hui, et de plus en plus, soutenus par les institutions, notamment en France, comme nous avons pu le voir le 17 juin 2019, avec le dévoilement du plan "Nouveaux lieux, nouveaux liens", destiné à soutenir les

[1] DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien, I : Arts de faire*. Gallimard, Paris, 1990

tiers-lieux et ayant pour but de résorber la fracture territoriale et de dynamiser les territoires.

Cependant, cette volonté de soutien pose alors la question du pouvoir de ces lieux, de leurs autonomies et plus particulièrement de leurs libertés d'agir. Car en effet, comme le questionne Raphaël Besson, économiste et urbaniste :

"Les Tiers Lieux sont-ils des lieux qui apprennent aux individus à accepter les transitions ? Ou plutôt des lieux qui les incitent à remodeler et à agir sur les transitions en fonction de leurs propres besoins ?[2]*"*

Ces questions en soulèvent d'autres, en effet les citoyen.ne.s doivent-ils repenser seul.e.s les gouvernements, et plus particulièrement les modes de gouvernances qui les gouvernent ? Doivent-ils travailler sur cette question en collaborant avec les institutions elles-mêmes ? Car, si ces nouveaux espaces repensent nos façons de communiquer et d'agir ensemble, ils nous amènent aussi à repenser nos modèles traditionnels de gouvernance. Ces questionnements nous ont donc amené à nous poser la question suivante : **Quels effets les Tiers-Lieux ont-ils sur l'action publique et ses citoyen.e.s ? L'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur à Rennes.**

Nous répondrons à cette problématique en nous appuyant sur trois parties. Tout d'abord avec une première partie qui présentera notre sujet d'étude, à savoir l'institution rennaise et l'Hôtel à Projet Pasteur. Une seconde partie qui traversera des courants de pensée communicationnels, ainsi que sociologiques, destinés à cadrer les réflexions ainsi que les hypothèses de cette problématique. Enfin, nous nous appuierons sur l'analyse de la revue de presse de Pasteur, ainsi que sur un entretien réalisé avec Patrice Allais, directeur du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la

[2] BESSON Raphaël. *Pour des espaces transitionnels* dans *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Encore Heureux, Paris, 2018, pp.67.

ville de Rennes, afin de comprendre quels sont les modes d'action et les visions des deux parties au sein de ce cadre particulier.

I. CONTEXTUALISATION GÉNÉRALE

A. CARACTÉRISATION DES NOTIONS

Afin de comprendre au mieux les notions que nous allons aborder, il nous semble pertinent de présenter de manière globale l'origine et la caractérisation des termes de Tiers-Lieu et de Lieux Infinis. Suite à ces explications, nous ferons également un état des lieux général de la situation des institutions face à ces nouveaux espaces.

1. Origine et caractérisation du terme de Tiers-Lieux

La première utilisation du terme de Tiers-Lieux provient tout d'abord d'un texte du sociologue urbain Ray Oldenburg appelé *The Third Place*. Dans ce dernier, le chercheur nous présente sa critique du monde d'aujourd'hui, et nous serions, selon lui, coincé.e.s entre le lieu familial, le lieu du travail, et la nécessité de subvenir aux besoins de ces deux entités. Il définit cela comme un modèle qu'il appelle le *two-step-model*. À cause de ces nécessités, nous oublions selon l'auteur, le sens de la communauté et du partage. Il présente alors l'idée d'un Tiers-Lieux qui se trouverait entre le *two-step model,* et qui nous permettrait de nous retrouver nous même en tant qu'individu, ainsi que de retrouver une forme communauté. La création de ces Tiers-Lieux serait, selon le chercheur, une solution face aux problématiques qu'engendre le *two-step model*. Cependant, Oldenburg remarque que ces espaces existent déjà, et ont d'ailleurs toujours existé (pub, magasin, salle de fitness…). Cependant, le bénéfice de ces lieux, à savoir la valeur humaine et communautaire qu'on peut en tirer, ne semble pas connues. Du moins, si ces valeurs sont connues, elles ne sont pas mises en avant, et la communauté se créée grâce à un but commun, et c'est bien ce dernier qui est mis en avant. L'auteur nous cite à titre d'exemple, les boissons dans les bars, l'artiste à un concert, l'activité sportive au club. Ray

Oldenburg décrit par ailleurs les Tiers-Lieux comme des espaces qui, justement, n'ont pas besoin de "prétexte" pour être rassembleurs. C'est là toute la complexité du Tiers-Lieux qui devient fédérateur, et le devient dans la durée. Cela prend plus de temps et ne va pas en concordance avec la vie que mènent les individus, qui est aujourd'hui dans des flux de plus en plus rapide.

Pour l'auteur, les Tiers-Lieux sont difficilement définissables, puisqu'ils se présentent sous différentes formes. Cependant, le chercheur nous présente tout de même des points communs entre ces différentes formes de lieux. Tout d'abord, l'auteur nous parle d'un lieu accessible, partagé, et qui appartient à tou.te.s. Il ne doit pas y avoir une seule activité principale affiliée au lieu. En effet, ces espaces doivent être traversés par diverses activités, et ainsi mélanger plusieurs savoirs. Pour répondre au partage, il doit devenir un lieu commun pour ses habitué.e.s, ses voisin.e.s. Les "outsiders"[34], comme celui-ci les appelle, rencontreront des difficultés pour les intégrer, puisque ces endroits se doivent d'être incorporés dans une routine de vie. Mais surtout, ces lieux nécessitent de répondre à un besoin que Georg Simmel appelle la *pure sociability*[5]. La *pure sociability* décrit l'idée qu'avec le *two stop model*, nous suivons une vie rationnelle, qui nous demande de jouer des rôles et d'atteindre des buts. En jouant ces rôles, nous en oublions notre véritable personnalité. Le concept de *pure sociability,* articulé aux Tiers-Lieux, répondrait à ce besoin. En effet, au sein des Tiers-Lieux, il n'y donc aucun but à atteindre, si ce n'est celui de s'intégrer à une communauté remplie de personnalités différentes, et de partager et d'échanger avec ces dernier.ère.s. Pour faire fonctionner ces lieux il faudrait alors mettre en avant sa propre personnalité, et laisser de côté nos divers rôles sociétaux, ainsi que les difficultés qui les accompagnent. Il s'agirait alors, selon Oldenburg et Simmel, de se présenter nous-même, tel que nous sommes, de façon à pouvoir laisser nos véritables personnalités s'exprimer et collaborer de manière plus

[3] OLDENBURG Ramon, BRISSET Denis. *The Third Place*. Qualitative Sociology, Minnesota, 1982, Vol.5, 4, pp.265-284

[4] Ici en utilisant le terme outsider, l'auteur se réfère à des individus qui ne font pas partie, ou qui ne sont pas proches d'une communauté, d'une ville, d'un lieu, etc.

[5] SIMMEL Georg, C. HUGHES Everett, *The Sociology Of Sociability* dans *American Journal of Sociology*, Chicago, 1949, Université de Chicago

fluide, "*..here, people who are expressing their unique sense of individuality are equals as nowhere else."*[6]. Pour notre auteur, en reprenant l'idée de *pure sociability*, nous serions tou.te.s égaux.ales et tou.te.s nous-mêmes, laissant place alors à la personnalité de chacun.e.

Cependant, pour qu'un Tiers-Lieux fonctionne il conviendrait, selon l'auteur, de respecter une règle : celle de la parole et de son écoute. En effet, la parole doit être juste. Les individus ne doivent pas écouter un monologue, mais doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour y participer. La parole doit être filtrée et utilisée seulement à des fins collaboratives et de partage, afin de nous faire oublier ce qui se passe au sein de nos *two step model*. Dans son texte, Ray Oldenburg explique que les Tiers-Lieux viendraient répondre à l'ennui présent dans nos sociétés, et qui serait arrivé par le contrôle et une certaine forme de rationalité imposée par nos sociétés. Ils nous permettraient donc, selon l'auteur, de retrouver un équilibre entre nos rôles sociaux et notre personnalité.

Oldenburg voit les Tiers-Lieux comme un espace qui se trouverait entre le *two stop model,* c'est à dire entre la maison et le travail. Néanmoins, ces innovations collaboratives inspirent les associations, les entreprises, mais aujourd'hui, et de plus en plus, les institutions. Ce qui veut dire que ces organisations intégreraient la pensée des Tiers-Lieux d'Oldenburg au sein même du travail, faisant de ce fait parties du *two step model*. Autrement dit, on chercherait à transformer le lieu de travail et le travail en une entité propice à l'épanouissement personnel.

Depuis la publication du texte d'Oldenburg en 1989, le concept de Tiers-Lieux est aujourd'hui devenu bel et bien réel, puisque l'on peut recenser un bon nombre de ces lieux collaboratifs en France, mais aussi dans le monde. Ces lieux ont innové, changé, et se sont aussi parfois professionnalisés. En effet, nous pouvons trouver aujourd'hui des start-up ayant pour but d'accompagner des

[6] *Ibid*

"*entrepreneurs.euses engagé.e.s dans une démarche de création de Tiers-Lieux, d'être soutenu.e.s et d'être accompagné.e.s pendant six mois en leurs apportant des formations opérationnelles*"[7], comme le propose l'entreprise Sinny&Ooko, spécialement dédiée à la création de ces lieux. Mais il est également possible de trouver des entreprises déjà existantes développant ces espaces. Nous pensons notamment au projet Next Door créé par la filiale Bouygues Immobilier, et qui a pour but d'être un lieu de travail dans lequel les TPE et PME peuvent échanger, discuter, et partager des connaissances ou des compétences[8]. Ou bien encore le projet Blue Office de l'entreprise Nexity[9].

Que ce soit par le biais de projet associatif ou bien encore en se professionnalisant comme nous venons de le voir, les Tiers Lieux se sont développés et continuent d'évoluer, et c'est ce que nous allons voir dans cette prochaine partie à travers le concept des Lieux-Infinis.

2. Origine et caractérisation du terme de Lieux-Infinis

Lors de la 16éme édition de la Biennale d'architecture de Venise, l'agence d'architecture *Encore Heureux* a présenté une nouvelle forme d'espaces, qui sont les Lieux Infinis. Comme l'explique Nicola Delon, Julien Choppin et Sébastien Eymard [10] architectes porteurs de ce projet, ces lieux ne peuvent avoir de définition à

---

[7] *Campus des Tiers Lieux* [en ligne], Sinny & Ooko, 2020, [consulté le 22 mars 2020]. Disponibilité sur https://www.campusdestierslieux.com/

[8]*Next Door : Pour travailler autrement* [en ligne], Bouygues, 2017, 2017 [consulté le 26 mars 2020]. Disponibilité sur https://www.bouygues.com/espace-presse/magazine/nextdoor/

[9] *ATOS et NEXITY inaugurent un espace blue office dédié dans le Campus River Ouest d'Atos à Bezons* [en ligne]. Nexity, 2017, 2017 [consulté le 26 mars 2020]. Disponibilité sur https://pressroom.nexity.fr/actualites/atos-et-nexity-inaugurent-un-espace-blue-office-dedie-dans-le-campus-river-ouest-d-atos-a-bezons-b4d4-6731a.html

[10] DELON Nicolas, CHOPPIN Julien, EYMARD Sébastien. *L'urgence d'espérer* dans *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Encore Heureux, Paris, 2018, pp.16

proprement parler, car chacun de ces espaces sont différents, et qui plus est changent constamment. Cependant, nous pouvons leur donner un rôle, lui aussi susceptible de changer dans le temps, à savoir celui d'un endroit où règne la question du futur et de la transition, en lien avec les problématiques sociales et écologiques qui nous touchent. Cette question n'a pas pour but de trouver une réponse immédiate, mais a plutôt pour ambition d'y répondre, à travers et grâce à une ouverture vers l'expérimentation, l'acceptation de l'erreur et la remise en question constante de nos manières de vivre, de consommer, de collaborer, d'être citoyen.ne.s et de vivre ensemble.

La transition prend alors une place importante dans ces lieux, eux-mêmes repensés et bien souvent en constante évolution, puisqu'ils s'adaptent et réajustent leurs espaces, tout comme leurs "règles", en fonction des individus et des projets qu'ils accueillent.

C'est ce que nous allons désormais voir dans la présentation de notre objet d'étude, à savoir celui de l'institution rennaise et de l'Hôtel à Projet Pasteur situé à Rennes.

3. La remise en question des pouvoirs publics

Depuis les années 70, et notamment depuis la crise économique qui a suivi les Trente-Glorieuses, de nombreux travaux ont été réalisés, questionnant l'efficacité et la nécessité du changement dans les modes de gouvernance des grandes villes. Les sciences sociales, notamment, se sont penchées sur la question de la transformation des États contemporains, et plus particulièrement sur la gouvernance en tant qu'instrument de l'action publique. Michel Crozier, Samuel P. Huntington et Jåoji Watanuki, dans leur ouvrage *The Crisis of Democracy*[11], soulignaient par ailleurs le fait qu'il ne fallait pas surestimer le pouvoir des institutions publiques à gérer et

[11] CROZIER Michel, HUNTINGTON Samuel.P, WATANUKI Joji. *The Crisis of Democracies – Report on the Governability of Democracies*, New York university Press, New-York, 1975

gouverner seuls. Puisqu'en effet, c'est lors de cette crise économique que de nombreuses villes, aux modes de gouvernances strato-centrés[12], se sont retrouvées face à une de surcharge de travail, les empêchant de répondre aux besoins sociaux de ses habitant.e.s.

Par la suite, les années 80 souligneront une remise en question et un changement des pouvoirs publics. En effet, et tout comme le feront les grandes entreprises, les institutions externaliseront des fonctions considérées comme "non stratégiques"[13], comme la politique monétaire, ou bien encore la production législative sous forme de privatisation, ou de décentralisation politique et institutionnelle. Le milieu des années 90 se verra quant à lui touché par "une crise de gouvernabilitée", questionnant ainsi et une fois encore, la capacité des États à pouvoir tout gouverner, mais également les conditions de production des politiques publiques, et la légitimité de leur puissance. La question de la place et de l'importance de la participation citoyenne[14] commencera également à prendre place. Ce dernier point amènera alors des nouveaux modes de gouvernance, ainsi que des nouveaux instruments de l'action publique, comme par exemple celui de la gouvernance urbaine, dont nous parlerons davantage dans notre cadrage théorique.

Dans la continuité de Bernard Jouve, Patrick Le Galès et Olivier Borraz[15] iront plus loin pour expliquer l'arrivée de nouveaux modes de gouvernance, comme celui de la gouvernance urbaine. Et en effet, selon le politologue et le sociologue, il est tout d'abord important de faire une différence entre le gouvernement, et la gouvernance. Bien que ces derniers soient évidemment liés, les deux chercheurs soulignent que la gouvernance se définit par des normes de coordination permettant aux différents groupes sociaux et institutions d'atteindre un but, et de résoudre des

---

[12] JOUVE Bernard. *La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument politique*. Revue International des Sciences Sociales, Paris, 2007, n° 193-194 , pp. 387-402

[13] *Ibid*

[14] JOUVE Bernard. *La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté*. Revue française de science politique, 2005, Vol. 55, pp. 317-337

[15] BORRAZ Olivier, LE GALÈS Patrick. *Urban governance in Europe : the government of what ?*. Pôle Sud, 2010, n°32, pp. 137-151.

problématiques sociales, économiques et environnementales. En somme, si la gouvernance est toujours présente, ce n'est pas toujours le cas des gouvernements qui, en fonction des moments, du temps, gouvernent plus ou moins les sociétés urbaines, que ce soit parce que ces derniers changent régulièrement, mais aussi parce que les différents contextes les poussent à être davantage présents. Par exemple, l'épidémie du Coronavirus, a poussé les gouvernements à avoir davantage de pouvoir et d'autorité, ce qui peut être moins le cas lorsqu'une pandémie ne s'abat pas sur un pays, ou que sa situation économique se porte au mieux. L'agrandissement des territoires, les groupes sociaux divers, mais aussi l'importance et la possibilité d'être mobile constamment, poussent de ce fait les gouvernements à se questionner et à repenser leurs modes de gouvernances, ainsi que les entités qui coordonnent ces deux derniers. C'est dans cette problématique que les villes européennes s'ouvrent davantage, afin de coordonner les anciens modes de gouvernance mis en places et ceux qui se déploient, et d'être en cohérence avec les nouveaux instruments de l'action publique.

Cependant si cette volonté est bien présente, il reste toujours difficile pour certaines métropoles d'aller vers ce changement et ce pour plusieurs raisons : tout simplement par pure résistance aux changements, ou tout simplement parce qu'il est techniquement difficile de s'ouvrir à ces derniers.

4. L'institution rennaise et l'Hôtel à Projet Pasteur

C'est en 2012 que l'aventure de l'Hôtel à Projet Pasteur commence. Elle débute suite à une problématique, commune à beaucoup de villes européennes, l'abandon de lieux souvent emblématiques et n'ayant aucun projet en leur sein, et ce bien souvent par manque d'argent. L'architecte Patrick Bouchain, dont la spécialité est la reconversion de lieux "abandonnés" en lieux culturels, va suggérer à l'ancien maire de Rennes, Monsieur Daniel Delaveau, la réhabilitation d'un de ces lieux. Il propose alors une permanence architecturale, qui sera soutenue par l'architecte

Sophie Ricard, en étroite collaboration avec l'installation de l'Université Foraine. Le lieu choisi pour ce projet est donc l'ancienne faculté des sciences, Pasteur.

Cependant, ce projet de prime abord "flou" pour certain.e.s, ne plaît guère, que ce soit aux citoyens ou au secteur institutionnel et politique. Trois ans après le début de ce projet, Patrick Bouchain, Sophie Ricard, et l'équipe qui les entoure, vont devoir démontrer à la nouvelle maire de la ville de Rennes, Nathalie Appéré, la nécessité et l'importance du projet qui se développe au sein de l'ancienne faculté des sciences. Suite à la présentation du projet aux élu.e.s, l'Université Foraine se transforme et passe à une nouvelle phase. Le travail de l'Université ayant nourri les réflexions politiques, ces derniers proposent et décident d'ouvrir une école au rez-de-chaussée du bâtiment, laissant le reste de l'espace pour des activités non programmées. Ce travail de rénovation se fera cependant dans la continuité de Pasteur, à savoir sous forme d'un chantier en réhabilitation, "*...pas d'algecos ni de containers extérieurs mais une cité de chantier en plein coœur du bâtiment Pasteur, qui accueille les nouveaux hôtes que sont les compagnons et artisans du chantier*"[16]. L'Hôtel à Projet n'a par ailleurs pas seulement nourri les politiques, mais il a aussi nourri d'autres lieux, et permis à des chercheurs, venant de disciplines différentes, de se questionner sur plusieurs points. En effet, les architectes du nouveau projet architectural et de réhabilitation de l'ancienne faculté, *Encore Heureux,* seront lauréats de la 16ème Biennale d'Architecture de Venise, pour leur projet "Lieux Infinis", qui se développe au sein de Pasteur.

En 2019, le lien entre l'Hôtel à Projet Pasteur et la ville de Rennes prendra encore une fois un tournant à travers la signature d'une convention qui liera ces deux entités, et permettra à l'association de continuer à prendre la responsabilité de gestionnaire de ce lieu, et ce pendant cinq ans.

[16] Hotel Pasteur, *Pasteur une histoire d'enseignement* [en ligne], Hotel Pasteur, 2019 [consulté le 2 février 2020], Disponibilité et accès http://www.hotelpasteur.fr/lhistoire

Après avoir présenté les concepts de Tiers-Lieux et de Lieux-Infinis, ainsi que notre objet d'étude, il convient désormais de traverser les concepts qui nous permettront de questionner notre sujet et de répondre à notre problématique.

B. CADRAGE THÉORIQUE

L'ère du XXIème siècle a fait naître en sociologie, et en science de l'information et de la communication, des questionnements sur la façon dont les individus vivent et travaillent ensemble, et de ce fait sur les nouveaux et futurs modes de gouvernance. Dans ce cadrage théorique, nous tenterons de retracer et de présenter les différents questionnements et approches, qui ont illustré et questionné les remaniements et les changements en devenir des institutions publiques, et de leurs nouveaux modes de gouvernance collaboratif.

Ces théories seront suivies par nos hypothèses, et questionnées par la suite par notre objet d'étude, à savoir celui de l'impact de l'Hôtel à Projet Pasteur sur l'institution rennaise, ses collectivités et ses citoyen.ne.s.

1. Le concept de solidarité en science de l'information et de la communication

a. La solidarité mécanique et la solidarité organique de Durkheim

Tout d'abord, il nous semble important de parler de nos façons de voir la collaboration aujourd'hui. Les formes de solidarité mécaniques et organiques, définies par Durkheim, nous semblent, en s'opposant, représenter au mieux nos façons anciennes et nos volontés actuelles de nous coordonner socialement. Pour travailler et amener ce propos, Emile Durkheim, en parallèle de l'élaboration des

approches scientifiques et administratives du travail par Taylor et Fayol, s'est intéressé à la façon dont les individus créent du lien social. Il explique de ce fait que si les individus cherchent à collaborer, c'est pour *"dépasser leurs insuffisances intellectuelles"*[17], et que pour aller dans ce sens, ces derniers iront davantage vers une sorte de *solidarité organique*[18]. Celle-ci se définit par le fait que les individus s'apportent chacun.e des savoirs différents, et parviennent à se coordonner. Ici, nous ne sommes pas dans une logique de communauté traditionnelle dans laquelle la conscience individuelle se confond avec la conscience collective. Durkheim définit par ailleurs la communauté traditionnelle comme une solidarité mécanique, puisqu'elle ne prend en compte que les savoirs et besoins de la communauté, et non pas ceux des individus. *A contrario,* si les besoins et savoirs des individus se coordonnent, et si ces derni.ère.s échangent et débattent avec des acteurs privés et publics et ce sans aucune hiérarchie des rôles, cela se définit alors comme Durkheim l'appelle, une société organique. Ces formes de contrats ont donc une force sociale, dans le sens où elles soumettent, en quelque sorte, les individus à s'engager, de quelques manières que ce soit, dans la société, et donc dans une communauté obligatoire. Mais cette soumission peut avoir un degré de compréhension et surtout de prise en compte des besoins individuels des individus, sans les forcer à se soumettre à des idées collectives qui ne les représentent pas.

Ce que souligne Durkheim nous amène donc à penser à la nécessité, mais surtout à la possibilité, de s'ajuster en fonction des besoins de chacun.e.s, et c'est ce que nous allons voir avec la solidarité socio-pragmatiste.

---

[17] BARONDEAU Régis. *Les fondements socio-économiques de la collaboration* [en ligne], Tiki Wiki CMS Groupware, 2010, 2019 [consulté le 26 février 2020]. Disponibilité et accès https://regisbarondeau.com/Chap.+2+Les+fondements+socio-economiques+de+la+collaboration+PT

[18] DURKHEIM Emile. *De la division du travail social,* Presses Universitaires de France, Paris, 1893

b. La solidarité socio-pragmatiste

La sociologie pragmatique, aussi appelée sociologie de l'épreuve par le sociologue Cyril Lemieux, aurait vu le jour dans les années 80, notamment à travers les travaux de Boltanski et Thévenot. Ces derniers cherchaient alors à s'éloigner de la sociologie de Bourdieu, pour se diriger vers une sociologie qui traite de la façon dont les individus *"s'ajuste à différentes situations sociales"*[19], et d'une certaine manière se solidarisent. Ils vont notamment chercher à mettre en évidence (idée qui rejoint celle de l'approche constructiviste que nous verrons plus bas), que *"les acteurs produisent des accords et coordonnent leurs actions, c'est-à-dire la manière dont ils créent des ordres de justice et s'y réfèrent pour dénoncer l'injustice"*[20]. Créant ainsi le fait que les formes de relations et de collaborations, qu'elles soient professionnelles ou relèvent de l'ordre du privé, sont des formes qui ont des règles, que nous suivons tou.te.s. Nous pensons, par ailleurs, à la *communauté traditionnelle* dont parlait Durkheim ou bien encore, à la métaphore du *jeu théâtral*[21] de Goffman pour expliciter les relations sociales. D'après ces derniers, nous vivons dans des sociétés où nous sommes plus ou moins "prédictibles", grâce ou à cause des différents ordres de réalités dans lesquels nous vivons. Cependant, les nouvelles formes de pratiques collaboratives qui émergent nous préparent à un changement de paradigme. En effet, elles nous préparent à une nouvelle façon de créer du lien social, de collaborer, de répondre à ce besoin de collaboration, mais également à nos besoins individuels, pour ainsi donner de la place à notre parole. L'approche pragmatique permet justement de prendre en compte les paradigmes qui sont mis en place et de voir que même si ces derniers sont en place, ils ne sont pas irréfutables et sont donc à questionner et à réajuster.

[19] *Ibid*, p.20
[20] *Ibid*, p.21
[21] GOFFMAN Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi.* Paris les Éditions de Minuit. Paris, 1973

D'une certaine manière, la prise en compte de la notion de changement, fait également écho à la notion de "*braconnage culturel*" élaborée par Michel de Certeau [22] et qui à travers cette dernière, soulignait le fait que nous vivons à travers des dispositifs, devenus des dispositifs de contrôle et qui nous donnent des directives qui ne doivent pas être transgressés. Or, De Certeau soulignera que ce sont les transgressions face à ces normes tacticiennes, qui amèneront des changements de dispositifs qui deviendront eux-mêmes la nouvelle norme à suivre.[23] Par ailleurs, si nous-mêmes en tant qu'individu nous dérogeons aux règles et nous nous adaptons en fonction de chacun.e.s, nos façons de collaborer et de faire unité reflètent-elles réellement nos comportements ? C'est ce que nous allons voir avec la perspective socio-constructiviste.

c. Une perspective socio-constructiviste

Friedrich Hayek dans son approche individualiste a permis aux auteurs qui iront dans sa direction de développer une approche qu'on appelle aujourd'hui constructiviste. Ses contemporains Michel Crozier et Erhard Friedberg suivront cette approche en ne s'intéressant non plus aux objets et individus eux mêmes, mais en s'intéressant à ce qui fait que ces derniers sont liés. [24]

Comme nous avons avons pu le voir, les chercheurs et leurs théories ont démontré l'idée que les hommes et les femmes, tout comme les entités dans lesquels ils et elles se réunissent, ne sont pas des objets ni des êtres rationnels bien au contraire. Nous sommes des êtres complexes qui créons des espaces et des pratiques collaboratives également complexes. De ce fait, Erhard Friedberg expliquera que les entreprises ne sont en fait pas des objets sociaux mais plutôt *des processus de*

[22] DE CERTEAU Michel. *L'invention du quotidien*. Gallimard. 1990, p.349
[23] CHARTIER Anne-Marie, HEBRARD Jean. *L'invention du quotidien, une lecture, des usages*. Le Débat, octobre 2001, n° 49, pp. 97-108.
[24] *Ibid*, pp.97-108

construction d'ordre local[25]. Ces deux auteurs vont montrer que la rationalité que nous avons toujours connue, et qui nous a toujours été imposée, ne doit pas être considérée comme celle que nous devons absolument suivre, puisque nous ne sommes pas des êtres rationnels dans l'idée que nous nous faisons de la rationalité. Le dictionnaire Larousse, définit le mot rationnel comme quelque chose de *"conforme à la raison, repose sur une bonne méthode : Organisation rationnelle du travail. Qui paraît logique, raisonnable, conforme au bon sens ; qui raisonne avec justesse : Un esprit rationnel."*[26]. Cependant, comment et qui définit ce qu'est la rationalité et un esprit rationnel ? De ce fait, ce sont d'une certaine manière nos comportements déviants qui devraient définir ce qu'est la rationalité, d'où la nécessité de constamment se réadapter. Comme par exemple en amenant des nouvelles formes relationnelles entre les citoyens et les institutions, mais aussi des nouvelles formes de gouvernance. C'est pour cette raison que pour pouvoir analyser la coopération au sein des pratiques collaboratives, ces derniers proposeront de passer par deux formes de raisonnements complémentaires. Tout d'abord, avec *un raisonnement stratégique* qui proviendrait des acteurs et qui permettrait de voir et de comprendre ce qui appartient au système et cela à travers les comportements considérés comme irrationnels des individus. Deuxièmement avec l'aide d'*un raisonnement systémique* qui permettrait de comprendre pourquoi les comportements déviants sont en fait positifs voir même, rationnels. Cette méthode d'analyse pourrait plus simplement s'expliquer comme partant d'une première étape de méthode inductive envers les acteurs pour ensuite aller vers une méthode déductive vers les finalités du système. Par conséquent, l'idée d'imbrication entre raisonnement stratégique et raisonnement systémique permet en somme d'analyser ce qui a déjà été démontré par Goffman dans *La mise en scène de la vie quotidienne*[27]; le jeu.

---

[25] PARSONS Talcott. *Les sociologies systémiques après*, *Chapitre IV*, LUGAN Jean-Claude, dans *La systémique sociale*. Presses Universitaires de France, Paris, 2009, pp.68-90

[26] Définition du mot rationnel, [en ligne], Larousse, 2020, [consulté le 22 mars 2020]. Disponibilité sur https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rationnel_rationnelle/66652

[27] GOFFMAN Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi.* Paris les Éditions de Minuit. Paris, 1973

Pour Michel Crozier et Erhard Friedberg, le jeu, ou reprenant l'idée de Goffman la pièce théâtrale dans laquelle nous vivons, serait en fait une façon de contrôler la coopération entre les femmes et les hommes. Mais, comme ils le soulignent, le jeu va permettre également de donner des rôles, mais aussi du pouvoir plus ou moins important en fonction également du moment et de l'environnement qui entourera les individus. La coopération et le pouvoir auraient donc un lien fort pour ces auteurs, qui par ailleurs ne voient pas ce dernier comme un aspect négatif bien au contraire, puisqu'il fait partie de ce que nous sommes. Puisqu'en effet, nous avons en fonction des rôles qui nous sont attribués et que nous nous attribuons, des moments et des environnements dans lesquels nous sommes, des rôles et des formes de pouvoir naturels.

Cependant, les sociétés dans lesquelles nous vivons, nous ont poussées à définir ces rôles, ces pouvoir et ces modes d'organisations. On peut notamment voir cette typologie du pouvoir dans la catégorisation des structures organisationnelles de Mintzberg (Mintzberg, 2007), partant de l'*organisation mécaniste*, à l'*organisation divisionnalisée* puis l'*organisation professionnelle* et enfin allant vers l'*organisation innovative*[28].

Cette volonté, voire même nécessité de figer les rôles et les systèmes font notamment parties des faits que Michel Crozier et Erhard Friedberg cherchent d'une certaine manière à souligner. Ces derniers soulignent en effet la difficulté de s'adapter aux changements pour les individus si ces derniers sont bloqués dans des rôles prédéfinis, puisque ne répondant plus aux besoins et objectifs des individus personnellement et ce de fait à ceux du groupe.

[28] CHARRAIRE PETIT Sandra, HUAULT Isabelle. *Chapitre IX, Henry Mintzberg - Les configurations organisationnelles* dans BARABEL Michel. *Les Grands Auteurs en Management*. EMS Éditions, Paris, 2017 *organisationnelles*. EMS Éditions, Paris, 2017

d. Système d'actions concret

De cette idée, Michel Crozier et Erhard Friedberg ont étudié l'interdépendance entre les relations formelles et informelles et ont défini leur concept sociologique comme système d'action concret. Ils ont développé l'idée que le système n'est pas figé et que les individus pour se réguler utilisent, les règles du jeu ou des différents jeux qu'ils suivent.

Si les citoyens ne se figent pas dans leurs jeux de rôles et leurs objectifs, les systèmes ne semblent pas selon Michel Crozier, suivrent ce même mouvement et ne s'adapteraient pas aussi facilement que nous aux changements. De ce fait, le système d'actions concret, accompagnerait davantage les individus dans leurs façons de fonctionner, changeante et mouvante. Un point que nous développerons davantage à travers un nouveau mode de gouvernance, celui de la cité par projet développé par Luc Boltanski et Ève Chiapello dans *Le nouvel esprit du capitalisme*[29].

La collaboration, le collectif, mais aussi l'individuel change constamment et ne sont jamais stable, ou du moins s'ajustent continuellement. De ce fait, des nouvelles façon de collaborer, mais aussi de nouveaux outils amènent des nouveaux modes de gouvernance à émerger et ont pour but de laisser davantage de place à l'instabilité et à nos façons d'êtres et de vivre. La théorie de la démocratie délibérative de Jürgen Habermas, a notamment fait partie des premières à démontrer la nécessité de repenser la place et la parole des citoyens, et ce à travers le besoin de mettre en place le principe de délibération, au sein de nos modèles de gouvernance européens.

[29] CHIAPELLO Ève, BOLTANSKI Luc. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, Paris, 2011

2. Des nouveaux modes de gouvernances

a. La démocratie délibérative et son impératif délibératif

Le théoricien et philosophe Jürgen Habermas dans son ouvrage *Droit et démocratie. Entre faits et normes* publié en 1997, exprimait la nécessité de repenser l'Etat de droit démocratique en soulignant que, "*la norme n'est légitime que si elle est fondée sur des raisons publiques résultant d'un processus de délibération inclusif et équitable, auquel tous les citoyens peuvent participer et dans lequel ils sont amenés à coopérer librement*". Habermas expliquait alors que les formes démocratiques qui nous gouvernent, incluent difficilement la place, la parole et le pouvoir des citoyens. Le théoricien ne fut pas le seul à remettre en question la place de la population dans nos modèles de gouvernance. Bernard Marin, mais également Emile Durkheim ont eux aussi mis en avant ce questionnement[30][31]. Dans son article, *Émile Durkheim, Entre républicanisme et démocratie délibérative*, Yves Sintomer parlera notamment des trois canaux de communication de la démocratie représentative et de leurs défauts. Selon Durkheim ces derniers seraient défaillants notamment au sujet de la prise en compte de la parole de la population. Ces trois canaux sont les suivants :

- À l'intérieur de l'État
- Entre l'État et la société
- Au sein de la société, c'est à dire entre les citoyens

Seulement un bénéficierait d'un paradigme délibératif; le canal présent à l'intérieur de l'État. Ce point souligne la défaillance des deuxièmes canaux ne disposant pas de ce paradigme et ce pour plusieurs raisons.

[30] BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves. *L'impératif délibératif*, Politix, Revue des sciences sociales du politique. 2002, n°57, p.17-35.
[31] SINTOMER Yves. *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*. Presses Universitaires de France, 2011, Vol.2, p.405-416

Selon Durkheim, le deuxième canal se traduirait par une forme de communication étroite entre l'État et les citoyens, et cette forme de communication engendrerait une forme de manipulation du premier sur le second. Comme le souligne Yves Sintomer "*...il faut comprendre que la « remontée » de la communication vers l'État repose d'une part sur la gestion administrative, qui permet de prendre le pouls des administrés et de recueillir leurs besoins et doléances, et d'autre part sur l'opinion publique.*"[32], ce qui signifie d'une certaine manière que quand bien même les institutions tentent d'écouter et de prendre en compte l'opinion publique, il lui est difficile de véritablement prendre en compte cette opinion, réduisant la place de la population comme "*passive*". De ce fait, Durkheim parlera de la nécessité de désacraliser la place des élues grâce notamment à l'éducation. Il faudrait selon le sociologue, redonner aux citoyens leurs paroles et donner à l'État une place d'éducateur et non pas la place d'un État représentatif qui effectue une forme de sélection d'informations provenant des citoyens. Des informations qui peuvent par ailleurs provenir des votes, des manifestations, de la presse ou bien encore des retours d'informations auprès des associations et des syndicats. Le troisième canal quant à lui, semble depuis des années devenir évanescent, ne trouvant plus sa place entre les citoyens ainsi que dans l'espace public. Même si et cependant, nous pouvons observer la mise en place de divers outils participatifs et délibératifs entre l'état et les citoyens. En effet, comme l'expliquent les politologues Loïc Blondiaux et Yves Sintomer[33], la question de la démocratie délibérative, est arrivée et arrive au moment ou les questions environnementales ainsi que celles concernant le changement des territoires, ont commencé à prendre de plus en plus d'importances. L'intégration des citoyens dans la délibération de ces problématiques et plus particulièrement dans la gouvernance, commence en France avec la loi Bouchardeau du 12 juillet 1983 sur la démocratisation de l'enquête publique et qui fixait pour objectif "*d'informer le public, de recueillir ses appréciations, suggestions, contre-propositions, afin de*

[32] SINTOMER Yves. *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*. Presses Universitaires de France, Paris, 2011, Vol.2, p.405-416

[33] BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves. *L'impératif délibératif*, Politix, Revue des sciences sociales du politique. 2002, n°57, p.17-35.

permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires à son information"[34]. Par la suite viendront également s'ajouter d'autres décrets et lois comme la loi Barnier de 1995, qui ira encore plus loin dans l'intégration des citoyens dans la vie citoyenne en instaurant la Commission nationale du débat public.

Face à ces nécessités, Habermas développe alors le concept de paradigme délibératif. L'idée ici ne serait pas de former ou de trouver des représentants du peuple venant du peuple, mais plutôt de réunir les moyens nécessaire, pour faire en sorte que l'opinion publique soit réellement possible et pris en compte dans le processus de délibération et de ce fait dans les décisions. Pour ce faire, le philosophe et sociologue explique que cette idée doit passer par une forme d'institutionnalisation, au sein de l'espace public considéré comme le coeur de la société civile et politique. Une idée qui rejoint la question de l'éducation politique de Durkheim.

De ce fait pour Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, la démocratie délibérative permettrait de prendre en compte les points de vue de chacun.e.s. Mais cependant, comment la mettre en place ? Car qui plus est, comme l'explique Jürgen Habermas, la démocratie délibérative n'a pas pour but de prendre les décisions, mais plutôt de donner son opinion en délibérant. Cette démocratie pose également la question de la représentation, puisque dans ce cas là nous ne serions pas représentés par un.e président.e, un.e maire.sse, etc, mais par nous-mêmes. Malgré les changements de paradigmes et les difficultés que peuvent engendrer la démocratie délibérative, les politologues y soulignent plusieurs arguments pour valoriser la délibération. Elle est selon eux, la production d'une information nouvelle et comme le souligne Bernard Manin "*Aucun individu ne peut anticiper et prévoir toutes les perspectives depuis lesquelles les questions d'éthique et de politique seront perçues par des individus différents et aucun individu ne peut prétendre posséder toute l'information pertinente sur une décision qui affecte tout le monde*."[35]. Elle permettrait également aux

[34] *Ibid*
[35] MANIN Bernard. *Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique*. Le Débat, Vol.33, n°1, p.72-94

citoyens d'être beaucoup plus tolérants vis-à-vis des façons de penser et de vivre des uns et des autres et de créer, ce qu'ils appellent des "désaccords délibératifs", qui amèneraient au respect mutuel, mais aussi à l'écoute de tout un chacun.e.s.

Ce qui nous amène désormais à présenter d'autres outils de la gouvernance délibérative et participative.

a. La cité par projet

Toutes les formes de gouvernance font émerger des questionnements, des débats et des manifestations. Ces dernières amènent alors des nouveaux modes de travail ou de gouvernance considérées comme informelles et qui vont à l'encontre des règles mises en place où les détournent. Ces projets qui se manifestent de manière "autonome", comme l'expliquent Luc Boltanski et Ève Chiapello[36], seront eux-mêmes un jour mobilisés par le management et par les institutions. Selon ces derniers, ils représenteront au fur et à mesure, des nouvelles normes qui seront acceptées parfois avec difficultés par les individus.

"*C'est ainsi qu'à chaque époque, les formes de production capitalistes accèdent à la représentation en mobilisant des concepts et des outils développés au départ de manière largement autonome dans le champ théorique ou dans celui de la recherche scientifique la plus fondamentale...*"[37]

Les manifestations de mai 1968 appelant aux plaisirs, à la liberté d'imagination et à la destruction du capitalisme ont elles mêmes influencé des nouvelles façons de travailler et de vivre en famille. Par la suite, la croissance de

[36] CHIAPELLO Ève, BOLTANSKI Luc. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, Paris, 2011
[37] *Ibid*

l'IDE - Investissement Direct à l'Étranger dans les années 1980 croisé avec le développement des nouvelles technologies et des transports, ont également accentué ces changements, amenant ainsi les entreprises et les individus vers une flexibilisation du temps, des tâches et de l'espace. Ces nouvelles règles émergentes, inciteront une nouvelle forme de management, celle du management par projet. En effet, depuis plusieurs décennies, les nombreuses inventions et innovations techniques qui ont émergé, ont amené le management à créer des nouvelles formes de travail et de collaboration beaucoup plus souples et "*...non limitées par des frontières tracées à priori…*"[38].Créant ainsi le terme d'organisation par projet, qui évoque "*... une multitude de projets associant des personnes variées dont certaines participent à plusieurs projets*"[39]. Ces derniers ont alors un début et une fin, se succèdent, s'enchaînent, se composent, se décomposent et se recomposent en fonction des besoins et compétences des individus, créant ainsi des formes de réseaux.

Le terme de réseau fut par ailleurs largement inspiré par différentes formes de réseaux à connotation négatives comme positives ;

- Réseau de distribution d'eau
- Réseau bancaire
- Réseau de résistance
- Réseau de trafiquants
- Etc

La cité par projet se définit alors comme un médiateur entre ces différents réseaux et donc entre les individus. Ce rôle de médiateur se voit également attribué aux individus présents dans ces derniers. En effet, plus un individu sera capable de se créer un réseau touchant à différentes personnes et domaines, plus il répondra aux normes imposées par cette façon de vivre et de travailler. Il en va de même concernant le travail et les activités. Dans la cité par projet, contrairement à la cité industrielle, le travail rémunéré ne s'oppose pas aux activités non productives. Pour illustrer cette idée, Luc Boltanski et Ève Chiapello, reprennent l'idée du portefeuille

[38] *Ibid*
[39] *Ibid*

d'activité développée par le professeur de management Charles Andy. Ce portefeuille représente toutes les activités des individus de manière générale et qui sont les suivantes :

- Travail salarié, rémunéré selon le temps qu'on y consacre
- Travail libéral, rémunéré selon les résultats
- Travail domestique, gestion et entretien du foyer
- Travail bénévol, association, ami.e.s, familles….

Dans la cité par projet, aucune de ces activités ne doit être plus importante qu'une autre, et cela vaut donc également pour l'activité salariale.

Une volonté qui accentue également l'acceptation de la singularité des individus et de ce fait de leurs idées, créations et innovations, permettant ainsi de créer de nouveaux projets qui se succéderont. En somme, la cité par projet se définit comme une cité dans laquelle les individus ont la liberté de s'adonner à différentes activités (rémunérées ou non) et donc de se connecter avec des personnes différentes. Une liberté, mais aussi une nécessité qui représente la norme puisque faisant partie du socle de construction de la cité par projet.

Si la cité par projet amène les individus à devenir les médiateurs de leur propre cité, d'autres modes de gouvernance vont cette fois-ci questionner la place et la parole du citoyen.ne.s au sein des décisions institutionnelles. C'est ce que nous allons voir avec la gouvernance urbaine.

b. La gouvernance urbaine

Comme nous avons pu le voir dans la présentation du contexte de notre objet d'étude, Bernard Jouve, Patrick Le Galès et Olivier Borraz ont démontré que suite à la "crise de gouvernabilité" du milieu des années 90, la question de la parole et surtout de la gouvernance des citoyens était aujourd'hui mise en avant. L'agrandissement des villes ainsi que la diversité des populations rend l'exercice des

gouvernements européens plus difficile, notamment pour pouvoir répondre aux besoins de leurs habitant.e.s.

Une des problématiques les plus importantes et qui a justement poussé les gouvernements à impliquer davantage les citoyen.e.s dans la gouvernance, est celle de la problématique environnementale, comme nous avons pu le voir précédemment avec la démocratie délibérative. Qui plus est, l'ethnologue Françoise Lieberherr-Gardiol[40] explique notamment que les États membres de l'ONU, ont au fil du temps et notamment de l'ampleur que prend aujourd'hui la question de l'environnement, compris qu'il était désormais important voire même vital d'intégrer et d'impliquer la population mondiale à agir face à cette problématique. La durabilité urbaine a notamment commencé à prendre forme à travers différents plans d'actions ayant pour visées les régions et les territoires. Comme par exemple l'*Agenda 21*, mis en œvre en 1992 lors du *Sommet de la Terre* à Rio de Janeiro et adopté par 182 pays, ayant pour but de développer des plans d'actions dans des secteurs ou le développement durable doit être mis en place. Ou bien encore la *Charte d'Aalborg* proclamée par la *Conférence de Copenhague* en 1994, et qui met en place des actions urbaines bénéfiques au développement durable.Face à cette problématique et avec en parallèle les mouvements et plans d'actions qui commencent à se déployer, on peut voir apparaître deux formes de politique, celle de la volonté d'accélération de *la mondialisation* et celle de *la décentralisation* des politiques, fiscale et administrative. De ce fait, les problématiques environnementales devenant aujourd'hui de plus en plus importantes, les gouvernements se voient désormais, obligés d'impliquer les citoyens dans la résolution de ces problèmes. Le développement durable de par "*...sa dimension démocratique et participative intimement liée à l'émergence de la société civile qui se développe dans un contexte d'après-guerre froide et d'affaiblissement étatique.*"[41], devient alors le déclencheur de la gouvernance citoyenne.

---

[40] LIEBERHERR-GARDIOL Françoise. *Durabilité urbaine et gouvernance, enjeux du XXIè siècle*. Revue internationale des sciences sociales, 2007, n° 193-194, pp. 373-385

[41] *Ibid*

La problématique écologique ne fut pas la seule à influencer ces nouveaux modes de gouvernance. L'urbanisme a également fait émerger des questions concernant les modes d'actions et de gouvernances reliés aux actions collectives, délibératives et participatives. En effet, le politiste et urbaniste Gilles Pinson, explique que depuis les années 70, les projets urbains ne sont plus seulements des projets visants à démontrer les savoirs et les idées novatrices des villes et de ses architectes bien au contraire. Mais ils deviennent des activités politiques nécessitant "*...l'implication des acteurs du territoire concerné"* ainsi que *"la valorisation des ressources que ce territoire recèle.*"[42]. Cette nouvelle façon de penser, amènera alors les villes à lier l'urbanisation intensive à l'urbanisme et aux pratiques sociales déjà présentes au sein d'un territoire. La prise en compte des besoins et des habitudes des acteurs locaux ainsi que des habitant.e.s deviendra alors une forme de *"ressources mobilisables dans le cadre de la conception des espaces"*[43]. Cependant la difficulté arrive alors dans la récolte de ces informations, en effet, comment recueillir l'avis, les besoins et les habitudes des acteurs locaux et habitant.e.s ? Car qui plus est, les savoirs des expert.e.s sont aux aussi remis en question. Non pas parce que considéré comme non pertinents, mais tout simplement parce que ces questionnements ne semblent pouvoir être résolus que par des personnes ayant d'ores et déjà connaissances des pratiques sociales et urbaines de ces lieux. Car comme l'explique Bernard Manin que nous avons déjà cité plus haut "*...aucun individu ne peut prétendre posséder toute l'information pertinente sur une décision qui affecte tout le monde"*[44]. Malgré tout, les experts et leurs savoirs continueront à déterminer ce qui sera réalisable ou non et d'une certaine manière ce qui sera le plus adapté pour la vie des individus.

---

[42] PINSON Gilles. *Chapitre 5 : Le projet urbain comme instrument d'action publique* dans LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick. *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po, 2005. p.199-233

[43] *Ibid*

[44] MANIN Bernard. *Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique*. Le Débat. Vol.33, n°1, p.72-94

Par la suite, la volonté de mise en avant de l'avis de la population continuera à avoir lieu par le biais de divers lois et projets. Comme notamment dans les années 80 avec le "*Projet Urbain*" animé au ministère de l'équipement par l'urbaniste d'état Ariella Masboungil. Un projet qui déclenchera lui même le 13 décembre 2000 la loi Relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain et qui aura pour but de répondre à trois exigences. Tout d'abord de solidarité, de développement durable et enfin de renforcement de la démocratie et de la décentralisation. Bernard Jouve, souligne alors la nécessité de responsabiliser davantage les citoyen.e.s, impliquant un *empowerment* de la société civile se traduisant elle même par une nouvelle forme de contrôle et de gestion[45]. De ce fait, des nouveaux instruments de l'action publique se mettent alors en place, comme par exemple la *Loi Vaillant* rendant obligatoire les conseils de quartiers pour les moyennes et grandes villes, des référendums locaux pour rendre les prises de décisions plus transparentes, ou bien encore comme a pu le faire la ville de Rennes avec un budget participatif proposé dans le cadre du projet *La Fabrique Citoyenne*[46]. Patrick Le Galès donne par ailleurs la définition de ces instruments les qualifiants d'outils qui "... *permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale*.[47]". Ces nouveaux instruments traduisent alors l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance à savoir celle de la gouvernance urbaine. La gouvernance urbaine se définit alors comme un mode de gouvernance dans lequel la population se responsabilise davantage et prend part aux problématiques collectives, économiques, administratives et vient appuyer des réformes visant à mettre en avant une démocratie non plus représentative, mais participative et délibérative et à lutter contre la corruption. La gouvernance urbaine regroupe diverses formes d'outils communicationnelles, d'organisation et de

[45] JOUVE Bernard. *La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument politique*. Revue International des Sciences Sociales, 2007, n° 193-194 , pp. 387-402

[46] Site de la Ville de Rennes. *Le budget participatif, mode d'emploi* [en ligne]. Cap Collectif, 2015, 2019 [consulté le 26 février 2020]. Disponibilité et accès https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/pages/le-budget-participatif-mode-demploi

[47] LE GALÈS Patrick, LASCOUMES Pierre. *Introduction: L'action publique saisie par ses instruments* dans *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po, 2005. pp.13

coordination permettant ainsi de répondre à cette nouvelle forme de gouvernance qui amène la société civile à s'autonomiser.

Ces nouveaux canaux et outils passent par des nouvelles lois, comme nous avons pu le voir précédemment, visant à intégrer davantage la parole et le pouvoir des citoyens. Cette parole peut notamment être prise en compte par le biais de budget participatif, comme par exemple dans le cas de la ville de Rennes avec *La Fabrique Citoyenne*. Mais aussi en prenant en compte la parole de la population à travers diverses associations, venant en aide par exemple aux personnes les plus démunies comme UTOPIA56, répondant aux besoins culturels d'un quartier comme les MJC, militante et de lutte, mais aussi, et c'est l'objet d'étude de ce mémoire, par le biais de projet citoyen venant des citoyens eux-mêmes.

3. Hypothèses

À partir de la présentation du sujet de notre étude ainsi que de son cadrage théorique, nous expliquerons désormais les différentes hypothèses de cette problématique : **Quels effets les Tiers-Lieux ont-ils sur l'action publique et ses citoyen.e.s ? L'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur à Rennes.**

Ces axes de recherches nous permettront de développer des hypothèses lors de notre analyse. Ces dernières seront par la suite re-questionnées à travers notre analyse de revue de presse et notre entretien réalisé avec Patrice Allais.

a. Un nouvel espace et outil et de communication

Nos sociétés traditionnelles Européennes, c'est à dire celles dans lesquels nous vivons, ont été constamment remises en questions. Les crises économiques, sociales, mais également aujourd'hui écologiques et sanitaires ont poussé ces dernières à prendre des décisions afin de résoudre ces problématiques. Des décisions

institutionnelles qui ne sont parfois pas comprises et qui vont à l'encontre des volontés des citoyen.e.s. Ces actions sont alors elles-mêmes remises en question par les individus et font l'objet de mobilisations et de manifestations de la part de ces dernier.ère.s. Nous pensons notamment au mouvement des Gilets Jaunes, Nuit Debout, mais aussi aux manifestations contre la réforme des retraites. Cette volonté de prise de parole par le peuple, ne semble cependant pas être prise en compte et est parfois même empêchée et interdite. Malgré tout, la crise écologique, mais également en ce moment la crise du Covid19, qui a elle même engendré une crise économique, poussent d'une certaine manière les institutions à remettre en question la parole et surtout le pouvoir des citoyen.e.s. En effet, plusieurs outils, comme nous avons pu le voir précédemment, sont désormais mis en place, mais ils ne semblent pas encore répondre suffisamment aux besoins d'écoute et de prise de parole des citoyens.

De ce fait les Tiers-Lieux viendraient répondre à cette problématique qui est celle de la non-existence de canaux de communication, mais aussi d'espaces entre les citoyen.ne.s et les institutions. Ces espaces, ces lieux donneraient aux individus la possibilité d'accomplir pour eux-mêmes ainsi que pour la communauté, un projet qui leur parle individuellement, mais également de créer un dialogue avec les institutions mises en places. L'histoire de l'Hôtel à Projet Pasteur a par ailleurs prouvé à plusieurs reprises que grâce à cet espace, les citoyen.ne.s ont pu développer leurs projets tout en partageant et découvrant le projet des autres citoyen.ne.s. Mais ils ont également et surtout un espace spécialement dédié au dialogue et à leurs paroles. Les Tiers-Lieux produisent alors une nouvelle forme de citoyenneté, plus ouverte aux un.e.s et aux autres et à leurs besoins individuel.le.s, qui se complète également avec le besoin de la communauté. Ces espaces amèneraient et aideraient ainsi les institutions à adopter le rôle d'éducateur dont parlait Durkheim, et ce grâce à la transformation de ces lieux en nouveau dispositif de communication.

b. Retrouver sa place dans l'espace public

Si ces nouveaux espaces permettent aux citoyen.e.s, ainsi qu'aux institutions d'utiliser un nouveau canal de communication pour s'écouter, se comprendre et échanger, ces espaces auront aussi une autre utilité, à savoir celle de redonner aux citoyen.ne.s leurs propres places dans l'espace public. En effet, si de nombreuses associations permettent aux individus de se retrouver et d'échanger, par exemple par le biais de projets artistiques ou bien encore sociaux, aucun espace ne permet à ces dernier.ère.s de se réunir dans un lieu propice à diverses disciplines et au partage de celles-ci. Également, ces nouveaux lieux donnent la possibilité de créer une nouvelle forme d'espace public, ou plutôt de créer une nouvelle forme d'*agora*. De ce fait, les Tiers-Lieux permettraient de légitimer la parole, et les prises de décision citoyennes, tout en gardant un lien avec les modes de gouvernances mis en places. Ainsi, ces espaces répondraient, aux nouveaux besoins des individus, et plus particulièrement des nouvelles générations qui semblent être davantage en quête vers des nouvelles formes de relations humaines et sociales, de travail ainsi que de gouvernance. Ces derniers deviendraient également des médiateurs entre les institutions et les citoyens créant ainsi des nouvelles formes de gouvernance ayant pour point central la participation et la délibération.

c. Le réajustement des systèmes de gouvernance mis en place

Face à la nécessité de retrouver la place des citoyen.e.s au sein de l'espace public et de ce fait dans le système de la gouvernance, ces lieux pourraient également ajuster les systèmes déjà en place. En effet, et comme nous pouvons le voir aujourd'hui avec les différents exemples que nous avons cités plus haut, les institutions tentent désormais d'intégrer davantage les citoyen.e.s dans des délibérations et des prises de décisions. De ce fait, les Tiers-Lieux arrivent comme une forme de nouvel outil, afin de répondre au développement de nouvelles formes de gouvernance. Ces dernières seront par ailleurs et peut-être plus à même de

répondre aux besoins des individus de manière locale, mais également de les laisser davantage s'impliquer dans la résolution de leurs propres problématiques et de décider par eux-mêmes de l'évolution de leurs communautés et donc de leurs espaces. Car si l'idée est bien d'aider ces nouveaux espaces à se développer, il va de fait que les différents projets qui se développeront au sein de ces lieux, amèneront potentiellement des nouvelles formes de communautés citoyennes, créant elles-mêmes des nouvelles formes de gouvernances. De ce fait, si nos formes de gouvernance actuelles accompagnent ces nouveaux espaces, les institutions devront elles-même un jour s'adapter aux nouvelles formes de gouvernance émergentes. Les Tiers-Lieux pourraient alors être considérés comme des espaces apportant une information provenant désormais directement des citoyen.ne.s. Ils pourraient également, devenir des lieux d'expérimentation de la gouvernance, donnant ainsi des perspectives de réajustement de la gouvernance en place.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous présenterons dans cette troisième partie les modalités de notre étude.

III. MODALITÉS DE L'ÉTUDE

Après avoir exposé notre objet d'étude, notre cadrage théorique ainsi que nos hypothèses, il convient désormais d'éclaircir les modalités de notre étude. Ainsi cette dernière sera composée d'une analyse de revue de presse, traitant de l'Hôtel à Projet Pasteur, puis d'un entretien réalisé avec Patrice Allais - Directeur Adjoint du Pôle Solidarité, Culture et Citoyenneté de la ville de Rennes.

A. MODALITÉS DE L'ANALYSE DE L'OPINION PUBLIQUE

Afin de comprendre comment les Tiers-Lieux peuvent agir sur les institutions et sur ses citoyen.e.s, il nous semblait important de définir qu'elle pouvait en être la représentation de ces derniers dans l'opinion publique. Comme l'explique Yves Sintomer[48], les institutions comme celles de la presse au sein de nos modes de gouvernance, font parties tout comme "la liberté d'opinion et de discussion"[49] ainsi que des votes, des moyens de représentation de cette opinion.

De ce fait c'est à travers une revue de presse que nous avons décidé de décortiquer et de comprendre l'impact des Tiers-Lieux sur les citoyen.ne.s ainsi que sur les institutions.

Cependant, il nous faut rappeler que cette analyse de discours sera bien évidemment discutable. En effet, une revue de presse ne peut représenter une opinion générale et qui plus est celle des citoyen.e.s la ville de Rennes. Malgré tout, elle nous semble, à

[48] SINTOMER Yves. *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*. Presses Universitaires de France, Paris, 2011, Vol.2
[49] *Ibid*, pp.5-28

notre échelle et dans nos moyens d'analyse, celle qui en est la plus pertinente, au regard de ce qu'a pu développer Yves Sintomer à son sujet.

1. Le recueil et la sélection des documents

Pour pouvoir comprendre l'influence d'un Tiers-Lieux et plus particulièrement celui de l'Hôtel à Projet Pasteur sur la ville de Rennes, nous analyserons les différents points de vue et discours récoltés dans une revue de presse datant de 2012 (début du projet de L'Université Foraine) à aujourd'hui. Cette dernière sera constituée d'articles nationaux, régionaux et locaux traitant de notre objet d'étude. De ce fait il convient également de préciser comment ont été recueillis ces derniers et d'expliquer comment nous les avons classés.

En premier lieu, Lise Buisson, assistante de coordination, ainsi que Gwénola Drillet coordinatrice de l'Hôtel à Projet Pasteur, nous ont permis d'accéder à la revue de presse de l'Hôtel à Projet Pasteur. Cette dernière fût par la suite modifiées et améliorées grâce à des moteurs de recherches (Google, Ecosia) et des lanceurs d'alertes, puis classées en quatre catégories représentant quatre moments clés de l'Hôtel à Projet que voici :

2012 à 2015 : L'université Foraine

En 2012 naît, sous l'idée de Patrick Bouchain et de l'ancien maire de Rennes Daniel Delaveau le projet de l'Université Foraine. Ce projet se définit alors comme un non-projet qui a pour ligne directrice de redynamiser un lieu public, en permettant à des individus non "formatés"[50] d'expérimenter et de créer des projets interdisciplinaires. Cette période sera marquée par plusieurs grands moments. Tout d'abord par le début de l'installation de la permanence architecturale tenue par l'architecte Sophie Ricard en 2013, puis grâce à cette dernière, le début des

[50] DONADA Julien. *L'étrange histoire d'une expérience urbaine*. Kepler 22 Productions et Arte France

rencontres interdisciplinaires, ainsi que des occupations en actes de l'Université Foraine.

2015 à 2017 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur

En 2015, la ville de Rennes décide de continuer cette expérience en marquant une deuxième étape dans l'histoire de L'Université Foraine en confiant deux missions à la société Publique Locale d'Aménagement, Territoires Publics. Tout d'abord, avec l'accueil d'une école à son rez-de-chaussée, puis le développement d'un Hôtel à Projet à ses étages. L'Hôtel à Projet questionne alors les nouveaux besoins de la ville de ses citoyen.ne.s et ses collectivités créant par la suite une Assemblée des Partenaires "*constituée de personnes physiques et morales, représentantes de la société civile dans des pratiques et disciplines variées*"[51]. Ces étapes seront également marquées par l'installation d'un chantier de réhabilitation du bâtiment Pasteur, la création d'une Assemblée Constitutive de l'Association Collégiale de l'Hôtel Pasteur, permettant ainsi d'amener des questions sur des modèles de gouvernance partagés et d'économie contributive.

2017 à 2019: La présentation de l'Hôtel à Projet Pasteur à la Biennale d'Architecture de Venise et la Convention entre l'Association l'Hôtel Pasteur et la ville de Rennes

Suite au commencement de son chantier de réhabilitation puis à ses divers travaux de recherches et de questionnement sur ses modèles de gouvernances et d'économie contributive, l'Hôtel Pasteur marque une nouvelle et grande étape lors de la présentation de son projet, durant la Biennale d'Architecture de Venise. Cette exposition internationale d'art contemporain a permis de démontrer qu'il était possible de repenser nos villes et leurs architectures, ainsi que leurs modèles de gouvernance. Le chantier de réhabilitation, ainsi que la poursuite de la recherche par

[51] Hotel Pasteur, *Création d'une assemblée de partenaire* [en ligne], Hotel Pasteur, 2019 [consulté le 22 mars 2020], Disponibilité et accès http://www.hotelpasteur.fr/

le biais de rencontres avec l'Assemblée des Partenaires, l'Assemblée Constitutive de l'Association Collégiale, mais également avec l'aide de nouveaux projets comme celui du docteur psychiatre Philippe le Ferrand, accompagné par l'EMPP - Équipe Mobile Précarité Psychiatrie, de l'hôpital Guillaume Régnier et intitulé *Le chantier en sciences sociale et promotion de la santé mentale.*

Enfin, en avril 2019 et suite au premier mandat passé avec la ville de Rennes, l'Association l'Hôtel Pasteur, signe alors une convention avec la ville "*portant sur la mise à disposition des locaux, doublée d'un contrat d'objectifs*"[52] pour une durée de cinq ans.

2019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination

L'Association l'Hôtel Pasteur continue de travailler sur l'autonomisation de ce lieu et sur son modèle de gouvernance et d'économie contributive. Si le territoire a bel et bien pris une place importante dans l'Hôtel à Projet Pasteur, l'association continuera d'en être gestionnaire. C'est donc dans cette seconde phase de gestion et de coordination que Sophie Ricard donne les clés de l'Hôtel Pasteur à Gwenola Drillet, qui a depuis 2014, par le biais de ses travaux de recherches et de son implication sur le terrain dans l'association, déjà traversé les nombreux questionnements de ce projet, notamment celle de "*la mutation au sein de nos sociétés*"[53].

Nous tenons à préciser qu'il aurait été pertinent d'ajouter en parallèle de l'histoire de Pasteur, des étapes clés de l'action publique de manière générale, afin de comprendre davantage les opinions présentes dans ces articles. Cependant, il est important de prendre en compte la faisabilité de nos analyses, et cette dernière ne semble pas réalisable pour des raisons techniques et méthodologiques.

[52] Hotel Pasteur, *Convention avec la ville de Rennes*[en ligne], Hotel Pasteur, 2019 [consulté le 2 février 2020], Disponibilité et accès http://www.hotelpasteur.fr/lhistoire

[53] Hotel Pasteur, *L'association recrute pour la coordination générale* [en ligne], Hotel Pasteur, 2019 [consulté le 2 février 2020], Disponibilité et accès http://www.hotelpasteur.fr/lhistoire

Les différents articles seront donc classés de manière chronologique suivant l'histoire de l'Hôtel à Projet Pasteur. Il nous semble nécessaire de pouvoir remettre en contexte les moments de publication de ces derniers, afin de prendre en considération les changements et les avancements du projet. En effet, certains projets au sein de l'Association Pasteur, auront peut-être une certaine influence sur l'avis que peuvent avoir les journalistes, ainsi que les citoyen.ne.s à son sujet. De ce fait il est fondamental de prendre en considération ces derniers, afin de comprendre pourquoi certaines opinions peuvent avoir changées, ou non, au cours de son histoire.

Par la suite, au sein même de ces classements chronologiques, ces articles seront triés à l'échelle nationale, régionale et locale. En effet, nous pensons qu'il est également primordial de mettre en évidence l'échelle géographique de ces articles et de ce fait les personnes qu'ils visent. Car en fonction des personnes touchées, l'opinion ne sera également pas la même et c'est pour cette raison qu'il est également important de le prendre en considération.

Ces contenus seront par la suite confrontés à une grille d'analyse que nous détaillerons dans notre prochaine partie.

2. Composition de la grille d'analyse

Pour pouvoir analyser ces différents articles, nous réaliserons une grille d'analyse qui comprendra quatre thèmes. Ces thèmes seront étroitement inspirés de nos hypothèses ainsi que de notre cadrage théorique.

a. Informations générales

Ce premier thème aura pour but de prendre en compte les positionnements des journalistes ainsi que de leurs lieux de parution au regard de notre sujet d'étude :

l'Hôtel à Projet Pasteur. Ces questionnements, sont nécessaires afin de prendre en compte pourquoi telle ou telle opinion sera développée dans l'article. En effet, il va de soi que chaque journaliste, et titre de journal ou média (culture politique du journal/média) et lieux de parutions auront une compréhension différente sur notre sujet d'étude. Il est donc important de prendre ce positionnement en compte, afin de comprendre davantage les explications qui seront développées à son sujet. Tout comme il est important de prendre en compte le positionnement des auteur.e.s, ainsi que leurs lieux de parution, sa date l'est tout autant. En fonction de ces moments, l'avis ainsi que le sujet de l'article pourra être développé d'une autre manière, comparé à ce que nous allons par exemple pouvoir voir un autre moment.

Ce premier thème sera donc composé de deux questions tout d'abord sur l'auteur et son lieu de parution puis sur date.

Thème 1 - Informations générales	
Information sur l'article et son auteur	
Journal / Blog / Communiqué de presse / etc	
Journaliste	
Information sur la période	
Date	
Période de Pasteur	

b. La compréhension du lieu

Après avoir défini le positionnement de nos auteur.e.s et de leurs lieux de parutions, il nous faut désormais comprendre comment ces dernier.ère.s définissent ces lieux. Ce thème sera donc divisé en deux parties, qui questionneront la capacité de son auteur à comprendre ce nouvel espace, tout d'abord le questionnant sur

l'espace en lui même, puis sur les individus qui s'y impliquent. Cette dernière partie, nous aidera à définir si il y a bel et bien un clivage générationnel entre des individus qui parlent de ce projet et ceux qui utilisent ce lieu. Cette grille nous permettra de découvrir si le projet de l'Association Pasteur a bel et bien été compris.

Thème 2 - La compréhension du lieu	
Le lieu	
De quoi traite ce lieu ?	
Quel est son but ?	
Comment s'organise-t-il ?	
Les individus	
Qui y a accès ? comment ? et pourquoi ?	
Qui sont-ils.elles ?	
Quel âge ont-ils.elles ?	
Quels sont leurs professions ?	
Que font-ils.elles au sein du projet ?	

c. Une nouvelle place pour les citoyen.e.s

Comme nous avons pu le voir dans notre cadrage théorique à travers la théorie de la démocratie délibérative et son impératif délibératif, Yves Sintomer[54] expliquait via le développement d'Émile Durkheim des canaux de communication entre État et citoyen.ne.s, que la défaillance de ces dernier.ère.s se trouvaient dans le manque de communication et de ce fait d'informations provenant des citoyen.e.s aux institutions. De ce fait, nous souhaitons par le biais de ce troisième thème, questionner l'avis de ces articles à ce sujet, afin de comprendre si ces dernier.ère.s voient dans ces espaces une **nouvelle** façon de communiquer avec les institutions et

[54] SINTOMER Yves. *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*. Presses Universitaires de France, Paris, 2011, Vol.2

de retrouver sa place dans l'espace public.

De ce fait, ce thème sera divisé en deux parties. Une première qui questionnera la compréhension des projets développés au sein du Projet Pasteur, afin de déterminer si ces derniers semblent être un espace nouveau créant une forme de communication nouvelle entre l'institution rennaise et les citoyen.e.s. Puis d'une deuxième partie qui questionnera les effets que ces derniers peuvent avoir sur la vie citoyenne.

Thème 3 - Une nouvelle place pour les citoyen.e.s	
Les projets	
Quels projets y sont-installés ?	
Quels sont leurs buts ?	
Leurs impacts	
Qu'ont-ils apporté au sein de Pasteur ?	
Quels impacts ont-il sur l'action publique et les collectivités à ce sujet ?	
Quels impacts ont-il sur la vie citoyenne ?	

d. Une nouvelle forme de gouvernance

Comme expliqué lors de notre cadrage théorique, mais également dans nos hypothèses, ces espaces, et plus particulièrement l'Hôtel à Projet Pasteur, sont des endroits propices à l'expérimentation de nouveaux modes de gouvernance et d'économie contributive. De ce fait, à travers ce quatrième thème, nous chercherons à savoir si ces espaces sont bien perçus comme tel et si ils y impliquent bien la place des citoyen.e.s ainsi que celle des institutions dans ces nouveaux modes de gouvernance. Car comme nous avons pu l'expliquer à travers notre dernière hypothèse et en reprenant la question de Raphaël Besson expert en socio-économie

urbaine, "*Les Tiers Lieux sont-ils des lieux qui apprennent aux individus à accepter les transitions ? Ou plutôt des lieux qui les incites à remodeler et à agir sur les transitions en fonction de leurs propres besoins ?"*[55]

Thème 4 - Une nouvelle forme de gouvernance	
Les citoyen.ne.s	
Les citoyen.ne.s sont-ils impliqués dans ce projet ?	
Si oui comment ?	
Si il y a implication des citoyen.ne.s, cette dernière a t-elle un effets sur la vie citoyenne ?	
Le lien avec la ville de Rennes	
Quel effets ont ces projets sur l'action publique et les collectivités à ce sujet ?	
Quelle est le positionnement des institutions à son sujet ?	

À la suite de ces analyses, nous reprendrons chacune de ces grilles et tenterons d'en dresser un bilan.

B. ANALYSE DE L'OPINION PUBLIQUE

Comme nous avons pu l'expliquer lors de la présentation de notre analyse, cette dernière se déroulera donc en quatre parties représentant quatre moments clés de l'Hôtel à Projet Pasteur. Chacune de ces parties seront analysées grâce à notre grille de questions abordant quatre thèmes qu'ils nous semblaient pertinent d'analyser au regard de notre problématique. Ces thèmes sont donc les suivants : les informations générales concernant les articles, la compréhension du lieu, les

[55] BESSON Raphaël. *Pour des espaces transitionnels* dans *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Encore Heureux, Paris, 2018, pp.67

nouvelles informations que ce dernier apporte aux citoyens ainsi qu'aux institutions, et enfin le thème des nouveaux modes de gouvernance.

Chacune de ces parties a été analysée de manière indépendante et non pas dans leurs globalités, ce que nous ferons cependant lors de la conclusion de cette partie.

1. Analyse détaillée

a. 2012 à 2015 : L'Université Foraine

Thème 1 : Informations générales

En premier lieu, cette première partie contient dix articles. La majorité de ces derniers proviennent du quotidien régionale *Ouest-France*. En effet, seulement trois articles sur dix viennent d'autres quotidiens nationaux qui sont *Le Point*, *Libération*, mais également d'un magazine nommé *Place Publique* et édité par l'association Nantaise *Mémoire et Débat*, qui organise et anime des débats autour des questions urbaines et installé au cœur de la métropole Nantes et Saint-Nazaire. Nous avons donc l'opinion de la presse régionale, reflétant ainsi ce qui se passe autour de l'Université Foraine au sein du bassin rennais, ainsi que l'opinion d'une presse spécialisée ou nationale qui s'exprime sur ce nouveau projet de manière extérieure.

Thème 2 : La compréhension du lieu

Concernant la compréhension du lieu, de manière générale, il semble difficile d'expliquer ce qu'est et sera l'Université Foraine. En effet, seulement trois des articles réussissent à expliquer ce qui se passera au sein de cette dernière. Tout d'abord, un premier article venant du quotidien *Ouest-France,* intitulé *Bouchain,*

l'architecte qui veut libérer les maires[56], et qui grâce et à travers l'interview de Patrick Bouchain réussi à expliquer le projet de l'Université Foraine. Malheureusement nous ne connaissons pas le nom de son auteur.e. Le deuxième article venant du journal *Libération* et intitulé *Imaginer des lieux aux usages impensés*[57], réalise également une interview de Patrick Bouchain. Cependant, il est important de prendre en compte que la journaliste de cet article, *Anne-Marie Fèvre*, est également une spécialiste du sujet de l'urbanisation et de l'architecture, ce qui explique que ce dernier soit plus précis. En effet, on retrouve dans celui-ci plusieurs points importants de la carrière de l'architecte Patrick Bouchain qui permettent de comprendre davantage la démarche de Pasteur. Enfin, le troisième article venant du magazine *Place Publique* et intitulé *Université Foraine: Une Utopie en Marche*[58], reprend l'historique du projet de l'Université Foraine, en parlant de l'opposition présente entre cette dernière et l'Association des Sciences de Rennes 1. Il semble donc pour le moment encore difficile de comprendre ce qui se passe et ce qui se passera au sein de l'Hôtel Pasteur et ce même si l'expérience de Patrick Bouchain permet d'en comprendre davantage. En effet, à ce stade, si l'ébauche de ce lieu est comprise, on ne sait cependant pas ce qui s'y passera, et la ville ne semble pas vouloir s'exprimer à ce sujet comme l'explique l'article *L'Université Foraine à l'ex fac-dentaire agace*[59], du *Ouest-France*.

Thème 3 : Une nouvelle place pour les citoyen.ne.s

Concernant le développement d'un nouveau lieu pour les citoyen.ne.s, il semble difficile de parler d'ores et déjà d'un nouvel outil de communication entre les citoyen.ne.s et l'institution. Tout d'abord à travers l'article du *Ouest-France* intitulé *Fac Pasteur, l'Université Foraine se réjouit*[60], exprimant le fait que l'Université Foraine a bel et bien prouvé qu'il était possible d'expérimenter des nouvelles formes

[56] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 9
[57] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 3
[58] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 20
[59] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 14
[60] Annexes. *Revue de presse*, pp.17

de décisions et que, par conséquent, la parole et de ce fait les prises de décisions par les citoyen.ne.s étaient possibles. Et deuxièmement, avec l'article *Université foraine, une utopie en marche*[61] du magazine *Place Publique* qui cette fois-ci souligne un exemple d'information que peut apporter ces lieux. Car comme l'explique son auteur Georges Guitton, si L'Université Foraine ne peut à cet instant montrer ni de rapport d'activité, ni de bilan financier, elle amène cependant un besoin pour l'Association des Sciences de Rennes 1, à savoir celui de mettre en avant d'importantes collections zoologiques, botaniques, géologiques et instrumentales.

Thème 4 : Une nouvelle forme de gouvernance

Le thème de la gouvernance n'est, quant à lui, pas encore évoqué. Néanmoins, on comprend que l'Université Foraine, à travers l'expérience de Patrick Bouchain, amènera des nouvelles façons de penser la vie citoyenne, notamment en incluant davantage ces dernier.ère.s dans des décisions qui les impliquent.

Dans la première partie de cette analyse, nous pouvons voir que le projet de l'Université Foraine est un projet pour le moment flou, mais que cependant ce flou semble normal au vu de l'essence de ce dernier. Néanmoins et malgré les explications de Patrick Bouchain, ce projet ne semble pas encore avoir été compris, notamment par l'opposition, et s'avère également ne pas être légitime à rester au sein de l'Hôtel Pasteur. Comme l'explique l'article du *Ouest-France*, *L'Université à l'ex fac dentaire agace*[62]. Mais, comme nous avons pu le voir, les derniers articles montrent tout de même que la vocation de cet espace, à savoir d'être un *"laboratoire des innovations sociales et urbaines"*[63], a bien été comprise, et ce notamment par la ville de Rennes qui, même si elle ne s'exprime pas, laisse l'expérience se concrétiser. Puisqu'en effet, même si le projet de l'Université Foraine s'arrête, le projet de la Mission Pasteur voit le jour et forme également une

[61] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 20
[62] Annexes. *Revue de presse*, pp.14
[63] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 20

nouvelle cohabitation entre ce dernier et la construction d'une école dans son sous-sol.

b. 2015 à 2017 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur

Thème 1 : Informations générales

Dans cette deuxième partie, cinq articles ont été analysé dans cette période. Cette dernière comprend trois articles provenant du magazine régional et spécialisé dans l'art *Unidivers*, un communiqué rédigé par la ville de Rennes et enfin deux articles publiés par le quotidien *Ouest-France*. Nous avons donc ici pu analyser trois points de vue. Un premier venant du magazine, *Unidivers*, intitulé *L'Université Foraine devient la Mission Pasteur*[64], et qui explique ce qu'apporte ou pourra apporter l'Hôtel à Projet Pasteur, notamment en terme d'innovations sociales, numériques, et culturelles. Un second point de vue qui pour la première fois vient de la ville de Rennes, à travers un communiqué publié sur son site *Presse Métropole Rennes*, et intitulé *Installation de la mission Pasteur: une école et un hôtel à projet en devenir*[65]. Enfin un avis plus local et moins spécialisé, venant du quotidien *Ouest-France*.

Thème 2 : La compréhension du lieu

Contrairement à la première partie, chacun.e des auteur.e.s de ces articles semblent être capable d'expliquer ce qui se passe au sein du bâtiment Pasteur. L'incompréhension ainsi que le conflit généré par l'Association des Sciences de Rennes, n'est plus autant abordé. L'idée n'est plus de chercher à définir ce qu'est Pasteur, mais plutôt de voir ce qui s'y passera.

[64] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 20
[65] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 39

Le thème récurrent devient alors celui de la Mission Pasteur, nouveau chapitre de l'Université Foraine, soutenu par la ville de Rennes.

Thème 3 : Une nouvelle place pour les citoyen.ne.s

Malgré le fait que nous sachions que l'Université Foraine se transforme en Mission Pasteur, plusieurs projets venants d'associations, de collectivités, mais aussi de besoins tout simplement individuels ont pu se développer au sein du bâtiment. Seulement, deux articles venant du magazine *Unidivers* et intitulés *Hôtel Pasteur à Rennes: à lieu rare, projets nouveaux (entretien avec Sophie Ricard)*[66] et *L'Hôtel Pasteur à Rennes un patrimoine en question*[67], évoquent le thème de l'espace, et plus particulièrement celui de la place des citoyen.ne.s dans la ville. En effet, nous comprenons qu'en transformant l'Université Foraine en Mission Pasteur, l'association, la ville de Rennes, les partenaires et les hôtes du lieu, ont cherché dans ce moment clé à questionner des modèles de gouvernance partagés, d'économie contributive, et de ce fait des moyens et outils afin de créer un dialogue avec les citoyens. Cependant, ce thème n'étant que abordé par *Unidivers* à travers la mise en avant de la nécessité de créer des nouveaux canaux de communication entre les citoyens et les institutions, peut-être n'a-t-il, à ce moment précis, pas été compris et tout simplement pas autant mis en avant.

Thème 4 : Une nouvelle forme de gouvernance

Concernant l'intervention de la ville et plus particulièrement l'idée de nouvelles formes de gouvernances, ces hypothèses sont quant à elles davantage présentes que dans la partie précédente. En effet, l'institution rennaise exprime enfin son avis et notamment sa position sur ce projet. Comme on peut le voir notamment à travers l'article ou plutôt le communiqué, rédigé par *Presse Métropole Rennes* et intitulé *Installation de la mission Pasteur: une école et un hôtel à projet en devenir*[68],

[66] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 23
[67] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 25
[68] Annexes, *Revue de Presse*, pp.39

qui présente l'avenir du bâtiment Pasteur, avec la construction de son école et la mise en place d'un Hôtel à Projet dans ce lieux. On comprend désormais que la ville de Rennes soutient et même participe à l'élaboration de ce dernier.

De manière générale, ces différents articles nous montrent que le projet semble avoir été compris et que l'institution rennaise le soutient mais y est également impliquée. Cependant, la place des citoyen.ne.s à travers la création de nouveaux espaces dans la place publique ne sont quasiment pas abordés. Ce qui nous amène à nous demander si l'opportunité de créer un nouvel espace et un nouveau moyen de communication pour les citoyen.ne.s a bien été compris.

c. 2017 à 2019: La présentation de l'Hôtel à Projet Pasteur à la Biennale d'Architecture de Venise et la Convention entre l'Association l'Hôtel Pasteur et la ville de Rennes

Thème 1 : Informations générales

Cette troisième partie comporte huit articles. Un premier provenant du magazine *Ouishare*, magazine et collectif spécialisé sur la question de la transformation sociétale et qui cherche à définir les Tiers-Lieux à travers un entretien au côté de Sophie Ricard et de son expérience à Pasteur. Un deuxième comportant également un court reportage d'une minute et cinquante secondes, rédigé et réalisé par la chaîne de télévision régionale *Franceinfo*. Quatre articles locaux publiés par le quotidien *Ouest-France*, ainsi qu'un article rédigé par le quotidien *20mn* et qui décrit l'Hôtel Pasteur comme le lieu le plus "*cool de la ville*"[69], comme l'explique son titre. Enfin, un dernier article publié par le site de la *Fédération des Entreprises Publiques Locales* et qui mettra en avant le nouveau rôle de concierge de la SPLA - Société Publique Locale d'Aménagement désormais acteur au sein de l'Hôtel à Projet Pasteur.

[69] Annexe, *Revue de Presse*, pp.53

Dans cette partie, la presse locale est encore une fois présente, cependant d'autant plus que dans les précédentes parties. Tout comme dans la deuxième partie, un nouvel acteur ou plutôt partenaire, la SPLA - Société Publique Locale d'Aménagement, s'exprime à travers son propre canal de communication, à savoir le site de la *Fédération des Entreprises Publiques Locales.*

Thème 2 : La compréhension du lieu

De manière générale et désormais, le Projet Pasteur a bel et bien été compris et accepté. En effet, nous pouvons voir que sur les huits articles, cinq utilisent dans leurs définitions de Pasteur, les termes de "citoyen.ne.s", "d'usages", "d'usager.ère.s", "d'expérimentation" et de "laboratoire". Des définitions qui par ailleurs ne sont jamais vraiment les mêmes, mais qui semblent exprimer la même idée. Un point qui nous fait mettre en avant le fait que chacun.e de ces auteur.e.s ce sont eux.elles mêmes approprié.e.s l'explication de ce lieu en fonction de leurs représentations. Tout comme le font les hôtes de Pasteur lorsqu'ils.elles utilisent ce bâtiment en fonction de leurs propres besoins, mais aussi de ceux des autres.

Cette compréhension du lieu est par ailleurs bien expliquée dans l'article du quotidien *20mn, Rennes: Comment l'Hôtel Pasteur est devenu le lieu le plus cool de la ville*[70]. En effet, son auteur Camille Alain, qui avait déjà rédigé un article à ce sujet que nous avons pu analyser dans la première partie, s'exprime dès le début de son article sur le fait d'avoir mis du temps à comprendre l'Hôtel à Projet Pasteur, "*"Partir sans savoir ce que l'on va faire, mais savoir ce que l'on veut faire." Ces mots prennent aujourd'hui un sens. Alors que l'on peinait il y a quelques années à imaginer ce que deviendrait l'ancienne fac dentaire, le résultat est aujourd'hui vraiment probant."*[71].

En revanche, nous pouvons voir que concernant l'avenir du bâtiment, difficile de comprendre comment se profilera la suite. À travers ces différents

[70] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 53
[71] *Ibid*

articles, nous comprenons l'installation de l'école au rez-de-chaussée du bâtiment et l'installation de la Mission Pasteur aux étages, mais tout comme au début de l'Université Foraine, impossible de savoir ce qui s'y passera réellement. Cependant, ceci montre également la volonté de ne pas programmer pour justement laisser la possibilité à des besoins instantanés de prendre place au sein du bâtiment.

Thème 3 : Une nouvelle place pour les citoyen.ne.s

Concernant la place des citoyens dans ce projet, on comprend à travers désormais plusieurs exemples de projets comment interviennent, les citoyen.e.s, les usager.ère.s et plus particulièrement comment leurs interventions vont créer un apport important dans la gestion de Pasteur. Un point qui n'était pas démontré à travers des exemples dans les précédentes parties. Par exemple, Sophie Ricard à travers son entretien dans l'article *Un Tiers-Lieux est une sorte de place publique avec un toit et entretien*[72] *avec Sophie Ricard* du magazine *Ouishare*, nous fait une liste des différents projets qui se sont déroulés à Pasteur. Elle développe également l'idée, peu comprise également dans les précédentes parties, que ce sont les projets ainsi que la collaboration des quatres P - Partenaires, Public, Privé, Particuliers, qui amèneront l'idée à de nouveaux espaces public ouvert à tou.te.s, ainsi que de nouvelles formes de gouvernance. Cependant seulement trois articles s'expriment à ce sujet, l'article du magazine *Ouishare*[73], le reportage de *Franceinfo*[74] et enfin l'article rédigé par *Servir le Public*[75]. Un point qui nous montre que l'importance de la place des citoyen.ne.s a bien été comprise par des médias spécialisés et nationaux, mais que cela ce ne semble pas encore le cas des médias locaux.

Thème 4 : Une nouvelle forme de gouvernance

[72] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 42
[73] *Ibid*
[74] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 50
[75] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 59

Le terme de “gouvernance” et plus particulièrement des questions concernant des nouvelles façon de travailler, de collaborer, de diriger, de voir la ville ainsi que développer l’architecture, émergent enfin dans cette troisième partie. On comprend notamment qu’il y a une volonté d’inclure non pas seulement les citoyen.ne.s, qui cependant ont une place importante dans ce projet, mais bien toutes les formes de citoyennetés. En effet, on voit à travers deux articles, apparaitre le syntagme “*quatre P*”, que nous avons cité plus haut, et qui signifie que ces quatres entités: Partenaires, Privés, Public et Particuliers sont nécessaires au développement de Pasteur. De ce fait, aucune ne doit en être exclu. Également, si la question de la gouvernance se développe davantage, celle de l’expérimentation et de lieu laboratoire l'accompagne également. Un point qui rappel ainsi la nécessité du “non-programme” de façon à expérimenter des modes de gouvernance approprié à ce lieu qui a cependant un but, celui de redonner aux citoyens sa place et sa parole dans l’espace public.

Nous pouvons voir dans cette dernière partie que les différents points que nous avons souhaité questionner sont enfin abordés plus en profondeur. Le lieu est désormais mieux compris, notamment de manière locale. Le thème de la place et de la parole des citoyen.ne.s, est également abordé ainsi que celui de la gouvernance qui commence enfin lui aussi à être discuté. Cependant, ce dernier point reste encore flou. En effet et à titre d’exemple, l’implication de la ville de Rennes, ne semble pas véritablement compris. Nous comprenons qu’une école sera implantée au rez-de-chaussée du bâtiment, que les étages seront destinés à une Mission Pasteur et que ces étages auront également une partie destinée au numérique et à son éducation. Cependant, ces différents projets auront-ils des liens entres eux ? Si la SPLA - (Société Publique Locale d’Aménagement) semble reprendre le travail de la conciergerie, comment cette dernière se déroulera t-elle ? Que deviendra l’association Pasteur ? Des questions qui nous amènent donc vers la dernière partie de notre analyse, qui sera davantage accentuée sur la nouvelle coordination du projet.

d. 2019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination

Thème 1 : Informations générales

La dernière partie de cette analyse comprend huit articles. Un premier provenant de la chaîne de télévision *France 3 Bretagne* intitulé *Un projet artistique à l'Hôtel Pasteur de Rennes pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes*[76] et qui accompagne un reportage d'une durée de deux minutes et cinquante secondes sur Pasteur. Un article rédigé par le magazine *Unidivers* intitulé *Les Oeils illuminent l'Hôtel Pasteur de palpitations nocturnes*[77], cinq articles publiés par le quotidien Ouest-France, et enfin, un dernier publié sur la plateforme spécialisée dans la présentation d'initiatives agissant en faveur des territoires, *ArtePlan, Hôtel Pasteur*[78].

Le quotidien *Ouest-France*, nous permet encore une fois de connaître davantage les informations dont disposent les locaux. Le reportage de *France 3 Bretagne* apporte également ces informations, mais cette fois-ci de manière plus globale, car pouvant toucher toute la Bretagne. Quant au magazine *Unidivers* et à la plateforme *Arteplan*, ces derniers nous montrent encore une fois que l'Hôtel à Projet Pasteur continuent d'intéresser une presse et donc un public plus spécialisé.

Thème 2 : La compréhension du lieu

Dans cette partie, l'installation de l'école maternelle des Faux Pont, de la partie Édulab et en dernier le maintien de l'Hôtel à Projet aux étages sont des sujets constamment présents dans ces articles. Cependant, ces sujets ne sont compris que de manière distincts. En effet, ces derniers sont vu comme des entités qui se développeront chacune de leurs côtés. Pourtant, l'école des Faux Pont et en particulier les élèves de la classe témoin participe eux aussi à la découverte des

[76] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 60
[77] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 62
[78] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 74

usages de leurs futurs écoles, comme nous l'explique le site web de l'Hôtel à Projet[79] . La réflexion autour des usages, développé à Pasteur depuis les débuts de l'Université Foraine, ne semble de ce fait pas toucher l'école des Faux Pont puisque jamais mentionné dans les articles.

Le deuxième point qui est mis en avant, est celui de la rénovation du bâtiment. En effet, six articles sur huit traitent de ce sujet. Cependant, ce n'est pas tant la rénovation du bâtiment qui est mise en avant, mais plutôt ce qu'elle implique pour certain.e.s citoyen.ne.s, associations et collectivités. À travers ces derniers, on découvre l'intervention de l'association *ToutAtout*. Association qui lors de la rénovation du bâtiment a permis à un groupe de jeune de réaliser une mosaïque dans la rotonde de Pasteur, leurs permettants ainsi de recréer du lien social et de se professionnaliser dans un domaine. Les jeux de lumière réalisés par le collectif *Les OEILS*, qui lors des travaux ont utilisé les échafaudages pour projeter des coeurs sur le bâtiment. Et enfin, l'intervention des *Compagnons Bâtisseurs de Devoirs*, qui, à travers la rénovation des anciennes paillasses de l'université, ont permis à des personnes en réinsertion professionnelles de récréer un lien social dans leurs secteurs d'activités.

Pour la première fois dans une partie de cette analyse, nous pouvons voir le témoignage d'individu.e.s qui ont expérimenté l'Hôtel à Projet Pasteur. Ces témoignages rendent donc le travail de Pasteur d'autant plus concret, mais il permet également de comprendre la démarche de l'Hôtel à Projet Pasteur, ainsi que de la Mission Pasteur et de l'Université Foraine.

Thème 3 : Une nouvelle place pour les citoyen.ne.s

Dans cette partie de notre analyse, la place des citoyen.ne.s, ainsi que leurs paroles et leurs besoins sont cette fois-ci abordés à travers les témoignages de ces dernier.ère.s. En effet, même si ce thème n'a pas été abordé de manière implicite,

[79] Hotel Pasteur, *Histoire*[en ligne], Hotel Pasteur, 2019 [consulté le 2 février 2020], Disponibilité et accès http://www.hotelpasteur.fr/lhistoire

nous pouvons voir à travers ces témoignages la possibilité de donner aux citoyens, associations, collectifs, mais aussi à l'État, d'aider les personnes dans le besoin d'une autre manière et ce avec la collaboration de plusieurs individus et entités venant du secteur public et privé. Cependant, ces articles parlent aussi et essentiellement d'un nouveau lieu qui permet d'accueillir, les associations et les collectivités d'une autre manière. Or, seul l'article d'*ArtePlan*[80], qui reprend l'histoire de Pasteur dans sa globalité, parle de l'émergence d'un projet commun.

Thème 4 : Une nouvelle forme de gouvernance

Le thème de la gouvernance, est tout comme le précédent abordé de manière implicite. En effet, plusieurs points abordés dans les articles nous font comprendre que l'Hôtel à Projet Pasteur aborde des nouvelles formes de gouvernance. Tout d'abord à travers l'explication des "Quatre P" (Partenaires, Privés, Publics et Particulier.ère), terme abordé dans l'article de *France 3* par l'architecte Sophie Ricard. En effet, Sophie Ricard explique alors que le Projet Pasteur est organisé par ces quatres entités et que de ce fait, aucunes d'entres-elles n'a de priorités sur les un.e.s et les autres. Qui plus est, cette volonté est également accentuée dans l'article du *Ouest-France, Rennes, l'Hôtel Pasteur ouvre les portes de son chantier*, dans lequel il est expliqué que chacun.e.s des associations, collectifs, hôtes et partenaires publics seraient présent.e.s pour présenter le projet au public. Ce qui signifie qu'aucune ne semble avoir le monopole.

De plus, comme nous avons pu l'expliquer à travers le précédent thème, ces témoignages abordent eux aussi des nouvelles formes, de travail, de collaboration, mais aussi de gouvernance qui permettent à tout à chacun de répondre à des besoins individuels et communs. Comme par exemple la réinsertion professionnelle et sociale à travers l'intervention de l'association *ToutAtout*, ainsi que celle de l'association des *Compagnons Bâtisseurs de Devoirs*. Mais également des besoins culturels, avec l'exposition du collectif *les OEILS*. Et enfin à travers le travail réalisé

[80] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 74

par ces différentes collectivités et associations et de ce fait par des citoyens, qui ont eux-mêmes pris part à la rénovation du bâtiment.

Dans cette dernière partie, la place des citoyen.nes ainsi que leurs paroles prend davantage de place. En effet, et comme nous avons pu le dire plus haut, pour la première fois dans la presse local, nous découvrons le portrait de témoin qui ont traversé ou traversent l'expérience Pasteur. Nous comprenons également, et ce de façon plus clair que dans les précédentes parties, que si ce bâtiment est fait pour répondre aux besoins des citoyens, aucun individu, collectif, association, mais aussi institutions n'est exclu dans l'organisation de ce dernier.

2. Conclusion de l'analyse de l'opinion publique

a. La compréhension du lieu et une phase de transition

À travers l'analyse de cette revue de presse, nous constatons en premier lieu deux phases concernant l'acceptation de ce lieu par les différentes entités et personnes présentes autour de ce projet.

Tout d'abord avec une première phase d'explication. En effet, nous pouvons constater dans la première partie, qu'il semble difficile pour les journalistes de comprendre et donc d'expliquer l'Université Foraine. Malgré les interviews de Patrick Bouchain, et prenant en compte dans l'histoire de Pasteur, que plusieurs portes ouvertes et débat ont eu lieu tout au long du projet, il semble pourtant difficile pour les journalistes d'expliquer concrètement ce qui s'y passera.

Cependant, la deuxième phase vient alors répondre à cette problématique. En effet, on constate alors au fur et à mesure, que les journalistes ne parle plus du fait que ce lieu ne soit pas compréhensible, et ce par le biais de l'opposition avec l'association des Sciences à Rennes, mais plutôt du fait qu'il est désormais plus

facile de comprendre ce qui se passe au sein de ce projet. On voit alors dans la deuxième partie *2015 à 2017 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur,* que l'idée n'est plus de chercher à comprendre Pasteur, mais de découvrir ce qui s'y passera. Une phase qui permet alors de constater, que les citoyen.ne.s, associations, collectivités et autres comprennent le projet en lui même. Car tout comme il est impossible de connaître les futurs usages de Pasteur, il est pour le moment impossible de vraiment définir ce dernier, qui est qui plus est, voué à changer constamment.

Ces phases d'explications et de compréhension, viennent alors questionner ce que Gwenola Drillet, coordinatrice de Pasteur, souligne dans la dernière période de notre analyse dans l'article *Rennes. L'Hôtel Pasteur, projet alternatif, passe un cap*[81] du *Ouest-France*, c'est à dire l'adaptation à la transition des changements de nos sociétés. Car en effet, si le projet est désormais compris, notamment dans sa partie dimension sociale et dans l'idée de répondre aux besoins des individus à travers son organisation, la notion de mutation n'a elle pas été mise en avant. Les individus qui ont désormais compris la façon de fonctionner du Projet Pasteur, accepteront-ils les futurs changements de cet espace ?

b. Une nouvelle forme de collaboration et de gouvernance

Le deuxième point que nous souhaitons aborder et développer est celui de la gouvernance. Grâce et à travers cette analyse, nous avons pu comprendre le point de vu des citoyen.ne.s sur ce nouveau projet. Il est intéressant de constater que dans sa première phase et notamment à travers l'opposition de l'association des Sciences de Rennes I, la ville de Rennes n'intervient pas dans la presse. C'est seulement dans le communiqué *Installation de la mission Pasteur : une école et un hôtel à projet en devenir,* présent sur le site du Service de Presse de la ville de Rennes[82] et dans la deuxième période de notre analyse, *2015 à 2017 : L'Université Foraine devient la*

[81] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 65
[82] Annexes, *Revue de Presse*, p. 39

Mission Pasteur, que nous pouvons lire l'opinion ou plutôt la position de l'institution rennaise à ce sujet. Un communiqué qui présentera par ailleurs, la place et l'apport de la ville de Rennes au sein de ce dernier. Ce communiqué, fait également écho au point de vue de Luc Boltanski et Ève Chiapello[83], à savoir celui de la mobilisation des projets autonomes par les institutions et le management. Cependant, si l'institution rennaise se mobilise dans ce projet, notamment dans la quatrième période de cette analyse, *2019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination*, elle n'est pas la seule. En effet, l'article *Un projet artistique à l'hôtel Pasteur de Rennes pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes*[84] de la chaîne de télévision *France 3,* nous présente à travers l'interview de Sophie Ricard, l'investissement en quatre P de l'Hôtel à Projet Pasteur. Un investissement qui se compose donc comme nous avons pu le voir de Partenaires, Public, Privé et Particuliers. Dans cet article, Sophie Ricard explique alors que l'investissement n'est pas seulement réservé aux citoyen.en.s, malgré le fait que ce lieu doit être un espace dédié et organisé par ces dernier.ère.s, mais que toutes les personnes, entités, associations, mais aussi institutions ont le droit d'y apporter leurs investissements. Un point de vue présent dans plusieurs articles et qui appuie le développement d'une nouvelle forme d'organisation et de gouvernance qui cette fois-ci n'exclut personne.

De ce fait, si l'Hôtel à Projet Pasteur amène une nouvelle forme de gouvernance qui inclut tous les individus, associations, partenaires privés et public, ce dernier continu de donner une nouvelle place et une nouvelle possibilité de prise de parole aux citoyen.ne.s. Cependant, les témoignages de ces dernier.ère.s ne se sont arrivés dès le début de l'Université Foraine, du moins à travers les médias. En effet, c'est seulement à partir de la troisième partie de notre analyse de *2017 à 2019: La présentation de l'Hôtel à Projet Pasteur à la Biennale d'Architecture de Venise et la Convention entre l'Association l'Hôtel Pasteur et la ville de Rennes*, que plusieurs exemples de projets, associatifs et culturels sont présentés. Ces projets sont par ailleurs présentés par le biais d'un seul article, publié par le magazine *Ouishare*,

[83] CHIAPELLO Ève, BOLTANSKI Luc. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, Paris, 2011
[84] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 60

Un Tiers-Lieux est une sorte de place publique avec un toit et entretien avec Sophie Ricard[85].

c. Des questionnements sur la place et la parole des citoyen.ne.s au sein de la ville et de sa gouvernance

C'est enfin dans la dernière partie de 2*019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination* que le point de vue et la prise en compte de la parole des citoyen.ne.s sera mis en avant et expliqué par ces derni.ère.s. En effet, plusieurs témoignages ainsi que projets seront présentés. Tout d'abord celui de l'association *ToutAtout*, dans l'article *Rennes. Art et insertion s'allient à l'hôtel Pasteur*[86], du quotidien *Ouest-France*, ainsi que dans l'article du journal télévisé France 3 Bretagne intitulé *Un projet artistique à l'hôtel Pasteur de Rennes pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes*[87]. Mais également, celui des *Compagnons bâtisseurs de Bretagne* dans l'article *Rennes. À l'hôtel Pasteur, tous, vraiment tous, ont le permis de construire*[88], du quotidien *Ouest-France*. Un point qui nous montre alors que si ce lieu est en partie destiné aux citoyen.ne.s les témoignages de ces dernier.ère.s n'arrivent qu'à la fin de notre analyse, ce qui expliquerait peut-être des difficultés de compréhension du lieu et plus particulièrement son plus-value pour les habitant.e.s de la ville.

Toutefois, le thème de la nécessité de redonner une place et une parole aux citoyen.ne.s au sein de l'espace public, est bien abordé tout au long de notre analyse. En effet, plusieurs articles en témoignent. Tout d'abord dans la première partie, *2012 à 2015 : L'Université Foraine*, à travers les articles publiés par le quotidien

[85] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 42
[86] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 64
[87] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 60
[88] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 70

Ouest-France et intitulé *Fac Pasteur, l'Université Foraine se réjouit*[89]*,* ainsi que par le magazine *Place Publique* avec l'article *Université foraine, une utopie en marche*. Le premier nous montre alors que l'Université Foraine a bel et bien prouvé qu'il était possible d'expérimenter des nouvelles formes de décisions et que par conséquent, la parole et les prises de décisions par les citoyen.ne.s étaient possibles. Le deuxième cette fois-ci souligne le fait que l'Université Foraine, amène une forme de canal d'information qui permettrait de recueillir les besoins des citoyen.ne.s. Dans la deuxième partie, de *2015 à 2017 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur*, ce thème est seulement abordé dans deux articles publiés par le magazine *Unidivers*, *Rennes : L'Hôtel Pasteur se constitue en association ouverte à tous* et l'article *Hôtel Pasteur à Rennes : à lieu rare projets nouveaux (entretien avec Sophie Ricard)*[90]. Cependant, ce qui est-ici mis en avant, n'est pas la place des citoyen.ne.s *stricto sensu,* mais plutôt la volonté de l'association Pasteur, de la ville de Rennes, des partenaires et des hôtes du lieu, de chercher dans ce moment clé à questionner des modèles de gouvernance partagée, d'économie contributive, et de ce fait des moyens et outils afin de créer un dialogue avec les citoyen.ne.s. Un point qui nous montre alors que si pour l'instant peu de témoignages citoyen.ne.s ont été mis en avant, cette question a bien été présente tout au long du processus.

En conclusion, nous pouvons dire que cette analyse nous a permis de voir les conséquences de l'Hôtel à Projet Pasteur sur la ville de Rennes ainsi que sur ses citoyen.ne.s. Nous avons pu voir que si le processus de construction ainsi que de compréhension du lieu fut difficile à assimiler pour les habitant.e.s, l'institution rennaise à quant-à elle compris l'essence de ce projet et y a donc pris part. Un point qui nous amène à nous poser plusieurs questions sur la participation de l'institution rennaise, notamment sur le sujet de la place et de la parole des citoyen.ne.s. Comment cette dernière voit la continuité de ce projet ? A-t-elle pour but de continuer à s'y impliquer ? Pense-t-elle un jour déléguer entièrement l'organisation de ce lieu et sa gouvernance aux citoyen.ne.s, collectivités et associations ? Mais également si ce projet pourrait-il avoir des répercussions sur la gouvernance entière

[89] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 17
[90] Annexes, *Revue de Presse*, pp. 23

de la ville de Rennes, notamment en termes de décision. Des questions qui semblent de ce fait intéressantes d'aborder lors de notre entretien avec Monsieur Patrice Allais, responsable du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes.

C. MODALITÉS DE L'ENTRETIEN AVEC PATRICE ALLAIS, DIRECTEUR DU PÔLE SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET CULTURE DE LA VILLE DE RENNES

Si l'analyse de cette revue de presse nous a permis de connaître l'opinion des médias et de ce fait l'opinion publique au regard de l'influence de l'Hôtel à Projet Pasteur sur la ville de Rennes, nous chercherons désormais à connaître l'opinion de l'institution à ce sujet. De ce fait nous réaliserons un entretien individuel avec Monsieur Patrice Allais responsable du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes.

1. Présentation du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes

Le Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes comporte trois directions. Une direction Solidarité et Santé, Action Territoriale et Tranquillité Publique et enfin Culture.

La direction Solidarité et Santé comprend une direction Petite Enfance, Santé Publique Handicap et Habitat Social rattachés à la Ville de Rennes. Le CCAS - Centre Communal d'Action Social y assure également deux missions principales, *"action en faveur des personnes âgées au sein de la Direction personnes âgées et*

aide aux personnes en difficultés au sein de la Direction insertion et aides à la population - DIAP"[91].

La direction Action Territoriale et Tranquillité Publique comporte six directions de Quartiers. La direction Police Municipale et Domaine Public, et Prestations Administratives à la Population. Cette direction mène également la mission Action Co, Démocratie Locale et enfin le service Prévention de la Délinquance/Médiations. L'ensemble de ces directions dépendent de la ville de Rennes.

Enfin la direction Culture, comprend la direction Animation et Coordination Culturelle, Ressources, Investissements, Patrimoine Coopération ainsi que des services propres à la ville de Rennes comme le Musée des Beaux-Arts, La Criée - Le Centre d'Art Contemporain, etc, et des services propres à la Rennes Métropole comme Les Champs Libres, Le Musée de Bretagne, l'Écomusée du pays de Rennes, etc.

De ce fait et au regard des trois directions rattachées à ce pôle, il nous semblait pertinent d'interroger son directeur, afin de connaître les effets de l'Hôtel à Projet Pasteur sur la ville et ses habitant.e.s ainsi que son opinion sur ces projets. En effet, la culture, la solidarité, la santé ainsi que les actions territoriales sont des thèmes qui sont largement présents et font même partie intégrante de la mission Pasteur. De plus, sa position d'acteur privilégié nous permettra également de questionner ce sujet par le biais d'une personne ayant les connaissances, ainsi que l'expérience suffisante pour nous donner des réponses sur l'impact du projet Pasteur sur la ville de Rennes, ainsi que sur ces citoyen.ne.s. C'est pourquoi cet entretien nous permettra de traverser ces différents thèmes et questionnera le point de vue de la ville de Rennes sur ces sujets, au regard des effets de l'Hôtel à Projet Pasteur sur cette dernière.

[91] Métropole Rennes, *Centre Communal d'Action* [en ligne], 2019 [consulté le 3 Juin 2020], Disponibilité et accès https://metropole.rennes.fr/organisme/centre-communal-daction-sociale-siege-4851

2. Composition de la grille d'entretien

Pour procéder à cet entretien qualitatif, nous utiliserons la méthode des questions ouvertes. Cette dernière nous permettra d'ouvrir les réponses de notre interlocuteur, de l'amener à développer davantage sur les sujets questionnés et d'éviter les biais cognitifs, sociologiques et culturels. En effet, cette méthode nous aidera à écarter notre propre point de vue ainsi que nos connaissances dans ces questions, qui pourrait influencer les réponses de l'interviewé.

La grille d'entretien est composée de trois parties. Une première partie présentant le contexte ainsi que l'interviewé. Une deuxième questionnant la place des citoyen.ne.s au sein de la ville de Rennes et ce de manière générale. Et enfin, une dernière qui aborde cette fois-ci l'Hôtel à Projet Pasteur et son influence sur la ville de Rennes et ses citoyen.ne.s.

a. Questions préliminaires

Les questions préliminaires visent à présenter le déroulement de l'entretien, son contexte ainsi que la personne interviewée. Cette partie permet de prendre en considération tout le contexte de l'entretien, sa raison ainsi que la personne interviewée et l'interviewer.

b. La place des citoyen.ne.s au sein de la ville de Rennes

Il nous a paru important de questionner en premier lieu la position de la ville de Rennes par rapport à ses citoyen.ne.s et ce sans aborder le sujet de l'Hôtel à Projet Pasteur, afin de comprendre davantage les réponses de Patrice Allais à ce sujet.

Nous avons au préalable abordé le thème des relations entre la ville de Rennes et ses citoyen.ne.s aujourd'hui, et par la suite questionné son devenir et ses perspectives d'évolution à ce sujet.

Cette partie nous permettra également de questionner les difficultés rencontrées par la ville de Rennes concernant le dialogue avec ses citoyen.ne.s, mais également sa volonté d'évolution en terme de gouvernance et d'outils de communication.

c. L'exemple de l'Hôtel à Projet pasteur

Cette dernière partie étudiera quant à elle la compréhension de ce lieu par un représentant de la ville de Rennes, mais également l'influence que ce projet a eu et peut avoir sur cette dernière, notamment en terme de gouvernance et de dialogue entre l'institution Rennaise et ses citoyen.ne.s. Elle amènera également la question du devenir de ce projet, de ses effets sur le développement de lieux similaires, ainsi que sur la gouvernance de la ville de Rennes.

D. ANALYSE DE L'ENTRETIEN

À travers cette analyse nous développerons cinq thèmes abordés lors de cet entretien en lien avec notre cadrage théorique, nos hypothèses, ainsi qu'avec les résultats de notre précédente analyse.

Nous aborderons tout d'abord la place des citoyen.ne.s de la ville de Rennes au sein de sa gouvernance, à travers un premier thème qui aura pour but de développer la volonté de déléguer certains aspects de la gouvernance aux rennais.e.s. Les notions d'espace et d'accueil seront également traitées, afin de développer la place ainsi que la problématique d'accueil des citoyen.ne.s au sein de la ville de Rennes. Puis nous étudierons les perspectives et points d'améliorations de la gouvernance rennaise et de celle de ses citoyen.ne.s.

Enfin, nous étudierons les effets de l'Hôtel à Projet Pasteur sur les habitant.te.s de la ville de Rennes à travers le thème Pasteur comme un lieu ouvert en deux temps pour deux publics, ainsi que son impact sur la ville de Rennes .

1. La volonté de déléguer

Comme nous avons pu le voir à travers notre cadrage théorique, certaines villes développent désormais et de plus en plus de nouveaux outils afin d'inciter les citoyen.nes à participer à certaines décisions. En effet, comme a pu nous l'expliquer Patrice Allais, cette volonté fait partie intégrante et est une priorité de la politique de la ville de Rennes. Une volonté présente depuis désormais vingt ans et qui se développe par le biais de conseils de quartier, d'instances de consultation, mais aussi avec une charte rennaise de la démocratie locale qui "[...] *a un peu rebalayé tout ça avec la volonté d'avoir des ambitions plus importante qui fait que il y a des choses un peu plus déléguée.*". L'idée est donc bien de déléguer davantage certaines décisions aux citoyen.ne.s.

Une volonté qui ne passe pas seulement par la consultation, mais aussi par la responsabilisation de certaines associations et collectifs. "*c'est pour ça par exemple que les maisons de quartier ou même les MJC - (Maisons de la Jeunesse et de la Culture) ne sont pas gérées par des agents municipaux mais par des associations,*

dans le cadre de conventions d'une durée de 6 ans fixent les objectifs et les modalités de financement.."

Une responsabilisation qui ne passe donc pas seulement par des consultations, mais aussi par " [...] *de l'investissement dans la vie associative, dans des collectifs*".

Une idée qui prouve également comme le souligne Patrice Allais lui même, que " [...] *tout ce qui se passe sur Rennes n'est pas que le fruit d'une action ou un travail de la mairie.*"

En somme, si la ville de Rennes permet aux citoyen.ne.s, associations et collectifs de gérer certaines problématiques citoyennes, elle montre de ce fait que ces dernier.ère.s sont en mesure de répondre également à leurs propres besoins. Notre interviewé nous le démontre également à travers l'investissement et l'implication des citoyen.ne.s lors de la crise du Covid19 : " [...] *on était plutôt surpris qu'il y ait des centaines de personnes qui soient prêtes à distribuer des paniers, des repas* [...]. *C'est des sujets où il y a des frictions parfois, sur des sujets de question soit de sécurité, soit de propreté, mais à l'inverse c'est plutôt rassurant de voir qu'il y a des dizaines, voir centaines de personnes qui s'investissent dans le secteur associatif solidaire, qui est très pragmatique et c'est positif.*"

Cependant, si cette idée est bien présente, il semble difficile d'intégrer directement les citoyen.ne.s dans la construction de leurs propres projets. En effet, le projet de La Fabrique Citoyenne, qui délègue cinq pour cent du budget d'investissement de la ville pour des projets qui seront décidés par les habitant.e.s, montre qu'il semble difficile d'intégrer directement ces dernier.ère.s dans leurs constructions. " [...]*c'est un petit peu le point faible, pour deux raisons. Première raison c'est qu'à Rennes, comme dans toute grande ville, on est dans une ville étudiante, les gens bougent*(...)*Puis après il y a des sujets plus tenus dans la durée des choses, j'ai un exemple les fours à pains, tout le monde était super motivé.e.s pour avoir un four à pain à côté de chez lui. Mais on se rend compte qu'après en réalité, les gens sont moins motivés pour s'en occuper*". Des exemples qui montrent de ce fait une certaine méfiance, et pousse la ville de Rennes à être plus vigilante dans certains choix.

De ce fait, on voit alors une certaine difficulté dans la motivation des citoyen.ne.s dans certains projets communs et ce pour des raisons de disponibilité, de temps et peut-être aussi de motivation dans la durée. Des difficultés qui poussent cependant la ville de Rennes et plus particulièrement le Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture à se questionner et ce notamment sur un sujet en particulier celui de l'accueil et de la fédération des citoyen.ne.s sur certains projets.

2. La notion d'accueil et d'espace

En effet, cette difficulté qui interpelle la ville de Rennes, à travers notamment l'investissement des bénévoles au sein des associations et des collectifs, relève de deux problématiques. Tout d'abord une problématique humaine qui est celle de la réticence aux changements. Que ce soit en terme de changement d'équipe, de l'arrivée de nouveaux bénévoles et de la peur de ne plus retrouver sa place. " [...] *certains ont du mal à lâcher le pouvoir ou il y a des réflexes de peur du changement*". Cependant, nous ne nous attarderons pas sur cette dernière puisque l'étude de cette problématique relèverait du domaine des sciences comportementales. Mais relève également d'une problématique matérielle. En effet, Patrice Allais souligne alors la difficulté de création d'espaces propices à l'accueil des publics, des citoyen.ne.s. "*L'accueil se travaille ce n'est pas si simple que ça. Les établissements culturels réfléchissent à ça aussi parce qu'ils se rendent comptent que c'est beaucoup plus stratégique que ce qu'on pense. Même configurer une bande d'accueil dans un musée. On peut faire fuire les gens par des bêtises*".

Plus loin dans cet entretien, dans la partie consacrée à l'Hôtel Pasteur que nous développerons plus tard, notre interviewé donne cette fois-ci un exemple concret de tentative d'aménagement d'espace à Rennes, à travers celui des EPI - Établissement Public Intégré. Ces établissements mis en place dans les années 1970 avaient pour but de centraliser des besoins culturels et éducatifs au sein d'un espace de proximité, permettant ainsi d'offrir divers services aux habitant.e.s. Cependant,

comme l'explique Patrice Allais, si l'idée de croisement des disciplines et des individus n'est pas nouvelle, l'EPI - Établissement Public Intégré présent dans le quartier Longs-Champs à Rennes a révélé des difficultés, notamment concernant son espace, mais aussi sa gouvernance. " *[...]donc il y a une école, une crèche, une maison de quartier, une bibliothèque municipale et un immense hall. Ce hall il est très grand, et il ne s'y passe pas grand chose, sauf trois fois par an quand il y a une fête d'école ou comme ça parce que personne n'a trop pris le lead pour savoir quoi proposer et peut-être parce que ce hall est trop grand, tellement grand qu'il fait peur.*"

À travers cet exemple, on voit alors que si la ville de Rennes a d'ores et déjà tenté de créer des établissements similaires à ceux des Tiers-Lieux et de l'Hôtel à Projet Pasteur, les problématiques de la gouvernance, ainsi que l'accueil des publics ont déjà interrogés la Ville de Rennes. En effet, on voit à travers cette initiative la problématique de la création de la rencontre. Comment faire en sorte que des citoyen.ne.s d'horizons différents se rencontrent et créent ensemble ? Le fait de rassembler diverses entités ne semble donc pas suffisant pour créer cette rencontre comme le montre l'exemple de l'EPI - (Établissement Public Intégré), mais elle n'est également pas suffisante pour questionner la gouvernance et tester une gouvernance partagée. "*personne n'a trop pris le lead pour savoir quoi proposer",* mais alors quelle entité aurait pu prendre le "lead" et créer la rencontre entre toutes les forces en présence dans un même quartier, et qui plus est, sous un même toit ? Si l'objectif est de créer un dialogue entre les citoyen.ne.s, mais également entre citoyen.ne.s , associations, collectifs et institutions, quels sont les perspectives d'améliorations de la ville de Rennes à ce sujet ? Et plus particulièrement dans celui de l'intégration des habitant.e.s au sein de la gouvernance rennaise ? C'est ce que nous allons voir dans cette prochaine partie.

3. Perspectives futures et points d'améliorations de la gouvernance rennaise et de la gouvernance de ses citoyen.ne.s

a. Méthodes et outils de la gouvernance citoyenne

Comme nous avons pu le voir, si la volonté de créer davantage de dialogue entre les citoyen.ne.s, mais aussi de les intégrer davantage dans la gouvernance rennaise est bien présente, la mise en application de cette idée est en effet plus complexe. Cependant, la solution serait peut-être de créer des méthodes et/ou des outils standardisés qui permettraient aux villes de suivre un dispositif qui les aideraient à amener davantage ce dialogue et ainsi une gouvernance citoyenne. Malgré tout, Patrice Allais souligne également que si la conception d'outils et de méthodes pourrait permettre aux villes d'aller davantage dans cette démarche, ces dernières ne doivent pas être centralisées. "*[...]je ne suis pas sûr que ce soit en prenant des décisions à Paris de manière centralisée, je pense pas que ce soit souhaitable, mais en tout cas il pourrait peut-être y avoir un tout petit peu plus d'obligations législatives à ce qu'il y ait un plan d'actions qui soit présenté, ou en tout cas une méthode proposée.*" Cependant, comme nous venons de le dire ces dernières devraient d'une certaine manière être développée non pas de manière "*centralisées*", mais plutôt recherchée et développée par les villes elles-mêmes, " *[...]il faut que ce soit plus organisé et aujourd'hui c'est quand même un peu au bon vouloir de chaque ville*".

L'idée serait également d'intégrer des méthodes et des outils directement dans la législation et d'une certaine manière aussi dans nos "*principes*", car comme le souligne Patrice Allais, "*Parce que ce qu'on se dit depuis dix minutes, c'est plutôt intégré dans des principes en fait*".
De ce fait, si ces points sont intégrés dans nos principes, comment les villes et à titre d'exemple la ville de Rennes, devrait-elle se positionner pour intégrer ces nouvelles modalités, nouveaux modes de gouvernance et donc de nouveaux principes ?

b. La mairie comme un éducateur de la participation citoyenne et de sa gouvernance

Comme nous avons pu le voir dans notre cadrage théorique, le politologue français Yves Sintomer soulignera dans son ouvrage *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*[92], "*[...] la nécessité de désacraliser la place des élus grâce notamment à l'éducation.*"[93]. En effet, le politologue soulignait alors que selon le sociologue *Émile Durkheim,* il faudrait "*[...] redonner aux citoyens leurs paroles et donner à l'État une place d'éducateur et non pas la place d'un État représentatif qui effectue une forme de sélection d'informations provenant des citoyens.*"[94].

D'une certaine manière, cette idée fait donc écho à l'intégration de nouvelles modalités, nouveaux modes de gouvernance et donc de nouveaux principes dont Patrice Allais a pu nous parler. En effet, en questionnant d'une part la représentation des citoyen.ne.s au sein de la gouvernance, et d'autre part la démocratie représentative ainsi que la démocratie délibérative Patrice Allais a souligné le point suivant "*[...] pour moi la sphère des citoyens elle ne fonctionne pas naturellement [...]. Pour moi ça peut être la responsabilité des pouvoirs publics d'aider à ce qu'elle puisse être faite, fonctionner de manière productive, pas au sens économique, enfin ou si, mais productive et efficace*". On voit alors se dessiner une nouvelle posture de l'institution non plus seulement en tant qu'entité représentative des citoyen.ne.s, mais aussi en tant qu'éducateur de la société citoyenne et plus particulièrement d'éducateur en tant que vecteur de discussion, de débat, mais aussi de gouvernance citoyenne. *"[...]je trouve que c'est le boulot d'une mairie de faire en*

---

[92] SINTOMER Yves. *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*. Presses Universitaires de France, Paris, 2011, Vol.2, p.405-416

[93] *Cadrage théorique*, Des nouveaux modes de gouvernance, La théorie de la démocratie délibérative et son impératif délibératif, pp.26

[94] *Cadrage théorique*, Des nouveaux modes de gouvernance, La théorie de la démocratie délibérative et son impératif délibératif, pp.26

sorte que n'importe quelle association puisse louer une salle pour se réunir à un tarif raisonnable. Pour faire en sorte qu'on puisse les laisser…".

D'une certaine manière, cette position d'éducateur fait aussi écho à la position de la conciergerie et plus particulièrement d'un.e concierge, comme a pu le faire Sophie Ricard au sein de l'Hôtel à Projet Pasteur et comme le fait aujourd'hui Gwénola Drillet en tant que coordinatrice. De ce fait le rôle d'éducateur, mais aussi de concierge ou de coordinateur.trice permettrait d'amener les habitant.e.s, les citoyen.ne.s à intégrer des projets de la vie citoyenne. Un point qui nous amène à nous poser la série de questions suivantes : comment l'Hôtel à Projet Pasteur a-t-il touché les citoyen.ne.s? Quels impacts a-t-il eu sur ces dernier.ères? Quels ont été les publics touchés grâce à l'appropriation de cet espace et à sa gouvernance ?

4. Pasteur un lieu ouvert en deux temps pour deux publics

Comme nous avons pu le voir lors de la contextualisation générale de notre objet d'étude, mais également dans le recueil et la sélection des documents de notre revue de presse, l'Hôtel à Projet Pasteur a traversé deux grandes phases, (que nous avons divisé en quatre parties chronologiques dans l'analyse de notre revue de presse). Tout d'abord, une première partie qui visait à installer, mais aussi et surtout à comprendre le projet de la Fabrique Citoyenne et de l'Université Foraine. Puis, une seconde partie qui fût l'installation de la Mission Pasteur, ainsi que celle de l'Hôtel à Projet avec à ses côtés l'installation de l'Edulab et de l'école maternelle des Faux Ponts.

a. Un lieu ouvert aux universitaires, expert.e.s, artistes, collectifs et associations solidaires

De ce fait comme Patrice Allais le souligne, la première partie du projet Pasteur a permis d'ouvrir un lieu propice aux expérimentations universitaires,

artistiques, mais aussi associatives et ce dans des domaines culturelles comme solidaires. Cependant, selon notre interviewé, les citoyen.ne.s rennais.e.s n'ont quant-à eux.elles pas encore véritablement été impacté.e.s par ce lieu. "*Je pense que le projet a eu un impact sur l'implication citoyenne de certaines personnes, collectifs et structures, par un croisement presque géographique, d'initiatives et de rencontres. [...] je pense à l'école du TNB ou des structures comme ça, soit des sortants, des étudiants en fin d'études, des études aussi plutôt artistiques. L'école d'architecture, le Musée des Beaux Arts, etc".* On voit alors que dans cette première étape de la construction du projet Pasteur, seulement une partie de la population rennaise a pu être touchée par ce projet, les artistes, chercheurs.ses, collectifs, associations et structures culturelles. Patrice Allais souligne également un point *"[...]je pense que dans le grand public des rennais c'est un petit peu trop perçu comme un lieu, je caricature, mais un peu culturelo-bobo. Ce qui n'est pas le cas, quand on regarde la réalité de qui a bossé à Pasteur, qui a investi etc. [...] je pense à KeourEskemm par exemple qui bosse sur l'implication culturelle des jeunes et qui bosse avec des jeunes de Maurepas*."

Cependant, si la première partie du projet n'a touché qu'une partie de la population rennaise, mais aussi et de ce fait la grande majorité des structures qui entoure le lieu, cette première étape a tout de même permis d'expérimenter des croisements "*[...] le fait que leurs projets soient montés à Pasteur, [...],ça a permis le croisement des univers et de personnes plus proches du champs de la solidarité et du social avec l'organisation de cours de français pour les migrants lesquelles ont permis d'élargir leur leurs univers de pensée, leur envie de faire etc*". D'une certaine manière, la volonté d'expérimentation et la dimension laboratoire du lieu, sur des thèmes comme la gouvernance, mais aussi la rencontre de différentes disciplines et d'individus n'a de ce fait été réalisée que par des structures culturelles et solidaires, ainsi que par des individus déjà présent.e.s dans ces domaines.

b. Un lieu presque ouvert à tou.te.s

Cependant, comme l'explique Patrice Allais, cette première expérimentation qui été porteuse d'idées et de recherches dans les domaines de l'art, de la solidarité et de la gouvernance, doit désormais s'ouvrir à tou.te.s les citoyen.ne.s; "*il y a un peu un décalage entre ce qui s'est passé à Pasteur et la vision qu'on a je pense un peu grand public. Je pense qu'il faut qu'on corrige ça.*". Selon notre interviewé, ce décalage sera par ailleurs corrigé par trois points. Tout d'abord, par l'arrivée de l'école maternelle des Faux Ponts à son rez-de-chaussée, qui d'une certaine manière amènera un nouveau public; les enfants ainsi que leurs parents. La continuité du Projet Pasteur avec le retour des hôtes passés, mais aussi de nouveaux. En effet, le bâtiment permettant désormais d'accueillir davantage de projets, cet espace sera d'autant plus propice à l'accueil de projets pluridisciplinaires (ce qui était déjà le cas) de par l'agrandissement de son espace. De plus, il permettra également à l'association Pasteur de "*[...] de travailler en réseau avec d'autres structures, [...]on pourra imaginer des jumelages ou des relations un peu de long terme avec des centres sociaux de quartier des choses comme ça qui ont pas pu être faites dans la phase ou il y avait moins de temps.*"

Bien que la rénovation du lieu permettra désormais d'accueillir davantage de projet culturels et solidaires, en croisement avec l'école des Faux Pont et l'Édulab, l'espace ne permettra cependant pas de réaliser des projets dans le long terme et plus particulièrement des projets axés sur l'accueil de public sociaux " *On va le faire ponctuellement, mais l'espace n'est pas suffisamment grand, il n'y a pas d'espace de jardinage par exemple. L'espace ne permet pas d'être dans le faire , ce qui permettrait de capter des publics en formation professionnelle par exemple*.".

5. Répondre aux besoins d'un quartier de ses habitant.e.s et ses structures

Cependant, si le lieu ne peut répondre à des besoins de formation professionnelle, mais aussi social, bien que ce fût et sera tout de même le cas à l'avenir il répond bien aux besoins de ses habitan.te.s et des collectifs et structures qui l'entourent. En effet, si le projet et le lieu ne permettent pas d'accueillir des projets dans "*le faire*"[95], ainsi que des projets sociaux et solidaires autant qu'il pourrait l'espérer, il répond cependant aux besoins des habitant.e.s ainsi que des structures présentes dans ses alentours. Nous pensons par exemple à l'école du Théâtre National de Bretagne, au Musée des Beaux Arts, mais également à l'école des Faux Pont située initialement dans la rue Saint-Hélier, ainsi qu'aux besoins de certaines associations et collectifs culturel et solidaires en allant plus loin que ce que peut proposer le 4Bis par exemple. Car, comme l'explique notre interviewé lorsque nous avons pu parler de l'impact de l'Hôtel à Projet Pasteur sur les citoyen.ne.s rennais.e.s, si le projet n'a pour l'instant pas encore touché suffisamment les habitant.e.s, sa deuxième partie permettra de le faire, mais sur des habitant.e.s du centre ville. "*[...]je pense que ce sera un peu corrigé par deux choses: par le fait que quand il y aura l'école il y aura forcément plus de croisements. Alors même si ça reste une école de centre ville, ce sera plutôt des gens du centre ville, mais je pense que ça touchera quand même plus de monde.*". S'il a été possible de faire intervenir diverses associations sociales et solidaires comme *KoeurEskem*, *ToutAtout* ou bien encore les *Compagnons Bâtisseurs*, ces interventions n'ont pu se faire que par le biais de ces structures ce qui pourrait dans une certaine mesure poser les limites de l'ouverture à tou.te.s de ce lieu et ce notamment pour des raisons géographiques et socio-spatiales.

Cependant, comme l'explique Patrice Allais "*c'est dans les missions de l'association Pasteur de travailler en réseau avec d'autres structures, [...], on pourra donc imaginer un peu des jumelages ou des relations un peu de long terme*

[95] Annexes, *Retranscription*, pp. 170

avec des centres sociaux de quartier des choses comme ça qui ont pas pu être faites dans la phase ou il y avait moins de temps."

Ce qui signifie que malgré sa dimensions locale, l'association a pour mission d'intégrer des projets ouvert à d'autres quartiers de la ville.

IV. CONCLUSION

À travers nos lectures et les divers concepts que nous avons abordés, nous avons pu voir que le concept de Tiers-Lieux, ainsi que celui de Lieux-Infinis, pourraient permettre un jour aux habitan.te.s d'une cité de prendre part à la vie citoyenne, ainsi qu'à sa gouvernance, et ce tout en répondant à leurs propres besoins individuels.

Nos analyses, à travers l'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur, nous ont permis de découvrir que si les Tiers-Lieux ont une influence certaine sur les habitant.e.s, ainsi que sur leurs cités, les citoyen.ne.s et leurs cités auront également une incidence sur la construction et le développement de ces lieux.

En effet, si l'Hôtel à Projet Pasteur, par le biais de l'Université Foraine, ont donné à la ville de Rennes et à ses habitant.e.s la possibilité d'expérimenter et de découvrir un nouvel espace citoyen, les individus et entités présent.e.s au sein de ce dernier ont eux-mêmes façonné ce lieu à travers leurs usages et leurs besoins. C'est de ce fait l'expérimentation de ces lieux qui permet à ces dernier.ère.s d'avoir une influence sur une nouvelle façon de voir la vie citoyenne, d'y participer, et de penser la gouvernance de la ville. Cependant, si cette phase d'expérimentation est nécessaire, encore faut-il que la ville, ainsi que ses habitant.e.s, acceptent ce ou ces changements, et passent par une forme de compréhension et de transition. Si des réticences vis-à-vis de cette transition sont exprimées, cela aura une incidence sur le développement de ces lieux. De ce fait, si l'Hôtel à Projet Pasteur a bien des conséquences sur certain.e.s citoyen.ne.s, associations, collectifs et structures rennais.e.s, ses effets sur la ville et ses habitant.e.s continus d'être expérimentés, questionnés, pensés, et amènent à une nouvelle façon de construire ensemble à travers une réflexion collective.

Si ce lieu ne permet pas encore d'avoir des effets notoires sur **la cité rennaise,** il amène cependant ces derni.ère.s à ouvrir cette réflexion et à commencer

à aller vers une phase de transition et ce sur plusieurs aspects. Tout d'abord sur la réhabilitation des bâtiments déjà présents au sein des cités et donc d'une certaine manière sur l'écologie, sur l'écoute et la réponse des besoins individuels et collectifs des habitan.te.s, mais également sur la possibilité d'expérimenter et ce sur des sujets comme la gouvernance, le vivre ensemble, l'économie participative et contributive et la construction de projets communs et citoyens menés par ces dernier.ère.s.

Cependant, est-il possible d'institutionnaliser l'expérimentation dans différents domaines ? Les villes et plus particulièrement leurs influences et leurs pouvoirs permettront-elles et accepteront-elles que ces lieux expérimentent ces divers domaines à plus grande échelle ?

Car si le bâtiment a pu au moment de l'Université Foraine expérimenter les usages, la gouvernance et le croisement de différents domaines et individus au sein de ce lieu, l'apport financier de la ville Rennes notamment dans sa rénovation influencera-t-elle son organisation et plus particulièrement son essence ?

V. BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

BARABEL Michel. *Les Grands Auteurs en Management*. EMS Éditions, Paris, 2017

CHIAPELLO Ève, BOLTANSKI Luc. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, Paris, 2011

CROZIER Michel, HUNTINGTON Samuel.P, WATANUKI Joji. *The Crisis of Democracies – Report on the Governability of Democracies*, New York university Press, New-York, 1975

DE CERTEAU Michel. *L'invention du quotidien*. Gallimard. 1990, p.349

DURKHEIM Emile. *De la division du travail social,* Presses Universitaires de France, Paris, 1893

ENCORE HEUREUX. *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Encore Heureux, Paris, 2018, pp.67.

GOFFMAN Erving. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi.* Paris les Éditions de Minuit. Paris, 1973

LUGAN Jean-Claude, dans *La systémique sociale*. Presses Universitaires de France, Paris, 2009, pp.68-90

LE GALÈS Patrick. *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po, 2005. p.199-233

NOAH HARARI Yoval. *21 Leçons pour le XXIème siècle*. Albin Michel, Londres, 2018

2. Articles

BESSON Raphaël. *Pour des espaces transitionnels* dans *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Encore Heureux, Paris, 2018, pp.67.

BLONDIAUX Loïc, SINTOMER Yves. *L'impératif délibératif*, Politix, Revue des sciences sociales du politique. 2002, n°57, p.17-35.

BORRAZ Olivier, LE GALÈS Patrick. *Urban governance in Europe : the government of what ?*. Pôle Sud, 2010, n°32, pp. 137-151. ISSN 1262-1676

CHARRAIRE PETIT Sandra, HUAULT Isabelle. *Chapitre IX, Henry Mintzberg - Les configurations organisationnelles* dans BARABEL Michel. *Les Grands Auteurs en Management*. EMS Éditions, Paris, 2017

CHARTIER Anne-Marie, HEBRARD Jean. *L'invention du quotidien, une lecture, des usages*. Le Débat, octobre 2001, n° 49, pp. 97-108.

DELON Nicolas, CHOPPIN Julien, EYMARD Sébastien. *L'urgence d'espérer* dans *Lieux infinis : Construire des bâtiments ou des lieux ?*. Encore Heureux, Paris, 2018, pp.16

JOUVE Bernard. *La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté*. Revue française de science politique, 2005, Vol. 55, pp. 317-337. ISSN 0035-2950

JOUVE Bernard. *La gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument politique*. Revue International des Sciences Sociales, Paris, 2007, n° 193-194 ,pp. 387-402.

LE GALÈS Patrick, LASCOUMES Pierre. *Introduction: L'action publique saisie par ses instruments* dans *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po, 2005. pp.13

LIEBERHERR-GARDIOL Françoise. *Durabilité urbaine et gouvernance, enjeux du XXIè siècle*. Revue internationale des sciences sociales, 2007, n° 193-194, pp. 373-385.

MANIN Bernard. *Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique*. Le Débat, Vol.33, n°1, p.72-94

OLDENBURG Ramon, BRISSET Denis. *The Third Place*. Qualitative Sociology, Minnesota, 1982, Vol.5, 4, pp.265-284

PARSONS Talcott. *Les sociologies systémiques après*, *Chapitre IV*, LUGAN Jean-Claude, dans *La systémique sociale*. Presses Universitaires de France, Paris, 2009, pp.68-90

PINSON Gilles. *Chapitre 5 : Le projet urbain comme instrument d'action publique* dans LASCOUMES Pierre, LE GALÈS Patrick. *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po, 2005. p.199-233

SIMMEL Georg, C. HUGHES Everett, *The Sociology Of Sociability* dans *American Journal of Sociology*, Chicago, 1949, Université de Chicago

SINTOMER Yves. *Émile Durkheim, entre républicanisme et démocratie délibérative*. Presses Universitaires de France, Paris, 2011, Vol.2, pp.5-28

3. Sitographie

Atos et Nexity → *ATOS et NEXITY inaugurent un espace blue office dédié dans le Campus River Ouest d'Atos à Bezons* [en ligne]. Nexity, 2017, 2017 [consulté le 26 mars 2020]. Disponibilité sur https://pressroom.nexity.fr/actualites/atos-et-nexity-inaugurent-un-espace-blue-office-dedie-dans-le-campus-river-ouest-d-atos-a-bezons-b4d4-6731a.html

Régis Barondeau → BARONDEAU Régis. *Les fondements socio-économiques de la collaboration* [en ligne], Tiki Wiki CMS Groupware, 2010, 2019 [consulté le 26 février 2020]. Disponibilité et accès https://regisbarondeau.com/Chap.+2+Les+fondements+socio-economiques+de+la+collaboration+PT

Bouygues → *Next Door : Pour travailler autrement* [en ligne], Bouygues, 2017, 2017 [consulté le 26 mars 2020]. Disponibilité sur https://www.bouygues.com/espace-presse/magazine/nextdoor/

Hôtel Pasteur → Hotel Pasteur, *Pasteur une histoire d'enseignement* [en ligne], Hotel Pasteur, 2019 [consulté le 2 février 2020], Disponibilité et accès http://www.hotelpasteur.fr/lhistoire

La Fabrique Citoyenne → Site de la Ville de Rennes. *Le budget participatif, mode d'emploi* [en ligne]. Cap Collectif, 2015, 2019 [consulté le 26 février 2020]. Disponibilité et accès https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/pages/le-budget-participatif-mode-demploi

Sinny & Ooko → *Campus des Tiers Lieux* [en ligne], Sinny & Ooko, 2020, [consulté le 22 mars 2020]. Disponibilité sur https://www.campusdestierslieux.com/

Larousse → Disponibilité sur https://www.larousse.fr/

VI. ANNEXES

1. Revue de presse

Mallaury Lucas
Master EPRIC
Annexe

Revue de presse

PASTEUR
★L'HÔTEL★

Sommaire

2012 à 2015 : L'université Foraine----------3
Presse Nationale----------3
Presse Locale----------11
Autre----------20

2015 à 2019 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur-----20
Presse Régionale----------23
Presse Locale ----------39

2017 à 2019 : La présentation de l'Hôtel à Projet Pasteur à la Biennale d'Architecture de Venise et la Convention entre l'Association l'Hôtel Pasteur et la ville de Rennes----------42
Presse Régionale----------42
Prese Locale----------53
Autre----------59

2019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination----------60
Presse Régionale----------60
Presse Locale----------62
Autre----------74

2012 à 2015 :
L'université Foraine

Presse Nationale
21/11/2012 - Libération

INTERVIEW

«IMAGINER DES LIEUX AUX USAGES IMPENSÉS»

Par Anne-Marie Fèvre
— 21 novembre 2012 à 21:16

Laboratoire. L'architecte Patrick Bouchain, spécialiste de la réhabilitation de friches, lance à Rennes une «université foraine» :

PARTAGER TWEETER

Le Channel à Calais, ancien abattoirs fransformés en scène nationale, l'une des réalisations de Patrick Bouchain, qui est aussi à l'origine de Lieu Unique, à Nantes. Photo Cyrille Weiner

En 2006, on le croit investi à vie dans les friches culturelles, comme le Lieu Unique à Nantes ou le Channel de Calais, et il est déjà passé à un autre projet, celui du Grand Ensemble et ses logements sociaux, à Tourcoing. Il décide de prendre sa retraite, mais il lance aujourd'hui à Rennes une «université foraine», un laboratoire d'idées pour inventer collectivement des équipements sociaux ou culturels, nomades, pour des usages impensés ou oubliés.

Patrick Bouchain, né à Paris en 1945, constructeur et architecte, même s'il n'a jamais adhéré à l'Ordre, est inclassable, imprévisible. Un touche-à-tout ? Non, c'est un metteur en scène de projets atypiques. C'est un itinéraire, une vie, pour inventer une autre manière de construire, pour contourner programmes et réglementations, pour travailler «avec» et «pour» les usagers.

Cet engagement, il l'a décrété à sa sortie des Beaux-Arts, en 1967, quand il décide de ne pas construire. Il *«sort du bocal car il ne veut pas construire le bocal.»* Sa démarche va être nourrie d'une multiplicité de fonctions diverses et surprenantes : il a été professeur de dessin, puis militant au PCF dans les années 70. *«Cela ne marche pas»*, conclut-il. Il choisit alors de se cacher derrière des artistes pour être plus libre, il sera l'assistant de Daniel Buren, par exemple pour les colonnes de la cour du Palais-Royal, en 1986. Il sera tour à tour conseiller de Jack Lang, puis directeur de l'atelier public d'architecture et d'urbanisme de la ville de Blois de 1988 à 1994.

Et comme s'il avait fini son tour de piste investigatif et politique du terrain, il décide de s'installer, de créer un atelier en 1994, qui deviendra son équipe «Construire». C'est là que se dessinent le Magasin, premier centre d'art à Grenoble, le théâtre Zingaro pour Bartabas à Aubervilliers et divers petits lieux singuliers de culture, cirques ou Pompidou mobile, attentionnés.

Il y a une méthode Bouchain, qui passe par le mot «cabane» qu'il installe sur tous les chantiers des bâtiments en travaux, comme lieu de débat public et de reconnaissance et de défense du travail manuel. Ecologiste du bon sens, il propose plutôt la «HQH» (haute qualité humaine). Il y a aussi «la bande à Bouchain», où on trouve l'artiste Jean Lautrey ou la botaniste Liliana Motta, car il ne conçoit qu'en collectif, en partageant. Ce bâtisseur, batailleur, séducteur, embobineur de maires, a toujours une idée d'avance sur ce qu'il fait. Et l'art de le conter.

A quoi va ressembler l'Université foraine ?

Je réunis là tout ce que j'ai fait. Je repars du principe que l'architecture devrait être un lieu d'observation des savoirs, la mise en route de ces savoirs. Je la crée avec des amis, Igor de la Volière Dromesko à Rennes, François Tanguy du Théâtre du Radeau au Mans, avec mes amis artistes et tous ceux qui en ont envie. On veut déplacer les idées, pour imaginer des lieux atypiques, des équipements de types forains, pas programmés, des usages impensés, oubliés. Repartir du vide, sans trop de contenu. Le vide est le premier des équipements publics, les squats artistiques l'ont démontré. Un bâtiment vide, abandonné par la société de consommation, est alors rempli par un besoin d'habiter, de créer. La première chose que les squatteurs font c'est de le rafistoler, pas de le casser.

Quels sont les premiers thèmes de cette université ?

C'est d'abord l'appropriation. On va expérimenter un lieu sans destination, un bâtiment abandonné dans une ville. Qu'en faire ? Encore un musée ou le vendre à un hôtel ? A Rennes, le maire nous a donné l'ancienne faculté des sciences Pasteur, 7 000 m^2 en plein centre. On a déjà des idées ! Dans cette ancienne fac, il y a encore un cabinet dentaire. Et si on le gardait pour soigner les SDF ? L'autre question, c'est un lieu naturel, à protéger. Une belle zone humide, en périphérie de Rennes. Mais quand on classe ce lieu, on le tue, car il est fermé, il devient interlope. Il faut donc l'occuper, ne pas l'isoler, imaginer des parcelles agricoles, des fermes de proximité, imaginer tout ce qu'on peut y faire. C'est cela l'hypothèse de l'université foraine. On s'installe trois jours à la ferme du Campement Dromesko, pour commencer à débattre, s'amuser aussi. Ce sera une école buissonnière.

Vous avez annoncé que vous preniez votre retraite au moment où vous n'étiez plus caché, mais très exposé, enfin reconnu.

Tout est venu en même temps, tard. Une exposition à Hyères, à la Villa Noailles, puis à Arc en rêve, à Bordeaux. Surtout, on me confie la biennale de Venise, en 2006. Je transforme le pavillon français en «Métacité : Métavilla», maison vivante, habitée, où j'invite de jeunes collectifs d'architectes, comme Exist, Encore heureux, et mon maître, l'architecte belge Lucien Kroll. On y dort, mange, débat. Je voulais sonner la fin de ce type de biennales, où l'on ne montre que des images et pas d'humains. C'est là que je décide de prendre ma retraite, mais je la prépare. J'ai fait ce que j'avais à faire.

Vous étiez pourtant devenu le «pape» de la reconversion des friches industrielles en lieux culturels ?

Justement, j'ai fait le Lieu Unique (LU) à Nantes avec Jean Blaise, puis la Condition publique à Roubaix avec Manu Baron, et le Channel à Calais avec Francis Peduzzi. Après, je dis stop, je ne veux pas devenir le spécialiste des friches culturelles, enfermé dans une case, une recette. Mais j'en ai tiré les leçons. A Nantes, j'ai prôné le chantier comme acte culturel et à Roubaix, le chantier comme acte social, car il y a le quartier autour, sinistré. A Calais, c'est à la fois un acte culturel, social, c'est la synthèse du tout. Mais LU, à Nantes, c'est devenu trop figé, trop propret. Un nouveau directeur repense d'ailleurs ce lieu. Tous ces projets se sont nourris entre eux. Cela a été important ces friches industrielles, pour en faire le deuil, conserver ce patrimoine tout en gardant la mémoire du travail.

Vous avez aussi lancé avec le Grand Ensemble des projets de logements sociaux ?

Avec Le Grand Ensemble, on a la prétention de faire des logements autrement, de contourner les programmes, de faire avec les habitants, des artisans locaux, les mairies. On a choisi de transformer des lieux déjà existants, la réglementions agit moins, elle doit s'adapter à l'histoire des bâtiments. On n'aurait pas pu faire dans du neuf ce que l'on réalise avec les habitants de l'îlot Stephenson de Tourcoing, ou de la cité Molinet à Boulogne-sur-Mer, ces deux cités populaires qui étaient promises à la démolition et que l'on a sauvées, ensemble, en reconstruisant, en discutant. Ce qui implique une permanence de l'architecture, quotidienne, auprès de gens pas aussi formés à l'architecture et au débat que les acteurs culturels.

En juillet, vous avez quitté la Friche de la Belle de mai à Marseille ?

Pendant sept ans, gratuitement, j'ai été le président-directeur général de la Friche, ancien squat, devenu vaste espace culturel dans un quartier très pauvre. En étant bénévole, j'étais plus libre. Pour créer la société coopérative qui la gère, pour désigner sans concours un architecte, Mathieu Poitevin, mon «fils adoptif». Pour négocier avec la ville, toutes les instances territoriales, la Caisse des dépôts. On a fait tous ensemble en marchant, avec moins d'argent, mais plus d'autonomie. Un tel projet confirme qu'il faut en être le maître d'ouvrage. On a inventé le sigle «PCPU», «projet culturel, projet urbain», il ne faut pas que la culture cache le drame social.

Partout, vous êtes passeur, transmettez ?

Je prends vraiment ma retraite à la fin de l'année, j'abandonne toutes les opérations à mes compagnons de l'atelier «Construire», et je continue à les accompagner. A Loïc Julienne qui a fait quasiment seul le Channel de Calais et l'Académie Fratellini à Saint-Denis, à Sébastien Eymard, Denis Favret et Chloé Bodart. «Construire», ce n'est pas une agence, c'est une union libre, nous sommes tous indépendants, chacun gère son projet. Cela fonctionne comme du marcottage. Nicole Concordet est partie créer son agence. Dans ce milieu très masculin, j'ai envie de donner la main à d'autres, particulièrement à des jeunes femmes, comme Marie Blancart à Tourcoing ou Sophie Ricard à Boulogne. Il faut donner une source de travail, de réflexion à de jeunes architectes au chômage, et non pas leur confier «une affaire». Ce sera aussi le rôle de l'Université foraine qu'on lance, à Rennes aujourd'hui.

Université foraine, du 22 au 24 novembre, autour du thème de l'appropriation. Campement Dromesko, rue du Haut-Bois, Saint-Jacques-de-la-Lande, 35 136 (près de Rennes). Entrée libre à partir de 15 heures. www.universiteforaine.fr

Anne-Marie Fèvre

PARTAGER TWEETER

CONTENUS SPONSORISÉS

CONTENUS SPONSORISÉS

Outbrain

11/04/2013 - Le Point

Université foraine, le dialogue de sourds

Par Audrey Emery

Publié le 11/04/2013 à 00:00 | Le Point

ABONNEZ-VOUS

Qui connaît l'oeuvre de Patrick Bouchain ne sera pas surpris par son projet d'université foraine. Après avoir créé La Belle de Mai à Marseille et le Lieu unique à Nantes, l'architecte anticonformiste a jeté son dévolu sur Rennes, où il a décidé de lancer ce laboratoire d'idées sans lieu fixe. Concept bien flou aux yeux des Rennais, l'université foraine a pour but de trouver de nouveaux usages à des lieux délaissés. Parmi les huit dossiers en jachère suggérés par la ville, Patrick Bouchain en a choisi deux : le Moulin d'Apigné et l'ancienne faculté des sciences Pasteur (photo).

Prochainement, une "permanence architecturale" va s'installer dans ces deux bâtiments pour réfléchir à leur avenir. Sans commande ni programme prédéfini. Et c'est bien ce qui chiffonne Dominique Bernard et Jacques Rolland. En décembre 2012, ces deux scientifiques retraités de l'université Rennes I ont lancé un appel pour "un vrai projet sur la fac Pasteur, en lien avec l'histoire de ce lieu où sont nés les grands laboratoires scientifiques actuels de Rennes". Rejoints par 300 signataires du monde scientifique, dont deux anciens présidents de Rennes I, ils proposent d'utiliser le bâtiment pour valoriser les collections de zoologie, de botanique, d'instruments scientifiques et de géologie de l'université."Actuellement, celles-ci sont conservées dans de mauvaises conditions et peu accessibles au public", explique Dominique Bernard, prêt malgré tout à laisser temporairement les locaux à l'université foraine. De son côté, Patrick Bouchain veut bien laisser les scientifiques prendre possession des lieux, mais pour un temps également limité."Nous n'avons pas les 20 millions d'euros nécessaires à la restauration du bâtiment. Il faut donc apprendre à moins dépenser et à jouir davantage des lieux, en acceptant des usages réversibles", explique l'architecte. En attendant, les scientifiques sont sans solution pour leurs collections. Et, faute de financement, leur projet risque fort de rester dans les cartons.

Consultez notre dossier : Rennes

01/03/2014 - Ouest-France

Bouchain, l'architecte qui veut libérer les maires

Patrick Bouchain plaide pour un droit à l'expérimentation en urbanisme et architecture. Entretien.

Patrick Bouchain, architecte, a été l'assistant de Jack Lang à Blois.

Vous avez pu expérimenter à Rennes ou à Nantes, où l'on vous doit le Lieu Unique ?

Je me suis rendu compte que la politique n'était pas nécessairement la place idéale pour que les choses puissent se faire en urbanisme et architecture. Je suis devenu un peu l'intermédiaire entre le citoyen et le politique. C'est assez difficile de définir ce qu'il faudrait pour vivre en harmonie. On ne peut toujours utiliser que des modèles : donc on copie ce qu'on a vu ailleurs et on ne progresse pas. Comme je pensais qu'il fallait expérimenter pour trouver une autre expression, je me suis donc fait assistant de politique.

Une démarche productive ?

J'ai commencé à Blois comme conseiller du socialiste Jack Lang. Plus tard, à Nantes, j'ai oeuvré entre autres sur le Lieu unique, dans les anciennes biscuiteries LU. Mon projet, c'était comment la chose allait naître et non pas le procédé. J'ai répondu à un concours où j'ai raconté une histoire. Et c'est elle qui a entraîné l'adhésion du jury. À Saint-Jacques-de-la-Lande, dont le maire à l'époque était Daniel Delaveau, l'actuel maire de Rennes, on expérimente l'école foraine. Et aujourd'hui, à Rennes, on travaille sur un projet d'université foraine. À Marseille, j'ai participé à la naissance d'une coopérative d'intérêt collectif sur la friche de la Belle de Mai. Les associations qui l'occupaient sans titre voient désormais cette occupation pérennisée.

Peut-on encore faire de l'expérimentation ?

C'est toujours possible. Mais il y a eu du changement. Entre 1981 et 2000, la décentralisation a donné une grande liberté aux collectivités et leur a permis de prendre en main leurs affaires. Et puis au moment de l'installation des communautés urbaines, des agglomérations et des métropoles, on a assisté à un empilement de fonctions, comme si on recentralisait. Dans le même temps, l'État, sans doute inquiet d'avoir donné trop de liberté, a remis une couche sur le plan réglementaire et légal.

Conséquences de cette « re-centralisation » ?

Désormais un maire est davantage confronté à de la technique réglementaire qu'à de la politique. C'est comme un détournement de la fonction d'élu qui est entraîné dans une fonction bureaucratique. On assiste à une impuissance masquée. Il y a une sorte d'abdication devant l'imagination.

C' est-à-dire ?

La politique, ce n'est pas que gérer, ce n'est pas que de la gouvernance. Mais cet empilement fait que, en dernier recours, c'est lui, l'élu, qui est le responsable. Donc il y a une peur, une crainte, qu'il transmet à tous. Et tous se réfugient derrière la réglementation.

Et cela, vous l' observez sur le terrain ?

Aujourd'hui, si vous faites une réunion dans une collectivité, la première chose que le personnel vous dira, c'est son absence d'autonomie, sa forte contrainte de réunions. Du coup, tout le monde est tout le temps en réunion. Pour que tous soient au courant de tout. Dans le même temps, on ne prend pas de décision. Il y a une souffrance due à l'impossibilité de faire qui n'existait pas il y a dix ou quinze ans.

De la vraie frustration donc.

Quand vous êtes fonctionnaire municipal, vous avez envie d'être en osmose avec les citoyens avec lesquels vous vivez. Pas de raison que vous soyez considéré comme un gratte-papier. Il y a de la frustration chez le technicien. Il y a de la frustration chez le politique. Chez le technicien, l'accumulation des réglementations paralyse. Chez le politique, c'est la fragmentation de sa responsabilité. La société aujourd'hui est beaucoup plus complexe : tout est cloisonné.

Ce discours, vous pouvez le tenir à vos interlocuteurs ?

On peut le tenir à un nouvel élu. Parfois à l'élu qui a de la bouteille : celui qui sait que c'est bloqué et qui a envie d'expérimenter. Prenez le nouvel élu. Il est candide, peut-être a-t-il une joie, un désir de faire. Il croit que le pouvoir qu'on lui a délégué lui permettra d'expérimenter. Or très vite, on va le castrer au prétexte qu'il ne sait pas. C'est le technicien qui va gagner : lui veut protéger son champ d'intervention, garder le pouvoir. Et en même temps, il va être malheureux. Car finalement, l'essentiel de son travail va consister à garder le pouvoir et non à exercer son savoir.

#France #Municipales

Presse Locale

02/10/2012 - Ouest-France

Rennes. Une université foraine dans l'ex fac dentaire

Depuis que la fac dentaire a quitté le Palais Pasteur en 2004, le bâtiment qui abrite encore le centre de soins, n'a pas trouvé de destination. Promis un temps à l'Europole, on a entendu parler d'hôtel quatre étoiles, d'extension du musée des Beaux-arts… Il pourrait finalement devenir une université foraine, un projet porté par l'audacieux et anticonformiste architecte Patrick Bouchain, « un lieu historique en centre-ville qui se libère, on ne sait pas à quoi l'affecter… C'est un peu la problématique du musée de la Marine à Paris. Est-ce qu'on le cède au Louvre, à un promoteur immobilier ? »

Place Pasteur, le bâtiment est beau, prestigieux, majestueux, un peu fermé, il date de la fin du XIXe siècle. C'est Jean-Baptiste Martenot, architecte de la Ville qui en avait conçu les plans. « Le principe est qu'on s'y installe, que le bâtiment soit occupé, allumé le soir. » C'est comme ça que la ferme du Haut Bois à Saint-Jacques où Dromesko s'est posée, en mars 1998 n'est pas tombée en ruine.

« L'idée est de se réapproprier les lieux à l'économie. Il faudrait 20 millions pour le rénover ? Eh bien nous, avec 100 000 € on va l'occuper et après, on va lever l'argent sans pénaliser le maire mais en cherchant des partenaires extérieurs. C'est ce que l'on a fait à Marseille avec la friche de la Belle de mai. »

Le bâtiment mis à l'épreuve

Patrick Bouchain, c'est lui qui a construit l'école foraine à Saint-Jacques où chaque classe peut être transformée en maison, où à la biennale de Venise, il a décidé d'habiter le pavillon français. C'est lui aussi qui a proposé à une toute jeune architecte de vivre et travailler avec les habitants d'une rue de Boulogne le temps de la rénovation de leurs maisons. Parmi ses nombreuses réalisations : le Lieu unique à Nantes, le restaurant bourguignon de Michel Troisgros, le centre mobile Pompidou…

Il y a six mois, Patrick Bouchain et son équipe, accompagnés d'Igor du Théâtre Dromesko, ont sillonné la ville avec les élus. Ils ont visité huit sites : La Courrouze, La fulminaterie, La Brasserie Kronenbourg, Le site Savary au Blosne, les Magasins généraux à Cleunay, les galeries du théâtre place de la mairie, le Palais Pasteur et le Moulin d'Apigné. Les deux derniers l'ont intéressé.

L'idée : « Partir sans savoir ce que l'on va faire, mais savoir ce que l'on veut faire. » Le bâtiment doit être mis à l'épreuve, ouvert, pour faire émerger un vrai projet d'occupation du lieu, déclencher des envies, sous entendu ne pas être seulement un site d'hébergement pour association ou musée en mal de m2.

Le projet sera de nouveau évoqué les 22, 23 et 24 novembre prochain sur le campement Dromesko à Saint-Jacques.

Agnès LE MORVAN.

#Rennes

06/12/2012 - Ouest-France

L'université foraine à 100 000 € fait tousser

L'architecte Patrick Bouchain veut installer son université foraine dans l'ex-faculté des sciences, place Pasteur, aujourd'hui vide. Des scientifiques rennais préfèrent un musée.

Le projet de l'architecte Patrick Bouchain d'installer une université foraine à 100 000 € dans l'ancienne faculté des sciences, place Pasteur, fait tousser.

Plusieurs scientifiques rennais ont lancé une pétition pour **« une réflexion sur la réutilisation du lieu »**. Cet appel rassemble **« des universitaires, des personnels du monde de la recherche ou de la culture, des citoyens concernés »**, qui contestent ce projet pourtant porté par la ville.

Les pétitionnaires rappellent que **« la Faculté des Sciences, place Pasteur, est un haut lieu de l'histoire de la ville de Rennes, de la Bretagne et singulièrement de son Université. Créé à la demande de la Ville de Rennes, et appartenant toujours à celle-ci, le bâtiment de la Faculté des Sciences a vu passer des générations de scientifiques brillants et reconnus. C'est dans ce lieu que véritablement commence l'essor de la Faculté des Sciences. C'est là que sont nés les grands laboratoires scientifiques actuels »**.

Un muséedes collections scientifiques

Les scientifiques proposent un projet concurrent pour conserver ce **« patrimoine scientifique exceptionnel et ses collections scientifiques qui sont aujourd'hui conservées dans des conditions médiocres et peu accessibles »**.

L'idée : **« regrouper dans l'ancienne fac toutes les collections du campus de Beaulieu, de Villejean, du lycée Zola à l'Agrocampus ou à l'Hôtel-dieu avec le patrimoine hospitalier »**.

Les signataires de la pétition pensent associer à ce projet la Ville, l'université de Rennes pour son **« expertise scientifique et ses activités d'enseignement et de recherche »** ; l'Espace des Sciences pour la **« diffusion de la culture scientifique »**, le musée de Bretagne et le musée des Beaux-arts pour leur **« compétence autour des collections et de leur valorisation »**. Ils rappellent enfin : **« N'oublions pas que du haut de ce magnifique bâtiment du XIX^{e} siècle les figures tutélaires d'illustres savants (Fresnel, Ampère, Descartes, Cauchy, Cuvier, Claude Bernard, Lavoisier, Dumas.) regardent ce que nous allons faire »**.

Construit par Martenot

L'architecte Patrick Bouchain, connu à Rennes pour avoir accompagné le Théâtre Dromesko, a proposé à la ville l'installation d'une université foraine. Il en avait expliqué le principe : **« Partir sans savoir ce que l'on va faire, mais savoir ce que l'on veut faire. Le principe est qu'on s'y installe, que le bâtiment soit occupé, allumé le soir. L'idée est de se réapproprier les lieux à l'économie. Il faudrait 20 millions pour le rénover ? Eh bien nous, avec 100 000 € on va l'occuper »**.

Depuis que la fac dentaire a quitté le Palais Pasteur en 2004, le bâtiment qui abrite encore le centre de soins, n'a pas trouvé de destination. Promis un temps à l'Europole, on a entendu parler d'hôtel quatre étoiles, d'extension du musée des Beaux-arts...

Le bâtiment date de la fin du XIX^{e} siècle. C'est Jean-Baptiste Martenot, architecte de la Ville, qui en avait conçu les plans.

Vincent JARNIGON.

#Rennes

18/12/2013 - Ouest-France

L'université foraine à l'ex-fac dentaire agace

Après un rendez-vous raté mardi pour visiter le bâtiment, l'association poursuit son combat pour faire de l'ancienne fac dentaire un lieu de mémoire. La Ville refuse d'alimenter la polémique.

Polémique

L'association « Rennes en sciences, place Pasteur » n'en démord pas. Elle ne désespère pas un jour de voir l'ancienne fac Pasteur devenir un lieu de mémoire et d'animation **« mettant en exergue le rôle déterminant que les établissements d'enseignement et de recherche scientifique ont joué dans le développement et pour le rayonnement de notre ville ».**

Les membres de l'association - des universitaires - dénoncent des **« manipulations tendant à vouloir leur faire cautionner « l'opération Bouchain », de nature purement ludique, conduite de façon douteuse ».** Ce qu'ils nomment l'« opération Bouchain », c'est la décision en janvier 2013, de la ville de Rennes et de Rennes Métropole de confier le bâtiment de la place Pasteur pour une expérimentation et une occupation du lieu, intitulée université foraine, et orchestrée par l'architecte Patrick Bouchain, adepte des lieux insolites et connu pour ses projets iconoclastes.

« Pleine légitimité »

Dès l'origine, les membres de ce qu'allait devenir « Rennes en science, place Pasteur » sans mâcher leurs mots, avaient fait part de leurs interrogations quant à l'intérêt de cette opération **« qui, maniant grotesque, dérision et suffisance, s'oppose à la culture scientifique ».**

Ils ont sollicité l'autorisation de visiter les lieux. Mais à la surprise de la Ville, les membres de l'association Rennes en sciences ne se sont pas présentés à la visite qui leur avait été préparée, mardi dernier, à 14 h 30. **« Trois mois après notre demande, sans nous en avertir, la Ville propose une visite coorganisée avec « l'université foraine », une manipulation visant à faire croire à une intégration de l'association dans « l'université foraine » »,** justifie l'association.

La visite, organisée par les services de la Ville et de Rennes Métropole, devait être menée par le personnel de la direction générale de l'aménagement urbain, accompagné de Patrick Bouchain et ses collaborateurs missionnés par voie de convention pour travailler au devenir des bâtiments Pasteur et Apigné.

« Outre l'animation d'une démarche expérimentale, ces derniers ont mené une étude technique approfondie, établi des relevés et des plans indispensables à tous travaux ou aménagements du bâtiment Pasteur. Ce travail leur a permis d'acquérir une parfaite connaissance technique des lieux et leur confère une pleine légitimité pour assurer ce type de visite », explique la Ville.

« Pour faire branché »

Pour « Rennes en sciences, place Pasteur », **« il est urgent que cette aventure prenne fin. Les quelque six mois d'expérimentation consistent pour l'essentiel en une occupation de type « squat » même si, pour faire « branché », cela s'intitule « squ'art ». »**

L'association demande que les conclusions de la phase de préfiguration soient publiées ou communiquées aux conseils municipal et métropolitain. **« Cette phase devait s'étendre sur une durée approximative de six mois en 2013. Ces six mois sont largement écoulés. Ce projet ne recueille qu'oppositions et ne suscite nulle adhésion. Nous demandons aux conseils de ne pas renouveler ces conventions. »**

La Ville préfère ne pas commenter pour ne pas alimenter la polémique.

12/03/2014 - Ouest-France

Fac Pasteur : « Patrick Bouchain va squatter le bâtiment »

Le bureau de l'association Rennes en sciences (1), place Pasteur, dont une partie des propositions a été reprise par le candidat Bruno Chavanat, revient sur l'avenir de la fac Pasteur et le projet d'université foraine proposé par Patrick Bouchain. Une intervention juste avant une délibération proposée, jeudi, au conseil de Rennes Métropole.

« Dans une interview (*dimanche Ouest-France* du 2 mars 2014) Patrick Bouchain, s'autoproclamant « assistant de politique », se propose de « libérer les maires » et se fait « l'intermédiaire entre le citoyen et le politique ».

« En pleine période électorale où le lien doit être direct entre le citoyen et le politique, c'est une prétention un peu cocasse de la part de celui qui depuis un an, contre vents et marées, s'obstine à occuper, sans souci excessif de légalité, un bâtiment public au coeur de la ville de Rennes en y menant des « actions de squat » indignes du passé prestigieux de ce lieu, la faculté des sciences de Rennes.

« Nous demandons aux élus de Rennes Métropole de se libérer eux-mêmes, et partant, de libérer la ville de Rennes, et Rennes Métropole, de l'emprise qu'exercent Patrick Bouchain et son association.

« Comment le faire ? Tout simplement en ne votant pas la délibération de prolongation de cette aventureuse expérimentation d'« université foraine » ! Pourquoi les élus doivent-ils refuser cette délibération ? Parce qu'ils ont le souci des dépenses publiques et qu'après avoir engagé 140 000 € en janvier 2013 pour une expérimentation de six mois, constatant que rien n'est sorti de cette période, qu'aucun rapport d'activités n'a été présenté, qu'aucun bilan financier n'a été produit, la seule décision raisonnable du point de vue financier est de « stopper » les frais et non d'engager 80 000 € pour six mois en attendant la suite dans une sorte de « délibération-revolving » semestrielle ».

(1) Dominique Bernard, président ; Jacques Rolland, secrétaire ; et Jean-Pierre Escofier, trésorier.

11/11/2014 - Ouest-France

Fac Pasteur : l'université foraine se réjouit

Notre Atelier commun, qui a porté le projet, approuve l'implantation d'une école et d'une mission Pasteur.

Après deux ans d'évaluation et de nombreux débats, l'université foraine, portée par l'architecte Patrick Bouchain, ne se concrétisera pas à la Fac Pasteur. La Ville n'a pas renouvelé la convention avec l'architecte.

La maire socialiste, Nathalie Appéré, a annoncé vendredi (O-F de vendredi 7) la création, à la place, d'une école élémentaire de 8 classes dans le prestigieux bâtiment et la mise en oeuvre d'une mission Pasteur.

Une vocation historique

Dans un communiqué, Notre Atelier commun (NAC), qui a porté le concept de l'université foraine, défend son travail : **« Il a été démontré qu'il était possible de faire émerger un projet en mettant en oeuvre des pratiques expérimentales, réinterrogeant les processus de décision politiques et techniques traditionnels. Une cohabitation a été possible au sein d'une même entité architecturale et patrimoniale entre un équipement d'utilité publique (centre de soin dentaire) et des espaces non programmés et « appropriables » par tous. Aujourd'hui, nous pouvons dire que l'université foraine a répondu à la commande de la ville de Rennes et de Rennes métropole. Elle arrive donc à son terme ».**

Notre Atelier commun poursuit : **« En implantant une école après le départ du centre de soin dentaire, la ville et la métropole pérennisent la vocation historique de Pasteur, qui a toujours été dévolu à l'enseignement. Elles revendiquent simultanément la poursuite de l'expérience en cours dans le reste du bâtiment, tout en cherchant les formes techniques et juridiques les plus adaptées à cet équipement d'un genre nouveau »**.

L'université foraine assistera les collectivités avant de s'effacer pour laisser la place à une nouvelle entité, sans rupture dans les activités en cours ou programmées dans les locaux de l'Hospitalité.

#Rennes

16/12/2014 - Ouest-France

Accueil / Bretagne / Rennes

Pasteur, l'Université foraine, c'est fini

Le conseil municipal a voté une convention de régularisation (moyennant 30 000 €) qui met fin à l'aventure de l'Université foraine de la fac Pasteur. Cette convention prend fin le 31 décembre 2014. La page est tournée.

Quel avenir pour ces vastes locaux que devrait quitter en 2017 l'actuel centre de soins dentaires ? On sait que l'école du Faux Pont s'y installera. Mais après ? L'opposition souhaite **« qu'y soit logée la présidence des universités rennaises, ainsi qu'un musée du patrimoine scientifique de nos facultés regroupant leurs très riches collections »**.

Ce n'est visiblement pas l'orientation de l'équipe municipale. Une Mission Pasteur, créée en janvier, va plancher sur l'avenir de ce site qui devrait garder un aspect **« laboratoire des innovations sociales et urbaines »**.

#Rennes

16/12/2014 - 20mn

Rennes: la fac Pasteur, un grand gâchis?

URBANISME Le projet de lieu d'émergence culturelle a été abandonné par la ville…

Camille Allain | Publié le 16/12/14 à 17h41 — Mis à jour le 16/12/14 à 17h41

0 COMMENTAIRE 28 PARTAGES

«Nous pensions en avoir fini avec le dossier de la fac Pasteur. On n'arrive plus à vous suivre». Elu du groupe d'opposition Alternance 2020, Antoine Cressard ironise sur le vote de la subvention de 30.000 euros accordée lundi soir par le conseil municipal à l'association «Notre atelier commun». Pilotée par Patrick Bouchain, fondateur du Lieu Unique à Nantes, la structure devait trouver de nouveaux usages à la fac Pasteur dans le cadre du mystérieux projet d'université foraine.

Mais après deux ans d'expériences sur place, la ville a décidé de ne pas donner suite à ce travail. La convention prendra fin au 31 décembre. Un gâchis? «Non, car cette démarche va nous inspirer», répond Sylvie Robert. Attachée à ce projet, l'adjointe à la communication a annoncé la création d'une «mission Pasteur» afin de «poursuivre la réflexion sur l'avenir du bâtiment».

Une école au rez-de-chaussée

Lors du conseil municipal, la maire Nathalie Appéré a rappelé sa volonté de voir une école s'installer au rez-de-chaussée à l'issue du déménagement du centre de soins dentaires annoncé pour 2017. «La mission Pasteur devra faire vivre le site jusqu'à ce départ. Le bâtiment est grand et il restera des mètres carrés disponibles même après l'arrivée de l'école. Nous aimerions expérimenter quelque chose lié à l'histoire éducative du site», assure la maire de Rennes.

«Deux années ont été perdues»

Depuis des années, l'association Rennes en sciences place Pasteur demande à la municipalité d'envisager l'ouverture d'un musée scientifique sur place. «Deux années ont été perdues dans une opération sans boussole qui a coûté une somme respectable», taclent les responsables de l'association. Si on ne sait pas encore quel usage aura l'ancienne fac des sciences, il semble peu probable que les élus y implantent un musée scientifique.

A quelques jours de son départ, l'équipe de l'université foraine a d'ailleurs organisé une fête qui aura lieu le 18 décembre.

Culture Urbanisme

Autre
05/2013 - Place Publique

Place Publique LA REVUE URBAINE RENNES / SAINT-MALO

Université foraine, une utopie en marche

RÉSUMÉ > L'Université foraine de Rennes lancée à l'instigation de l'architecte Patrick Bouchain est un projet ambitieux par sa visée (au fond il s'agit de reconstruire la société) et modeste dans sa démarche (réunir des gens, faire qu'ils s'expriment). Bref, atypique. Ce qui réjouit certains. Et en fait tousser d'autres. Notamment à cause de l'occupation prévue de la Faculté Pasteur (voir plus loin). Qu'importe, l'aventure est lancée et l'on ne voit pas ce qui pourrait la faire reculer.

AUTEUR: GEORGES GUITTON #23 Mai-Juin 2013

> SOMMAIRE #23

> SOMMAIRE #23

On reproche souvent aux projets urbains d'être ficelés avant que la population ne soit consultée. Voilà au moins une critique qui ne peut s'appliquer à l'Université foraine puisque par définition le projet est « vide ». Vide, du moins en attendant que les citoyens le nourrissent de leurs désirs.

Cette impalpabilité du sujet, encore enfoui dans les limbes de formules prometteuses, est justement ce qui sème le trouble. Au fond, l'Université sera ce que vous déciderez d'en faire, avance en souriant Patrick Bouchain. Le flottement qui s'instaure depuis que le mot « Université foraine » a chu comme un ovni dans le ronron rennais fin 2012 fait partie intégrante de la démarche insolite et maïeutique de l'Ufo.

Des rebuffades attendues

Non seulement le flottement, mais aussi les oppositions parfois indignées qui s'élèvent depuis quelques mois, participent du scénario attendu. Ce sont elles, ces rebuffades, qui transforment l'Université en sujet non clos, en objet de débat, en projet réel, en « work in progress ». Ceux qui le perçoivent comme une menace le font exisexister dans le tissu de la palabre urbaine.

Ainsi, l'idée que l'Ufo occupe la Fac Pasteur a très vite suscité une levée de boucliers de la part d'un « quarteron de scientifiques à la retraite » (ce sont eux qui se nomment ainsi) considérant que le majestueux bâtiment se devait de perpétuer l'esprit scientifique pour lequel il avait été construit. Tiens, si l'on y exposait les riches collections zoologiques, botaniques, géologiques, instrumentales... aujourd'hui remisées dans d'invisibles catacombes ! Si on animait ces beaux objets, transformant Pasteur en « centre de culture scientifique », complétant l'actuel Espace des Sciences...

Une fronde scientifique

Sans l'Ufo, ce projet « patrimonial » ne se serait sans doute pas exprimé. Le « quarteron » est devenu 300 signatures au bas d'une pétition. Alerte générale! Le maire Daniel Delaveau se fâche un peu, arguant qu'il a toujours promu la science à Rennes, glissant aussi que des représentants notoires de la droite locale (l'ancien président de Rennes 1 Claude Champaud) figurent parmi les signataires.

De son côté, Patrick Bouchain fait le dos rond: le projet est très ouvert, la science peut évidemment y trouver sa place (impossible de dire laquelle à ce stade). C'est ainsi qu'il rassure les pétitionnaires lors d'une rencontre au sommet qui se déroule en février avec le maire et les scientifiques. Sortis de là, ces derniers ne désarment pas. Ils affirment rester « dubitatifs et critiques » face à cet « Ocni, objet culturel non identifié, complètement étranger à l'histoire de ce magnifique bâtiment ».

L'affaire est donc loin d'être soldée. Mais cette controverse qui exhale un léger parfum de corporatisme professoral (n'est-ce pas une usurpation que de s'approprier le titre sacré d'« université » pour en faire un vulgaire objet de « foire »!), ne doit pas devenir l'arbre qui cacherait la forêt frémissante d'un projet expérimental et social hors du commun, risqué et audacieux.

Un laboratoire du possible

Revenons au démarrage de l'aventure. Au départ, il y a la personnalité de l'architecte et scénographe Patrick Bouchain. Inventeur hors-norme, il a à son actif de nombreuses réalisations souvent fondées sur la reconversion de sites industriels comme l'ancienne usine LU devenue Lieu Unique à Nantes. Plus récemment, on lui doit le musée Pompidou mobile. En 1999, il crée avec des amis architectes, artistes, politologues, paysagistes, etc. l'association Notre atelier commun. Depuis lors, ce Nac « a mené des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville », des projets qui « questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire ».

Aujourd'hui « retraité », Patrick Bouchain veut approfondir cette aventure urbaine avec le Nac et à titre bénévole, précise-t-il. Son idée d'Université foraine, il l'a proposée à plusieurs maires de France, dont ceux de Nantes et de Rennes. Daniel Delaveau a dit « oui ». Il connaît Bouchain. Un rapport de confiance voire de complicité unissent les deux hommes. Cela depuis la construction de l'école « foraine » du Haut-Bois à Saint- Jacques de la Lande, structure en bois évolutive, et, à côté, l'aménagement de la ferme du même nom pour le théâtre Dromesko, Lily et Igor étant des amis de longue date de l'architecte. Donc, c'est décidé, Rennes sera « le laboratoire du possible ».

Le choix de Pasteur et d'Apigné

L'idée de Patrick Bouchain est d'abord de trouver des lieux publics inoccupés, sans usage et sans projet. La Ville en a une poignée en réserve. Deux sont retenus: le moulin d'Apigné devenu briqueterie au début du siècle dernier et fermé depuis quarante ans. Et l'imposant bâtiment de la Faculté Pasteur en plein centre-ville, quasiment vide depuis 2006 à l'exception d'un dispensaire dentaire.

Mais au fait, que va-t-on faire dans ces lieux? Ce qui revient à demander « Qu'est-ce que l'Université foraine? » Pour y répondre, Patrick Bouchain et son équipe1 ne sont pas avares de formulations de nature philosophique ou poétique. On peut en trouver la déclinaison dans la plaquette « Le manifeste de l'université foraine » sur http://universiteforaine.overblog.com, ou encore sur www.metropole.rennes.fr, avec l'enregistrement de la conférence donnée par l'architecte, en octobre, lors de Viva-Cités.

« On vient là pour tâtonner »

Saisissons au passage cette formule de l'écrivain Jean- Pierre Thibaudat : « Au premier abord, rien de plus étranger que le mariage du mot « université », cette usine pérenne du savoir et de la transmission, avec le qualificatif de « foraine », mot venu de la foire qui sous-entend l'éphémère, le nomade. Mais rien de tel pour le dialogue et la rêverie que le mariage des contraires, la complicité des contradictions... » L'Université foraine, « ne se presse pas d'arriver à quelque chose. On vient là pour tâtonner, essayer. Faire des noeuds, des liens, nouer et dénouer à la fois ». L'Université est un « caravansérail (...) On se fait des amis, autant de complices. Et on repart (...) Ni cours, ni conférences, ni débat, des chantiers. Ouvertement hybrides, mêlant savoir faire, savoir défaire et savoir ne pas dire, alliant la main du maçon et celle du poète, la pensée sauvage à un jardin d'herbes folles, le diplômé au sans-papiers ».

Une méthode dite « incrémentale »

Dans ce fertile bric-à-brac des conversations préliminaires, quelque chose prend corps. Une ambiance, une amitié, une écoute bienveillante, une manière d'être, un devenir joyeux, des propositions. Ainsi avance le navire Ufo lancé vers une destination inconnue, progressant selon une méthode « incrémentale » entendez par accumulation successive de « petits pas » modifiant progressivement le processus.

En juillet, ces étapes préparatoires devront déboucher sur un projet un peu plus précis concernant Pasteur et Apigné, qui sera présenté au public et aux élus pour inscription d'un budget sur l'exercice 2014.

Il faudra attendre encore pour savoir si la citation de Marcel Pagnol figurant dans le manifeste de l'Université foraine, et que Patrick Bouchain prend à son compte, dit vrai :

« Tout le monde savait que c'était impossible. Il est venu un imbécile qui ne le savait pas et qui l'a fait. »

2015 à 2017 : L'université Foraine devient La Mission Pasteur

Presse Régionale

28/01/2016 - Unidivers

Sur la place Pasteur et le long du quai Dujardin, entre palais Saint-Georges et musée des Beaux-Arts, l'Hôtel Pasteur mue lentement mais sûrement. Ancienne faculté des sciences construite en 1900, le lieu accueille encore aujourd'hui le centre de soins dentaires universitaires au rez-de-chaussée. Par une porte dérobée, marquée du sceau non de l'hôpital mais de « l'hospitalité », on pénètre à l'intérieur des étages vaste hôtel à projets. Bientôt, le lieu accueillera aussi un groupe scolaire (l'école du Faux-Pont).

Pour l'heure, le lieu reste « en devenir ». Depuis 2013, la ville de Rennes a engagé « une démarche expérimentale et innovante de réflexion sur la future occupation du bâtiment Pasteur ». C'est dans ce cadre que l'université foraine est née. Si aujourd'hui ce projet a périclité, il renaît sous une autre forme, un autre nom. L'hôtel à projets se veut un espace ouvert, expérimental, alternatif, en perpétuelle transformation, à la fois ordonné et libertaire. Il accueille associations, projets, événements. Dans le but de décloisonner les sphères, Pasteur collabore avec divers acteurs de la vie sociale, culturelle, artistique. Ce week-end, le Musée des Beaux-Arts organise une performance collective audacieuse (voir Unidivers et Culture Club) dont l'hôtel Pasteur est le partenaire « hors les murs ». Samedi et dimanche, le musée recopié invite 120 habitants de la métropole rennaise à reproduire à la main les œuvres des Beaux-Arts. Rencontre avec Sophie Ricard, architecte et coordinatrice de l'hôtel Pasteur qui nous a livré sur ce lieu d'inspiration un éclairage à sa ressemblance : énergique et enthousiaste !

Hôtel Pasteur Rennes

23/08/2016 - Unidivers

L'Hôtel Pasteur est au cœur de Rennes et de son histoire. Il est lié à l'histoire des sciences et à la vocation intellectuelle de la ville. Mais l'occupation et le patrimoine scientifiques ont migré année après année vers d'autres espaces. Pour le malheur des uns, et le bonheur des autres. Une éphémère « Université foraine » s'est installée dans l'édifice vacant en 2013 avant de se muer en « Hôtel à projets » en 2016. Histoire d'un lieu en devenir.

Un patrimoine historique

Le bâtiment de la place Pasteur est construit à partir de 1888 par le célèbre architecte de la ville de Rennes **Jean-Baptiste Martenot** (1828-1906) à qui l'on doit également le lycée Émile Zola, le Musée des Beaux-Arts, les Halles Centrales, entre autres monuments prestigieux. Il est destiné aux étudiants en sciences sous forme d'un lieu pour leurs études et leurs recherches; en effet, depuis 1840, ces derniers partagent les locaux de l'Hôtel de Ville et du « Palais universitaire » (actuel Musée des Beaux-Arts) avec les autres étudiants, toutes matières confondues. C'est donc sur les bords de la Vilaine, en plein cœur de Rennes, que la Faculté des Sciences s'érige et reçoit des professeurs prestigieux. Les étudiants (majoritairement masculins*) sont au nombre de 100 en 1895 et 225 en 1914; les laboratoires de recherche se multiplient.

La Fac Pasteur doit s'agrandir

En 1953, Yves-Lemoine, architecte adjoint de la ville, réalise des agrandissements à l'est du bâtiment initial. Si le bâtiment est « trop petit », c'est parce qu'outre les cours, dans toutes les disciplines scientifiques, et les laboratoires, il y héberge de multiples collections à caractère scientifique. L'établissement mesure 8000 m2. À partir de 1965, les départements de sciences déménagent petit à petit sur le nouveau campus de Beaulieu. Ne reste plus que **la « fac dentaire » qui finit à son tour par déménager à Villejean en 2006** avec ses 450 étudiants. Il reste aujourd'hui uniquement le centre de soins dentaires du CHU au rez-de-chaussée qui devrait quant à lui déménager, en 2017, vers Pontchaillou. L'espace libre est donc vaste.

Un patrimoine scientifique et culturel

La faculté des sciences a fait venir dans ses murs de nombreux objets scientifiques qu'elle a longtemps conservés. Les collections se composent de plantes fossiles et d'herbiers (les plus anciens datent de la fin du XVIIIe siècle) recueillis par **Félix Dujardin** (1801-1860) qui a obtenu une chaire de botanique et de zoologie à Rennes en 1840 et qui sera Doyen de la Faculté en 1842. Ce dernier a aussi produit des centaines de dessins et de planches murales pour l'enseignement de la zoologie et de

La fac dentaire a déménagé à Villejean il y a 10 ans, en 2006

la botanique. On trouvait aussi à la faculté Pasteur des pièces de zoologie anciennes comme celles comprises dans le **Cabinet des curiosités de Robien** (1698-1756). De nombreux instruments scientifiques ont été acquis par la faculté des sciences : appareils d'acoustique, instruments d'optique, appareils d'électrostatique, électricité et électromagnétisme, appareils de **Jacques, Pierre et Marie Curie** pour mesurer la radioactivité ou encore une copie du gyroscope de **Léon Foucault**... Aujourd'hui, ces collections se trouvent réparties entre Beaulieu, dans la faculté de pharmacien, et au Musée des Beaux-Arts où elles sont pas toujours accessibles au grand public.

Des scientifiques prestigieux

Des enseignants et des chercheurs talentueux ont réalisé une partie de leur carrière dans la prestigieuse faculté Pasteur. Ils ont contribué au rayonnement intellectuel de Rennes : la liste de ses brillants scientifiques est longue et ne saurait être exhaustive. Commençons par une mathématicienne, **Marie-Louise Dubreil-Jacotin** (1905-1972). Première femme à être chargée de cours dans une université française en 1938, elle connait un parcours exceptionnel, reçue seconde au concours d'entrée de l'École Normale de Paris, elle devra céder sa place aux candidats masculins mais, tenace, ouvrira la voie à d'autres femmes dans leur combat pour étudier. Le mathématicien français **Henri Lebesgue** (1875-1941) rédige sa théorie de l'intégration lors de son séjour à Rennes de 1902 à 1906, maître de conférences de mathématiques à Rennes de 1902 à 1906, il devait par la suite devenir professeur à la Sorbonne (1910) et au Collège de France (1921). Il encouragera **Louis Antoine** (1888-1971), devenu aveugle pendant la 1re Guerre mondiale, à poursuivre son travail dans le domaine des mathématiques. Ce dernier deviendra maître de conférences à Rennes en 1922. **Jean-Paul Benzécri** (né en 1932) révolutionne l'analyse statistique des données. Grâce à lui, Rennes est une des premières universités à disposer d'un ordinateur. À la faveur de cette découverte, Michel Métivier (1931-1988) pourra fonder en 1975 l'Institut d'informatique (Irisa).

De même, c'est lors de son passage à Rennes que le spécialiste de l'électromagnétisme **Pierre Weiss** (1865-1940) construit un électro-aimant qui sera mondialement diffusé. Alors que les chimistes rennais créent en 1919 un institut de chimie (aujourd'hui l'école nationale supérieure de chimie de Rennes), le chimiste **Paul Hagenmuller** (né en 1921) et ses travaux offrent à Rennes une réputation internationale dans la chimie des matériaux. D'autres garantissent également à Rennes une grande renommée : le botaniste **Lucien Daniel** (1856-1940) et ses études sur les phénomènes de la greffe (ces dernières ont permis le salut du vignoble français au début du XXe siècle), le géologue **Yves Milon** (1897-1987), maire de Rennes après-guerre, qui initiera la création d'un Institut de géologie rue du Thabor, **François Massieu** (1832-1896), professeur de minéralogie et de géologie, le chimiste **Henri Le Moal** (1912-2001) initiateur de la création de Rennes 1 de Rennes 2 ou encore le premier président fondateur de Rennes Atalante : le chimiste **René Dabard** (né en 1931). Tous ces scientifiques, et bien d'autres encore, ont contribué au développement scientifique et culturel de Rennes.

Un patrimoine en question

Aujourd'hui, le bâtiment de la Faculté des sciences est en attente de rénovation. En 2013, les interrogations ont été actualisées. Quel doit être son usage ? La mairie de Rennes a décidé d'opérer une reconversion du lieu. Après de nombreux reculs et hésitations, le

bâtiment doit finalement accueillir au rez-de-chaussée une école maternelle à la rentrée 2019 (l'école du Faux-Pont actuellement rue Saint-Hélier). Le reste du bâtiment (soit les 2/3) accueille depuis 3 ans un espace libre d'expérimentations alternatives, administré par l'énergique Sophie Ricard ; différentes pratiques, disciplines et acteurs y participent à une aventure humaine originale et créatrice (voir notre article). Cet « hôtel à projets » est en soi une manière nouvelle de découvrir cet édifice architectural. Il offre également une incarnation à l'imaginaire collectif des Rennais où créer de nouveaux liens sociaux. Dès septembre 2016, différents collèges, ouverts aux particuliers et aux associations, vont venir questionner et structurer la gouvernance de l'Hôtel à projets.

Cela étant, les réactions sont diverses par rapport à cette redéfinition du lieu. L'association Les amis du patrimoine rennais a décidé de ne pas prendre parti sur l'affectation des lieux patrimoniaux. Ils n'interviennent que dans le cadre d'une dégradation ou d'une atteinte à l'intégrité du bâtiment. À l'inverse, une partie de la communauté scientifique s'est insurgée il y a 3 ans contre le projet de « l'hôtel à projets ». Une association s'est alors créé « Rennes en Sciences ». Objectif : créer un « espace muséal » qui regrouperait toutes les collections scientifiques de la ville de Rennes. Un lieu où seraient valorisées et exposées au public des années de recherches scientifiques. Cette proposition n'a pas été retenue par la municipalité. Peut-être aurait-elle eu plus de chance d'aboutir si elle avait été formulée quelques années plus tôt.

****

Petit rappel historique

Si certains se demandent pourquoi les inventeurs, scientifiques et grands chercheurs du début du XXe siècle sont majoritairement masculins, il faut se rappeler que les femmes ont dû lutter pour accéder aux études supérieures, voire aux études tout court.

La loi du 21 décembre 1880, dite Loi Camille Sée sur l'enseignement secondaire des jeunes filles (senat.fr). Un très timide pas en avant vers une instruction féminine :

BEAUCOUP DE JEUNES FILLES SERAIENT CAPABLES, SANS DOUTE, DE SUIVRE JUSQU'AU BOUT ET AVEC SUCCÈS TOUT LE PROGRAMME DES LYCÉES ; ***MAIS IL NE S'AGIT PAS DE LEUR DONNER TOUTES LES CONNAISSANCES QU'ELLES SONT APTES À ACQUÉRIR*** *; IL FAUT CHOISIR CE QUI PEUT LEUR ÊTRE LE PLUS UTILE, INSISTER SUR CE QUI CONVIENT LE MIEUX À LA NATURE DE LEUR ESPRIT ET À LEUR FUTURE CONDITION DE MÈRE DE FAMILLE, ET LES DISPENSER DE CERTAINES ÉTUDES POUR FAIRE PLACE AUX TRAVAUX ET AUX OCCUPATIONS DE LEUR SEXE. LES LANGUES MORTES SONT EXCLUES ; LE COURS DE PHILOSOPHIE EST RÉDUIT AU COURS DE MORALE ; ET L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE EST RENDU PLUS ÉLÉMENTAIRE ; ON PEUT AINSI DONNER DE L'EXTENSION À L'ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE, DES LANGUES VIVANTES, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'HISTOIRE,* ***TOUT EN RESTREIGNANT LE NOMBRE DES ANNÉES DE LA SCOLARITÉ.***

31

La société d'alors ne conçoit pas que la jeune fille n'ait d'autre finalité que le modèle « traditionnel » de la femme, celui hérité depuis toujours. Les collèges et lycées de jeunes filles n'ont donc pour vocation que d'en faire de bonnes épouses et de bonnes mères sachant instruire leurs enfants et gérer correctement leur quotidien à la maison. Les femmes n'ont pas pour vocation de « remplacer » les hommes dans leurs fonctions, elles ne sont pas invitées à développer leurs capacités intellectuelles, s'instruire ou faire des recherches. Tout au long du XXe siècle, l'accès des femmes aux grandes écoles reste très limité et l'Église catholique veille farouchement à ce que les femmes restent à la place qui leur est assignée.

Blanche Edwards Pilliet : 1886. Malgré de vives contestations, elle devient interne à Paris

1861 : Julie Victoire Daubié, première femme française à avoir le droit de se présenter au baccalauréat (et à l'obtenir), l'enseignement obligatoire du latin et du grec lui aura été dispensé par son frère. Les cours à la Sorbonne étant interdits aux femmes, elle préparera son diplôme d'études supérieures et l'obtiendra malgré tout en 1872.

1907 : on compte en France une femme pharmacienne et 2 à Montpellier. 83 femmes docteures en médecine (dont 70 à Paris)

1924 : Loi Bérard, le programme scolaire des garçons et des filles devient le même, rendant possible l'accès des filles au baccalauréat (dans le public).

1938 : fin de l'incapacité civile des femmes. Elles obtiennent le droit de s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari.

1975 : obligation de la mixité scolaire.

Sources :

Documentation à propos du patrimoine historique et scientifique de la faculté Pasteur :

Site de l'hôtel Pasteur, « hôtel à projets »

Photos : Caroline Morice

33

22/09/2016 - Unidivers

UNE ASSOCIATION POUR L'HÔTEL PASTEUR DE RENNES AU BÉNÉFICE DU MODE DE GOUVERNANCE DE LA FABRIQUE DE CE LIEU EXCEPTIONNEL.

OUVERTURE DES ADHÉSIONS AU 1er OCTOBRE 2016. L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS ET LA CRÉATION DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION AURONT LIEU LE 14 OCTOBRE.

L'Hôtel Pasteur vous informe qu'après plusieurs années d'expérimentation et à la suite de la création en janvier d'une assemblée des partenaires regroupant des personnes issues d'horizons et de disciplines variées ayant un intérêt dans le projet, nous avons décidé de créer une association *: **L'Association L'Hôtel Pasteur.***

Cette association aura pour but de fédérer et de regrouper les différents hôtes passés par l'Hôtel Pasteur et les personnes désireuses de s'impliquer davantage dans le projet.

Cette association prendra une forme nouvelle et sera le moyen de tester un modèle de gouvernance partagée, contributif et coopératif. En vue de préfigurer un modèle de type « société coopérative d'intérêt collectif », elle sera composée de trois collèges qui se réuniront lors des conseils collégiaux :

LE COLLÈGE DES GESTIONNAIRES DE L'HÔTEL PASTEUR :
Aujourd'hui, représenté par la SPLA « Territoires Publics » avec trois représentants qui siégeront au conseil collégial.
LE COLLÈGE DES HÔTES DE L'HÔTEL PASTEUR : composé de toutes les personnes ayant adhéré à l'association avec six représentants élus par tous les adhérents qui siégeront au conseil collégial.
LE COLLÈGE DES BIENVEILLEURS DE L'HÔTEL PASTEUR :
composé de trois représentants, nommés au départ, qui siégeront au conseil collégial et qui veilleront à l'Intégrité des valeurs promues la charte Pasteur.

OUVERTURE DES ADHÉSIONS AU 1er OCTOBRE 2016
Nous ouvrons Les Adhésions à l'Association « L'Hôtel Pasteur » à partir du 1er octobre ! Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la réception de l'Hôtel pasteur ! (Tout le monde peut adhérer pour un montant libre !)

Pour ceux qui souhaiteraient candidater au poste de représentants dans le collège des Hôtes lors des conseils collégiaux, il vous suffit de venir à la réception et de nous faire part de votre candidature.
Chaque candidat devra se présenter lors de l'élection et expliquer pourquoi il souhaiterait être représentant des hôtes lors des conseils collégiaux, son lien avec l'Hôtel Pasteur, son apport

. L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS ET LA CRÉATION DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION AURA LIEU LE 14 OCTOBRE 2016 A 18H A L'HOTEL PASTEUR.

UNE CHARTE POUR L'HÔTEL PASTEUR.

La charte est un document en cours de définition. Elle peut être revue, amendée, complétée au fil de l'avancement du projet Pasteur et de vos contributions.

L'Hôtel Pasteur à Rennes

Le bâtiment Pasteur est un bâtiment universitaire du XIXe siècle, propriété de la Ville de Rennes, ancien « Palais des Sciences » puis faculté dentaire, situé au centre-ville, sur les quais de la Vilaine.

Aujourd'hui, ce bâtiment dont la faculté dentaire avait quitté les lieux il y a 10 ans fait l'objet d'un projet, porté par la Ville de Rennes, de reconversion du lieu. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'expérience de l'Université Foraine, animée par Patrick Bouchain en 2013 et 2014.

Une école maternelle de 8 classes se substituant à celle du Faux-Pont, doit voir le jour en 2019 après le départ du centre de soin dentaire en 2018. Elle prendra place au RDC du bâtiment.

Un Centre Info Ecole, transfert de celui actuellement localisé dans le groupe scolaire liberté, sera affecté dans une aile du premier niveau du bâtiment au sein de l'Hôtel Pasteur.

Enfin Un « Hôtel à Projets », lieu ou des acteurs venant de structures et d'horizons différents sont accueillis temporairement pour développer des activités.

Le groupe scolaire doit ouvrir à la rentrée 2019, ce qui détermine le rythme de la démarche de projet dont la conduite a été confiée à la Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics.

L'HOTEL PASTEUR – LA MÉTHODE : UN LIEU OUVERT POUR UN PROJET OUVERT

À l'inverse de l'école, lieu parfaitement déterminé et normé, le concept d'Hôtel à Projets ne répond à aucune catégorie d'équipement préexistant et n'a même pas d'équivalent identifié parmi les lieux « émergents » (fablab, tiers lieux et autres…).

Le projet se conçoit au travers de l'observation des usages qui se développent dès à présent à Pasteur, et avec les Hôtes qui sont appelés à concourir à la définition du projet et des modalités de gestion du lieu.

C'est pour cette raison que l'Hôtel Pasteur est d'ores et déjà en fonctionnement, en dépit de l'état précaire des lieux, et doit le rester pendant toute la période de transformation du bâtiment.

C'est dans cette perspective, qu'après l'instauration de la « Mission Pasteur » qui a dialogué avec la Ville et Territoires Publics pour cadrer le projet, a été mise en place une « Assemblée des Partenaires », dont les membres mouvants, représentent différentes pratiques et disciplines, qui est associée à la fabrication du projet, s'implique dans le fonctionnement du lieu et travaille sur ses futures modalités de gestion et gouvernance.

LES ORIENTATIONS FONDATRICES DE L'HÔTEL

L'EXPÉRIMENTATION – L HOSPITALITÉ – LA CONFIANCE – LA TRANSMISSION

Un lieu d'expérimentation, de travail, de transmission

- Comme un Hôtel, Pasteur est un lieu où l'on séjourne temporairement, où l'on croise d'autres occupants, et où l'on vient **construire** « quelque chose ». La production peut être durable ou fugitive, matérielle ou immatérielle, mais elle constitue une trace du passage à Pasteur, et possiblement une rétribution de ce passage.

Un lieu parmi d'autres dans la ville

- Pasteur n'est pas un équipement de plus, où s'inventerait un nouveau mode de faire, et qui s'opposerait à des équipements existants. Il s'inscrit dans un **réseau de lieux** et d'acteurs publics et privés dont il révèle le potentiel d'échange.

Un lieu de rencontre, ouvert

- Les projets développés à Pasteur sont donc souvent **collaboratifs** et, résultant de la rencontre d'acteurs d'horizons différents, répondent à une logique d'**Hybridation**.

Un lieu Hospitalier

- Pasteur n'est pas un lieu spécialisé : aucune thématique n'est exclue ni favorisée parmi les projets accueillis dès lors qu'ils répondent aux valeurs fixées ci-dessus.

Une priorité est néanmoins donnée aux projets :

- Expérimentant des formes et pratiques nouvelles (principe d'innovation et d'expérimentation),
- impliquant des acteurs « émergents » ou qui ne trouvent pas aisément leur place dans les cadres et instances établis de la vie collective (principe d'insertion),
- s'adressant aux personnes souffrantes ou isolées, générant du lien et de la convivialité.

- L'école doit être plus que le voisin de l'Hôtel à Projets. Elle constitue une invitation à penser des projets dans lesquels ses « publics » (enfants, enseignants, encadrants, parents…) trouvent un intérêt et / ou une place.
- Pasteur fournit aux porteurs de projet un cadre où s'installer dans un environnement fécond. Il offre des espaces pour la rencontre et l'échange et propose quelques moyens de fabrication partagés. En revanche il n'octroie aucun moyen aux porteurs de projet n'y n'intercède auprès d'éventuels financeurs.
- Le projet de transformation physique du lieu est au service de ces orientations des projets accueillis. L'adaptabilité, la capacité de réintervention sont des exigences, qui impliquent une économie des moyens déployés (peu d'aménagement offre plus de liberté pour expérimenter, et transformer si besoin).
- En ce sens le projet immobilier n'est, en dehors de l'école, pas « fini » à l'issue de l'intervention confiée à Territoires Publics. En outre une part de l'intervention sur le bâti, dans le cadre de la mission de Territoires Publics ou au-delà, peut relever des projets accueillis, faisant une place à la formation ou à l'insertion sociale ou professionnelle.

Ces principes sont développés dans la « **Charte de l'Hôtel Pasteur** » document évolutif qui traduit les convictions et objectifs partagés par l'ensemble des partenaires du projet.

Voir notre article sur l'histoire de l'hôtel Pasteur ainsi que les photos ici

Presse Locale

04/05/2015 - Presse Metropole Rennes

EDUCATION - ENFANCE

Installation de la mission Pasteur : une école et un "hôtel à projets" en devenir

La mission Pasteur, chargée d'élaborer le projet du futur équipement Pasteur, a pris ses fonctions ce lundi 4 mai 2015. Animée par la société publique locale d'aménagement Territoires Publics, composée de représentants de la Ville de Rennes et de partenaires aux profils variés du monde de la culture, de la recherche, de l'art, des Universités, de la santé ou encore de l'innovation numérique, la mission Pasteur formulera différentes hypothèses pour déterminer les usages futurs du bâtiment qui accueillera aussi une école et le Centre info école actuellement hébergé dans les locaux de l'école primaire Liberté.

La mission Pasteur, chargée d'élaborer le projet du futur équipement Pasteur, a pris ses fonctions ce lundi 4 mai 2015. Animée par la société publique locale d'aménagement Territoires Publics, composée de représentants de la Ville de Rennes et de partenaires aux profils variés du monde de la culture, de la recherche, de l'art, des Universités, de la santé ou encore de l'innovation numérique, la mission Pasteur formulera différentes hypothèses pour déterminer les usages futurs du bâtiment qui accueillera aussi une école et le Centre info école actuellement hébergé dans les locaux de l'école primaire Liberté.

"Il s'agit d'expérimenter un nouveau type d'équipement public qui ne soit pas dédié à une seule fonction mais organise la transversalité et le croisement, a déclaré Nathalie Appéré lors de l'installation de la mission Pasteur. Ce qui est attendu, ce n'est pas de figer les choses, mais se poser les bonnes questions : quel type de nouveau lieu peut-on dessiner ? Comment en faire un lieu évolutif répondant à des besoins exprimés par d'autres structures, permettant un travail nouveau ?".

Définir les usages du futur "hôtel à projets" Pasteur

Le travail de la mission Pasteur se développera autour de deux axes nécessairement complémentaires :

- d'une part l'installation d'une école maternelle au rez-de-chaussée du bâtiment, occupé jusqu'en 2018 par le centre de soins dentaires. L'école, qui pourrait ouvrir à la rentrée 2019, comptera huit classes, des locaux de restauration scolaire et s'articulera autour des patios réaménagés en cours de récréation.
- Le reste du bâtiment, identifié comme "tiers lieu", aura vocation à répondre à des usages éphémères. Il devra donc être imaginé et structuré de manière à s'adapter à toutes sortes de projets qui s'y installeront temporairement. Les champs des activités ne seront pas limités à un seul domaine et pourront relever, par exemple, de l'art, de la science, de l'économie, de l'action sociale, du sport ou de la santé, et dans toute la mesure du possible croiser plusieurs disciplines dans une démarche innovante.

Les personnes développant un projet à Pasteur utiliseront le lieu :

- faute de lieu adapté dans leur propre établissement,
- dans la mesure où, le projet étant co-construit par plusieurs personnes/entités, Pasteur est identifié comme un lieu " neutre ", favorable à cette collaboration équilibrée,
- pendant le temps nécessaire à l'émergence du projet, en acceptant que d'autres usages aient lieu simultanément et le cas échéant en profitant de cette présence simultanée d'utilisateurs divers.

Cette mission " amont " est prévue pour durer jusqu'en décembre 2015. Elle sera prolongée par une mission de réalisation d'ouvrage qui devrait être soumise à la délibération du conseil municipal en octobre prochain.

Territoires publics, assistant à maîtrise d'ouvrage

Territoires publics, Société publique locale d'aménagement, est chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), qui prévoit l'animation de la mission Pasteur, mais aussi la prise en charge de l'accueil d'activités et de manifestations dans le bâtiment, ainsi que le diagnostic technique visant à répertorier l'ensemble des travaux à conduire, qu'ils soient nécessaires pour éviter la détérioration du bâti ou qu'ils procèdent des usages futurs qui y seront envisagés.

Une enveloppe de 10 millions d'euros sera investie par la Ville de Rennes dans le programme de travaux pour le bâtiment Pasteur.

Composition de la mission Pasteur

La mission Pasteur réunit

- des élus de la Ville de Rennes : Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Sébastien Sémeril, premier adjoint à la Maire délégué à l'urbanisme et au développement durable, Sylvie Robert, adjointe à la Maire déléguée à la communication, Benoît Careil, adjoint à la Maire délégué à la culture, Cyrille Morel, conseiller municipal délégué à la sécurité des événements et Catherine Debroise, conseillère municipale déléguée aux quartiers Francisco-Ferrer / Landry / Poterie / Thabor Saint-Hélier ;
- des personnalités s'étant déjà exprimées sur le devenir du bâtiment Pasteur et/ou ayant eu l'occasion d'en faire usage : Eric Lacascade, directeur de l'école du TNB, Odile Lemée-Le Borgne, directrice adjointe de l'École européenne d'art de Bretagne (Eesab), Patricia Loncle-Moriceau, enseignante-chercheuse à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), Nathalie Boulouch, responsable du Master Magemi (gestion et mise en valeur des oeuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques) à l'Université Rennes 2, Marie-Aude Lefeuvre, directrice du service culturel de l'Université de Rennes 1, Jean-François Roullin, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (Ensab), Jacques Rolland, représentant de l'association Rennes en sciences, Alain Surrans, directeur de l'Opéra de Rennes, Michel Cabaret, directeur de l'Espace des sciences, Roland Thomas, directeur des Champs Libres, Stanislas Hintzy, directeur de la French Tech Rennes, et Anne Dary, directrice du musée des Beaux-arts ;
  - les services de la Ville et de la Métropole ;
  - la société publique locale d'aménagement Territoires publics.

#Rennes, #innovation, #culture

24/11/2015 - Ouest-France

Rennes. À la fac Pasteur, une école et un « hôtel à projets »

La ville de Rennes va engager des travaux dans l'ancienne fac dentaire Pasteur. Le bâtiment accueillera une école et un « hôtel à projets ».

À la rentrée 2019, ouvrira la nouvelle école de huit classes construite dans l'ancienne fac Pasteur, à Rennes. À côté des classes, une salle de motricité, un espace de restauration, une cour...

« Les travaux commenceront l'été prochain, a annoncé Sylvie Robert, adjointe à la maire de Rennes. **Un appel d'offres sera lancé en décembre. »** Le centre info-école rejoindra aussi les lieux.

« Hotel à projets »

Pour le reste du bâtiment, il sera consacré à un « hôtel à projets » : **« Le bâtiment est déjà très fréquenté, on a déjà beaucoup de demandes que l'on accueille avec bienveillance, d'associations, artistes, professionnels. »**

L'espace est destiné à accueillir des projets hybrides et temporaires, autour de l'artistique, la santé et le bien être, l'insertion sociale, le numérique et l'innovation.

10 millions d'euros

« Le coût des travaux est estimé à 10 millions d'euros », selon la ville de Rennes.

Un séminaire sera organisé le 18 décembre, de 12 h à 17 h, autour de la problématique de lieux intermédiaires, et fabrique de nouveaux lieux, avec des sociologues, universitaires et directeurs de lieux.

#Rennes

2017 à 2019 : La présentation de l'Hôtel à Projet Pasteur à la Biennale d'Architecture de Venise et la Convention entre l'Association l'Hôtel Pasteur et la ville de Rennes

Presse Nationale

03/12/2018 - Ouishare

ENTRETIEN avec Sophie Ricard autour de l'exploration Mille Lieux (1/8). Pour Sophie Ricard, responsable de la permanence architecturale de l'Hôtel Pasteur à Rennes, un Tiers Lieu est un espace ouvert à tous, qui favorise les rencontres fortuites, permet des apprentissages mutuels et pose les bases d'une nouvelle fabrique de la ville.

Pour certains, les Tiers Lieux sont avant tout des espaces. Pour d'autres, ce sont avant tout des gens. Et toi, comment le définirais-tu ?

Sophie Ricard : Un Tiers Lieux, c'est la convergence entre les deux. Un espace et des gens qui se rencontrent et revendiquent un droit à la ville et à de nouvelles façons de faire et de s'organiser. En tant qu'architecte, je me sers des espaces interstitiels, en transition. C'est à partir de ces espaces sans usage prédéfini que l'on peut réinventer des choses. Certains disent « dans une bibliothèque, je vais créer un Tiers Lieux ». Mais c'est difficile de créer dans des endroits où les institutions ont des règles déjà établies, c'est précisément le défi à relever.

L'espace ne devient Tiers Lieux que s'il permet à des gens d'horizons sociaux et culturel divers de se rencontrer et d'échanger. Je ne suis pas pour les mariages forcés, mais plutôt pour permettre les rencontres fortuites. Finalement, les Tiers Lieux sont en quelque sorte des places publiques et en l'occurrence à Pasteur avec un toit, ce qui n'est pas sans frictions évidemment. Lorsqu'on a accueilli des sympathisants de la ZAD de Notre Dame des Landes à Pasteur, ou encore lors des 20 ans de l'Elaboratoire, un squat artistique et culturel, cela a généré des tensions avec les élus. Je suis convaincue que des choses très positives naissent de ces confrontations et c'est en ça que l'on peut se définir Tiers Lieux.

Un Tiers Lieux est une sorte de place publique avec un toit.

Je comprends que les Tiers Lieux sont des espaces de rencontres. Mais comment garantir l'aspect ouvert du lieu et éviter l'entre-soi ?

S.R. : Le principal pilier de l'ouverture pour un Tiers Lieux, c'est le "non-programme". La méthodologie pour permettre au non-programmé d'être révélé à été de réaliser ce que j'appelle une "étude de faisabilité en actes". On met le bâtiment à l'épreuve des usages, on ne juge pas l'objet des projets que l'on accueille. Qui serait-on sinon : les directeurs artistiques de Pasteur ? Je crois au temps long de l'expérimentation et à la réversibilité du bâtiment et des usages. Si un jour il y a une urgence sociale à Rennes, la ville peut réquisitionner Pasteur. Nous avons mis deux fois moins d'argent en investissement dans sa rénovation qu'un équipement culturel classique, qui n'aurait de toute façon pas répondu aux besoins de la population sur le temps long.

A Pasteur, il y a un mouvement permanent des gens et des projets : on vient entre une heure à trois mois, pas plus. C'est à cette condition que l'on peut réellement être ouvert au plus grand nombre. Mais on n'est pas la maison des associations : Pasteur n'est pas ton local, tu n'as pas ta boîte aux lettres. Il y a une culture de l'hospitalité et de l'accueil très forte : on prend en considération tout le monde. Si tu poses des règles comme : "Ne viens pas en voiture, et ici on ne mange que bio", tu deviens totalitaire, tu te coupes de beaucoup de gens et surtout tu ne fais pas passer le bon message. Tu ne peux pas décréter un bien commun, il se construit à partir des individus qui se sentent la liberté d'être là et surtout de faire, d'oeuvrer seul et avec d'autres. Le Tiers Lieux n'est pas un lieu d'assimilation. Il n'y aurait rien de pire, sous couvert de bonnes intentions.

Le principal pilier de l'ouverture pour un Tiers Lieux, c'est le "non-programme"

L'Hôtel Pasteur, un projet atypique en plein coeur de Rennes

Ancienne faculté de sciences inoccupée depuis une dizaine d'années, l'Hôtel Pasteur a accueilli entre 2012 et 2014 l'Université Foraine à l'initiative de Patrick Bouchain. Il s'agissait d'une démarche expérimentale basée sur l'ouverture au public et l'appropriation par le "faire", l'objectif étant de décider collectivement de l'avenir à donner au lieu. En 2015, la ville de Rennes a décidé de réhabiliter l'entièreté du lieu, d'y adosser une école maternelle et de continuer le travail mené afin de réinventer l'Hôtel Pasteur. Une grande partie des lieux restera un "hôtel à projets" : un lieu non programmable, capable d'accueillir les besoins immédiats d'une société en mouvement, et gouverné par le Conseil Collégial de l'association du lieu. Une façon de faire perdurer l'expérimentation sur le temps long.

Source : Hotel Pasteur

Tu définis les Tiers Lieux comme des espaces d'expérimentation. Est-ce à dire que les Tiers Lieux sont condamnés à un statut transitoire, donc précaire ?

S.R. : Ces lieux sont éphémères, oui, mais cela n'a rien à voir avec de l'urbanisme transitoire ou de la précarité financière. En dé-programmant, on évite la planification, de dire que l'on part pour un projet de cinquante ans alors que ne connaît pas le besoin dans 50 ans. Mais on se donne les moyens de faire vivre le lieu tant qu'il y a des gens qui en ressentent le besoin. Dans l'éphémère nous posons la question de ce qui a de plus durable je crois. Avec un nouveau genre de modèle économique doit supporter cette logique de non-programme et lui donner la stabilité qu'il requiert autour de la contribution des personnes. Ici, on est parti sur un cadre de réciprocité à travers la confiance donnée à un tiers. Nous travaillons sur un modèle 4P : Partenariat Public Privé Particuliers. Le particulier c'est nous toutes et tous, nous sommes responsables ! La ville est partie prenante de la gouvernance : elle participe une fois par trimestre au Conseil collégial du lieu. Les hôtes utilisateurs sont impliqués : chaque personne ayant occupé le bâtiment met de son temps à disposition de par son occupation afin d'aider au fonctionnement. On n'a jamais eu recours à une société de ménage par exemple, et pourtant l'Hôtel Pasteur c'est plus de trois mille mètres carrés. Et en cinq ans, on n'a jamais perdu la seule clé du bâtiment qui est passée de main en main. C'est mon anecdote préférée pour montrer l'engagement et le sens des responsabilités des résidents.

Cela dit, tout a été facile pendant cinq ans sur la question du modèle économique. On était dans un bâtiment qui ne coûtait rien: pas de loyer, pas d'électricité, pas de chauffage... Demain, il nous faut un minimum de trois cent mille euros par an pour vivre entre les charges, les assurances et au moins trois salaires. Ce n'est rien du tout quand on regarde un équipement culturel de surface équivalente, mais cela reste une somme à trouver. La solution de facilité, ce serait de faire de la partition de l'espace en louant des mètres carrés. On ne veut surtout pas afin de rester ouvert à tous et surtout au plus précaire d'entre nous.

La durabilité du lieu s'incarne dans le modèle PPPP : Partenariat Public Privé Particuliers

Sophie Ricard, une architecte de terrain engagée

Après avoir expérimenté la permanence architecturale durant trois années à Boulogne-sur-Mer, dans le cadre de la réhabilitation de soixante foyers précaires, Sophie Ricard a effectué la permanence architecturale du premier projet de l'Université Foraine à Rennes, initié par Patrick Bouchain. Elle agit aujourd'hui en tant architecte AMO pour la SPLA afin d'accompagner la transformation de l'Hôtel Pasteur, de continuer d'assurer son fonctionnement quotidien et d'inventer avec les envies et initiatives de chacun un nouveau mode de gouvernance partagée.

Source : Urbis Le Mag

A tes yeux, à quels besoins répond le Tiers Lieux de l'Hôtel Pasteur ?

S.R. : En réalité, je n'ai jamais appelé Pasteur un Tiers Lieux... et je ne me suis jamais posé la question non plus. Chaque individu s'en est fait sa propre définition : pour certains, c'est la nouvelle MJC ; pour d'autres, c'est le nouveau lieu de soin en dehors des structures hospitalières ; pour d'autres encore, c'est le nouvel équipement culturel. Le mot Tiers Lieux est venu après. Les gens ont voulu coller une étiquette. Fondamentalement, le fait d'être un Tiers Lieux tient à des choses qui émanent d'un territoire et des gens qui l'occupent. Cela ne se décrète pas.

A Pasteur, on aurait pu faire une énième friche culturelle avec tous les cultureux habituels en oubliant le sens du mot culture. C'est l'étude de terrain réalisée en amont qui a permis de mettre en réseau un médecin qui voulait exercer en dehors de l'hôpital, un éducateur sportif qui avait besoin d'espaces ouverts à tous. Peu lui importait que Pasteur ne soit pas un équipement sportif, il nous disait : "s'il faut, je réinvente les règles du tennis". Les Tiers Lieux permettent de révéler les ressources, visibles et invisibles, de leur territoire. En cela, aucun Tiers Lieux n'est reproductible. Seulement les méthodologies qu'il met en œuvre le sont.

Les Tiers Lieux permettent de révéler les ressources, visibles et invisibles, de leur territoire

Il apparaît souvent difficile de justifier l'intérêt des Tiers Lieux auprès des pouvoirs publics autrement que par le nombre d'emplois générés. Et toi, quelle valeur perçois-tu autour des Tiers Lieux ?

S.R. : Selon moi, la valeur des Tiers Lieux est avant tout humaine et sociale, donc sociétale et politique. Ces espaces permettent à des gens qui sont à un moment donné de leur vie, de leur parcours professionnel et social de faire un pas de côté, d'exister dans et pour la ville. Ce sont des lieux d'émancipation individuelle dans un cadre collectif, des lieux de transmission et d'apprentissage, des écoles hors les murs. Et peut-être que de ces échanges vont naître des projets qui les dépassent, avec des externalités positives sur le territoire. Un tiers lieux ne garde pas des gens et des projets! C'est l'émancipation des projets sur un territoire qui est intéressante , un tiers lieux doit innerver, irriguer!

Par exemple, à Pasteur, on a accueilli pendant un mois La Belle Déchette, un projet de recyclerie qui n'avait pas les moyens de louer un local en centre ville. S'il n'y avait pas eu un lieu gratuit leur permettant d'expérimenter, d'être ouvert au grand public et aux élus, il n'y aurait pas eu La Belle Déchette aujourd'hui sur le territoire. Et c'est bien là que se joue notre rapport de force positif avec la ville, nous l'avons dénommé notre "rapport d'utilité".

Les Tiers Lieux, ce sont des lieux d'émancipation individuelle dans un cadre collectif, des écoles hors les murs.

Les Tiers Lieux seraient donc un projet éminemment politique, un nouvelle fabrique de la ville par et pour les citoyens ? Jusqu'à se substituer aux services publics ?

S.R. : Les Tiers Lieux sont des laboratoires d'innovation par l'expérimentation en terme de responsabilité citoyenne et donc politique de leur gouvernance. A Paris, le projet d'urbanisme transitoire des Grands Voisins a complètement redynamisé le 14e, en y introduisant une mixité d'usages et de publics très forte. Même si le projet d'écoquartier à la place des Grands voisins n'est pas remis en question, une partie de la programmation actuelle va être conservée dans le cadre de l'aménagement futur. En démontrant la valeur sociale et humaine du projet, les Grands voisins ont réussi à instaurer un rapport de force avec la ville, ce qui leur a permis d'infléchir le projet initial et d'ouvrir un nouveau rapports en la ville et les privé face à leur patrimoine vacant. A Pasteur, c'était différent puisqu'il n'y avait pas de projet : on a eu page blanche. Mais de la même façon, ce sont les citoyens qui ont redonné au bâtiment une valeur d'usage qu'il n'avait plus, par leurs projets, leur inventivité et leur capacité à s'approprier les lieux.

C'est vrai que Pasteur a fait office de service public et d'aide à la personne pendant trois ans et demi. Pour autant, je ne crois pas que Pasteur, et les Tiers Lieux en général, doivent se substituer aux acteurs institutionnels. Les deux sont complémentaires ; on se nourrit mutuellement. Par exemple, à Pasteur, on vient de lancer avec un psychiatre de l'institution hospitalière de la ville des formations dites "Université Foraine" à destination des travailleurs sociaux de la ville via le CCAS et la mission locale au phénomène grandissant et contemporain de précarisation des individus dans la société. La fabrique de la ville se joue aussi là : dans les allers-retours entre acteurs institutionnels et « informels ».

La fabrique de la ville se joue dans les allers-retours entre acteurs institutionnels et « informels ».

Pour finir, que penses-tu de la recommandation de la Mission Coworking qui consiste à professionnaliser le métier d'animateur de Tiers Lieux ?

S.R. : Je suis contre. N'importe qui peut être animateur de Tiers Lieux, c'est avant tout une question d'envie et de posture. Si on doit passer son DU pour être concierge, c'est fini. Moi je suis architecte, je n'ai pas de diplôme de conciergerie et pourtant je le fais. On peut être serveur, coiffeuse ou géographe et assumer ce rôle. Chaque concierge doit pouvoir venir avec ses compétences singulières. C'est ce qui fait toute sa richesse. Après, je trouve l'idée de l'entraide entre animateurs intéressante. Des formations en pair à pair, des petits groupes de travail pour mutualiser les compétences et donner des conseils, cela pourrait aider oui. L'essentiel, cela reste de faire du lien, d'accueillir. D'aller chercher l'autre qui ne vient pas - de façon à rester un lieu ouvert et accessible à tous.

Le rôle du Tiers Lieux, c'est d'aller chercher l'autre qui ne vient pas

Cet article est issu d'un travail d'équipe avec Solène Manouvrier. C'est le premier d'une série de huit entretiens réalisés dans le cadre de l'exploration Mille Lieux, disponible en ligne au lien suivant : https://www.le-lab.org/exploration-mille-lieux

Ce travail vise à objectiver l'impact des tiers-lieux au delà du seul prisme économique, à mieux comprendre et valoriser ce qui se joue au sein et autour de ces espaces. Il nous apprend beaucoup de choses, souvent surprenantes, parfois à contre-courant de ce qui se dit et se lit sur les tiers-lieux...alors bonne immersion !

Presse Régionale

27/04/2018 - France Info

Réhabilitation de l'hôtel Pasteur à Rennes : présentée à la Biennale de l'architecture de Venise

La réhabilitation de l'Hôtel Pasteur, l'ancienne fac dentaire de Rennes, présentée à Venise. Dans un mois tout juste, des architectes représenteront la France à la très réputée Biennale de l'Architecture de Venise. Ils ont été sélectionnés pour leur projet de réhabilitation de l'hôtel Pasteur.

Publié le 27/04/2018 à 17h55 • Mis à jour le 12/06/2020 à 16h57

© France 3 Bretagne

Les architectes en charge de la réhabilitation de **l'Hôtel Pasteur à Rennes** ont été sélectionnés pour représenter la France à Venise. **La 16ème biennale de l'architecture se déroule du 26 mai au 25 novembre**. L'Hôtel Pasteur, datant de 1898, ancienne facultés des sciences puis fac dentaire sera à la fin des travaux **un lieu "indéfini", avec pour vocation d'évoluer en fonction des besoins des citoyens**. Un lieu rebaptisé "Hôtel à projets".

6 000 mètres carrés d'espace à réinventer

Un petit bout de Rennes sera donc bientôt exposé à Venise lors de la biennale de l'Architecture à partir du 26 mai prochain. L'hôtel Pasteur fait parti du projet "lieu infini", avec dix autres lieux français déjà réhabilités ou en phase de l'être. Les **architectes du cabinet "d'encore heureux"** ont planché sur la meilleure manière de présenter ce projet de 6000 mètres carrés. Ils présenteront en particulier une maquette du bâtiment, avec des incrustations de vidéos, qui raconteront les usages du lieu.

Un hôtel à projets présenté comme un "lieu infini"

Depuis 2013, le lieu est devenu un hôtel à projets, c'est-a-dire **un espace où chacun peut créer, en faire son propre usage, un endroit avant-gardiste où tout peux se mélanger,** école maternelle, salle d'exposition, ateliers partagés, ou encore espace de restauration... Un lieu de vie aussi et c'est important ! Mais rien n'est figé, l'intérêt étant de **s'adapter aux besoins immédiats des citoyens**. Il s'agit pour les promoteurs du projet de créer **un laboratoire** et de faire école. Rassembler les pratiques et les disciplines, les savoirs-faire et les savoirs savants, autrement dit, la tête et les mains. Un lieu "du faire" qui sera peut-être primé à Venise lors de la biennale de l'Architecture.

Le reportage à Rennes de Manon Hamiot et Louise Cognard

durée de la vidéo: 01 min 50

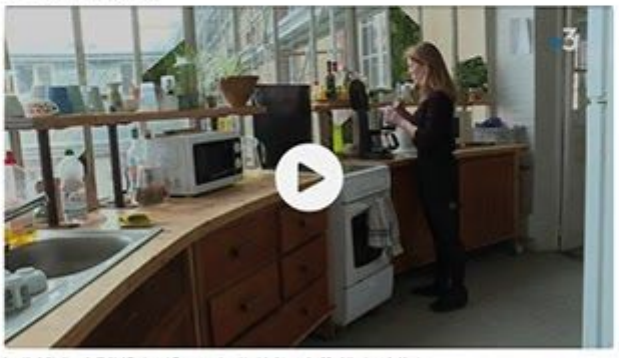

La réhabilitation de l'hôtel Pasteur à Rennes présentée à la biennale d'Architecture de Venise

14/04/2018 - Ouest-France Entreprises

Architecture. L'Hôtel Pasteur sera exposé à la biennale de Venise

Le projet de réhabilitation de l'Hôtel Pasteur, sera présenté à la Biennale internationale d'architecture de Venise à partir du mois de mai pendant six mois. Un projet expérimental qui répond aux nouveaux enjeux de l'architecture.

« L'Hôtel Pasteur est l'un des projets expérimentaux les plus intéressants en France ». Sébastien Eymard, architecte du cabinet parisien *Encore heureux* est l'un des concepteurs du projet de réaménagement de l'Hôtel Pasteur.

Dix projets présentés à Venise

Cabinet qui a été retenu par les ministères des Affaires étrangères et de la Culture, pour représenter la France à la Biennale d'Architecture de Venise. Sur le thème « Free space » ou « lieux infinis », le cabinet présentera dix projets à Venise.

Le projet Pasteur en fait partie. Pour quelle raison ? **« C'est l'histoire et le chantier de transformation du lieu qui nous a intéressés. C'est un lieu qui a vécu trois ans avant de déterminer ce qu'il deviendrait. Devenu « hôtel à projets », la fac Pasteur fait aujourd'hui partie des équipements les plus innovants en France. C'est un bâtiment qui soulève de nouvelles questions, de nouvelles formes de travail en dehors du monde habituel. Le cabinet est parti de l'histoire et des usages du bâtiment. La réhabilitation, a minima, sera réalisée en faisant appel à la participation et au réemploi, en conservant au maximum l'existant. C'est une sorte d'utopie concrète. Il est l'illustration des nouvelles pratiques de l'architecture."**

Un édifice « précurseur »

Dans le bâtiment du XIXe siècle, les travaux vont permettre l'aménagement d'une école maternelle, au rez-de-chaussée d'un lieu dédié au numérique, et toujours l'hôtel à projets.

L'école qui comportera huit classes devrait ouvrir en septembre 2019. Elle remplacera l'école du Faux-Pont devenue exiguë, et sera aménagée au rez-de-chaussée et à l'entresol du bâtiment Pasteur, sur 1 600 m2.La fac Pasteur restera un lieu de rencontre et d'expérience sur plus de 3 900 m² à l'étage.

#Rennes #Entreprises #Actualité en continu #Immobilier #Arts

Immobilier

Presse Locale
16/02/2018 - 20 mn

Rennes: Comment l'Hôtel Pasteur est devenu le lieu le plus cool de la ville

URBANISME L'ancienne fac dentaire va subir d'importants travaux et accueillir une école…

Camille Allain | Publié le 16/02/18 à 16h08 — Mis à jour le 16/02/18 à 16h38

- L'ancienne fac dentaire est devenue un lieu culture atypique.
- Le bâtiment accueillera en plus une école à la rentrée 2019.
- Des travaux de rénovation vont commencer en février.
- Le centre de soins dentaires a déménagé à Pontchaillou en janvier.

« Partir sans savoir ce que l'on va faire, mais savoir ce que l'on veut faire. » Ces mots prennent aujourd'hui un sens. Alors que l'on peinait il y a quelques années à imaginer ce que deviendrait l'ancienne fac dentaire, le résultat est aujourd'hui vraiment probant. Devenu « hôtel à projets », la fac Pasteur fait aujourd'hui partie des équipements culturels les plus innovants en France. « L'histoire n'a pourtant pas commencé de façon sereine. Le projet était difficile à définir et suscitait beaucoup d'interrogations. Aujourd'hui, je peux vous dire que nous sommes regardés », assure Sylvie Robert.

L'ancienne adjointe à la communication a toujours milité pour faire du bâtiment un lieu expérimental atypique, insaisissable. Un pari gagnant. En quelques années, la fac Pasteur a accueilli des artistes de tous horizons, des cours de boxe, des soirées techno, des défilés de mode ou encore des cours de français pour les migrants. « Ce lieu ne sera jamais figé », poursuit l'élue.

Longtemps fermé, le bâtiment a depuis quatre ans ouvert ses portes au grand public et le déménagement du centre de soins dentaires en janvier l'a précipité dans une nouvelle phase. A partir de lundi et après un dernier week-end festif (*lire encadré*), la fac Pasteur va subir une importante période de travaux, dont le montant est évalué à 10 millions d'euros. Comme annoncé, le bâtiment accueillera une école maternelle de sept classes à la rentrée 2019.

La peinture écaillée va rester

A leur arrivée, les enfants ne chasseront pas pour autant les artistes. La fac Pasteur restera un lieu de rencontre et d'expérience sur plus de 3.900 m². Rénovées, les ailes de ce bâtiment conçu par Martenot au XIXe siècle garderont cependant leur âme défraîchie. « On veut garder l'âme du lieu, mais aussi retrouver l'esprit de départ », explique Sophie Ricard, architecte gardienne des clés. Les faux plafonds vont sauter mais la peinture écaillée va rester, tout comme les vieilles paillasses de l'ancienne fac de sciences. « C'est la mémoire du lieu. On ne veut pas l'effacer. »

Les architectes en charge de la rénovation des lieux ont d'ailleurs opté pour un choix atypique. Dans les deux ailes qui lui seront réservées, les fenêtres seront changées mais les radiateurs seront réglés à 13 degrés. « Il faut savoir chauffer là où on en a besoin », poursuit Sophie Ricard. A Pasteur, on ne fait jamais rien comme tout le monde. Et c'est tant mieux.

Pasteur brade ses meubles et vestiges

Avant de laisser place aux artisans, la fac Pasteur organise un dernier week-end de fête. Une braderie des meubles et vestiges du lieu est ouverte à tous. Même l'amphithéâtre sera mis en vente. Programme complet ici.

54

16/01/2018 - Ouest-France

Quatorze millions de travaux à l'hôtel Pasteur

Le bâtiment hébergeait le centre de soins dentaires, qui a déménagé à Pontchaillou. Situé en plein centre-ville, que va-t-il devenir ? Une école va y pousser.

Pourquoi ? Comment ?

Que devient l'hôtel Pasteur ?

Le nouveau centre de soins dentaires du CHU a ouvert hier, à Pontchaillou, près des urgences *(O.-F. d'hier)*. Ce bâtiment ultramoderne remplace le vieux centre dentaire, qui ne répondait plus aux besoins.

Mais, après ce déménagement, que va devenir l'hôtel Pasteur ? **« Une école maternelle de huit classes va être construite au rez-de-chaussée »,** explique Sylvie Robert, conseillère municipale à la tête de la mission Pasteur.

Elle accueillera les six classes de l'école du Faux-Pont, qui se trouve actuellement en face du Théâtre national de Bretagne, et permettra de faire face à l'augmentation attendue du nombre d'enfants en âge scolaire au centre-ville. Elle devrait ouvrir en septembre 2019.

Combien de temps vont durer les travaux ?

Actuellement, une première phase de travaux de mise hors d'eau et hors d'air de l'hôtel Pasteur est en cours. La deuxième phase de travaux de construction de l'école va démarrer d'ici quelques semaines. Le chantier devrait s'achever fin 2019.

Qui mène ce chantier ?

La maîtrise d'oeuvre sera assurée par le jeune collectif d'architectes Encore heureux. **« Il y aura une cour intérieure, des coursives lumineuses,** indique Sylvie Robert. **Cette école aura une identité très particulière : c'est rarissime que l'on construise une nouvelle école à l'intérieur d'un bâtiment patrimonial comme l'hôtel Pasteur. »**

Des images de cette école seront dévoilées lors du week-end portes ouvertes des 17 et 18 février. Il va marquer le démarrage des travaux par une grande braderie et un chantier école de recyclage des matériaux.

Quel avenir pour l'hôtel à projet ?

Pendant les travaux de réalisation de l'école, les activités de l'hôtel à projet Pasteur seront réduites. Une association, composée de différents collèges, a été créée pour assurer sa gouvernance. L'architecte Sophie Ricard gère le lieu au quotidien.

L'hôtel à projet a accueilli aussi bien des expositions de street art du festival Teenage Kicks, ou la fashion week, que la vente aux enchères de dessins solidaires et de nombreux ateliers participatifs.

« L'hôtel à projet se poursuivra selon la même philosophie, mais son statut et ses moyens vont être redéfinis. »

Un centre d'info autour du numérique ?

L'hôtel Pasteur accueillera enfin le centre d'info-école rebaptisé Educ lab, dont le projet sera l'éducation autour du numérique.

L'ensemble des travaux (comprenant le chantier de nouvelle école) est évalué à 14 millions d'euros TTC.

#Rennes

16/02/2018 - Ouest-France

Rennes. Qui veut acheter les gradins des amphis de l'ex-fac Pasteur ?

Ce samedi, à l'hôtel Pasteur, à Rennes, les meubles laissés par le centre dentaire qui a récemment déménagé seront mis en vente. Même les gradins des amphis et les lustres seront mis aux enchères.

À l'hôtel Pasteur, à Rennes, rien ne se perd, tout se réemploie. Quand le centre de soin dentaire a déménagé courant janvier, il a fait don à l'hôtel Pasteur de tout le mobilier qu'il ne réutiliserait pas et destiné à la déchetterie, des vitrines, des meubles de bureaux, des chaises, des vestiaires…

Petits prix

« On a décidé d'en récupérer une partie pour équiper l'hôtel à projets, comme les lavabos, les radiateurs, car notre politique, c'est de faire de la récup et de la seconde main, explique Sophie Ricard, Architecte et Coordinatrice de l'Hôtel à projets. **Pour le reste, on a décidé d'en faire profiter les Rennais. Tout sera proposé à la vente à petits prix dès 14 h, samedi. »**

Enchères burlesques

Pour le reste, plus encombrant, comme les gradins ou les luminaires imposants des deux amphithéâtres, mais aussi la banque d'accueil, la porte vitrée, un bureau hospitalier, ils seront mis aux enchères lors d'une vente théâtralisée et burlesque, par les chorégraphes de la plateforme Mùa. **« Soit on vend l'ensemble, ou on fera plusieurs lots, ça dépend de la demande. Ça peut intéresser une ville pour une salle communale, des architectes, des associations… Les fonds récoltés lors de la vente iront à l'hôtel à projets, on vit avec pas grand-chose, il faut que l'association continue d'évoluer et trouve une économie, puisse embaucher par exemple un service civique. »**

Des matériaux récupérés pour un Hackathon

Charly et Quentin du collectif les Indiens dans la ville.

De son côté, le collectif les Indiens dans la ville, a récupéré les matériaux qui sont difficilement réemployables, comme les dalles de faux plafonds, les kilomètres de linoléum, les tapisseries en toile de jute, des rails métalliques, des lames de stores vénitiens, des appareils dentaires…

Pour proposer un Hackathon, **« nous allons accueillir durant deux jours, 30 personnes âgées de 7 à 62 ans, curieuses, qui ont envie de mettre leur compétence au service de l'intelligence collective, pour réfléchir à comment réemployer ces matériaux. On va monter cinq équipes. Et dimanche à 18 h, on présentera les résultats de nos recherches. »**

Les étudiants des beaux-arts quant à eux, proposeront présenteront leurs prototypes réalisés à partir de matériaux de récupération, **« ce sera l'occasion pour eux peut-être d'avoir une première commande »** explique Sophie Ricard.

Samedi et dimanche, à partir de 14 h, grande braderie du réemploi, vente du petit mobilier, samedi à 15 h, présentation du projet Pasteur suivie d'une vente aux enchères théâtralisées des gradins des amphithéâtres, luminaires, gros mobiliers. Tout le week-end, exposition déambulatoire des étudiants des beaux-arts. Dimanche à 18 h, résultat du Hackathon. Entrée libre.

16/02/2018 - Ouest-France

Rennes. Huit classes ouvriront à l'Hôtel Pasteur à la rentrée 2019

À Rennes, dans le bâtiment du 19e siècle, les travaux vont permettre l'aménagement d'une école maternelle au rez-de-chaussée, d'un lieu dédié au numérique à l'étage, avec toujours l'Hôtel à projets. Le chantier mené par le maître d'œuvre Encore Heureux s'articule autour du réemploi et de la participation. Le projet sera présenté à la biennale d'architecture de Venise.

Après les travaux d'isolation et d'imperméabilisation sur la toiture pour mettre le bâtiment hors d'eau et hors d'air, le chantier de l'Hôtel Pasteur peut vraiment commencer.

Les éléments bâtis, au fil des années, notamment dans les deux cours, seront démolis, pour redonner au bâtiment du 19e siècle imaginé par Jean-Baptiste Martenot son architecture initiale et libérer l'espace.

Des coursives seront aménagées pour retrouver une circulation au sein du bâtiment et redonner une importance à l'aile centrale, au sommet de laquelle sera aménagée une cuisine collective sous un toit terrasse.

230 élèves à la rentrée 2019

À la rentrée 2019, ouvrira une école maternelle de huit classes, pour répondre à la croissance démographique. À Rennes, depuis 2009, les effectifs sont en hausse avec 2 000 élèves de plus dans les 83 écoles de la ville.

L'école qui viendra remplacer l'école du Faux-Pont (6 classes) devenue exiguë, sera aménagée au rez-de-chaussée et à l'entresol du bâtiment Pasteur sur 1 600 m^2. Prévue pour accueillir 230 élèves, **« l'école Pasteur disposera outre les huit classes de 60 m^2 chacune, de trois salles ateliers de 45 m^2, d'une salle de motricité dans l'aile centrale, d'une salle des maîtres, de deux dortoirs, d'une bibliothèque, d'un local pour les activités périscolaires, d'un espace de restauration et de deux cours intérieures, qui seront ludiques, équipées de jeux et d'un potager »** détaille Léanïc Briéro, adjointe à l'éducation.

À l'étage on trouvera un espace dédié au numérique et toujours l'hôtel à projets qui va accueillir durant la durée des travaux un chantier d'application.

#Rennes

Autre

21/09/2017 - Servir Le Public

Publié le 21 septembre 2017, par Laurence Denès

Urbanisme transitoire ou architecture de la transition ? L'ancienne faculté dentaire de Rennes transformé en hôtel à projets fait de l'occupation éphémère sa vocation permanente, au gré des initiatives citoyennes, mais avec pour interface réactif la Spla Territoires publics. Et la conviction d'être l'appartement témoin de la ville de demain.

On y a beaucoup ouvert la bouche, au tour des esprits de s'y déployer ! Imposant édifice du XIXe siècle, l'ancienne faculté de chirurgie dentaire de Rennes est désormais destinée à être appropriée par les habitants.

La belle idée germe en 2014, alors que la construction d'une nouvelle école est requise au rez-de-chaussée de ce bâtiment, déserté au profit de locaux plus modernes. « *Investi depuis quelques mois par le pionnier du réaménagement de lieux industriels en espaces culturels, **Patrick Bouchin**, le lieu a déjà fertilisé les principes d'une rénovation urbaine d'initiative populaire avec l'Université Foraine. L'exécutif local veut donc que l'expérience perdure, dans le cadre d'un programme à écrire avec les usagers dont les besoins dicteraient les interventions sur le bâti*» , raconte **Jean Bardaroux**, directeur général de la Spla Territoires publics.

La révolution de l'aménagement

Que l'usage définisse le programme dans un univers depuis toujours réglé à l'inverse est littéralement une révolution. Et impose de nouvelles règles. Ces dernières vont tenir dans une charte co-construite qui fixe les conditions de gouvernance et de gestion collective du site rebaptisé « Hôtel Pasteur » **tandis que la Spla**, dont relève actuellement l'accueil-conciergerie, **est mandatée pour devenir l'interface entre la maîtrise d'ouvrage publique et les résidents**. Mais hormis une remise aux normes obligée (clos couvert, sécurité) et les travaux afférents à l'école, aménagements et entretien reviennent aussi aux usagers, des porteurs de projet divers **hébergés pour 3 à 6 mois**, le temps de tester leurs activités.

« *C'est tout bonnement une nouvelle façon de faire la ville, dans un esprit d'émergence et d'inclusion sociale qui est fondamentalement celui des écocités* », soutient Jean Badaroux, rappelant que l'opération bénéficie du **programme d'investissements d'avenir (PIA) « Ville de demain »** à hauteur de 927 000 euros. Car l'Hôtel à projets rennais n'est pas seulement emblématique de ce nouveau type d'équipement public sachant organiser le croisement des disciplines, « *il illustre aussi la relation décloisonnée qui doit désormais s'instaurer entre aménageur et citoyen*» , professe-t-il. Encore une découverte à inscrire au mérite de Pasteur !

2019 à aujourd'hui : Une seconde phase de coordination

Presse Régionale

26/03/2019 - France 3 Bretagne

Un projet artistique à l'hôtel Pasteur de Rennes pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

L'association "Tout Atout" a invité neuf jeunes à participer au projet "Fait main" : encadrés par une plasticienne, ils ont réalisé un sol en mosaïque. Une façon d'embellir le lieu, mais surtout de valoriser leurs compétences pour de futurs projets d'insertion professionnelle.

Publié le 26/06/2019 à 12h19 • Mis à jour le 11/06/2020 à 21h57

"Tout Atout" œuvre à la réinsertion des jeunes. Parmi leurs projets, un volet artistique cette année intitulé "Fait Main". Le terme est bien choisi car durant un mois et demi, c'est manuellement que ces apprentis ont travaillé. Parmi eux, Angie : *« on a d'abord fait les dessins en faisant référence à l'architecture et aux perspectives de différents endroits de l'hôtel Pasteur. Puis on a découpé, assemblé et posé manuellement les carreaux de mosaïques, des carreaux de récupérations. »*

La technique est traditionnelle et minutieuse, sans aucune machine automatique. Peu à peu, le sol se pare d'un camaïeu de gris et de blanc avec un design particulier.

Un projet artistique en écho à la vocation de l'hôtel Pasteur

La plasticienne Elise Guihard a encadré l'équipe. Artistiquement, l'enjeu était de donner un sens à ce projet en lien avec l'histoire du site. Ancienne fac dentaire devenu lieu de culture atypique, l'hôtel Pasteur est en plein travaux et doit accueillir à la rentrée 2019 une école maternelle, tout en conservant sa vocation culturelle.
« Ces mosaïques illustrent les différents lieux architecturaux qui s'emmêlent les uns dans les autres, elles représentent les vocations multiples de la bâtisse. » souligne-t-elle.

Un tremplin pour la réinsertion professionnelle et sociale

Derrière ce travail : d'abord un projet pour encourager l'intégration et les rencontres mais dans un second temps, un tremplin pour favoriser la réinsertion professionnelle et sociale. Le temps du chantier, c'est un peu la découverte de soi et de ses capacités. Le travail est validé par une attestation de compétence. L'association "Tout Atout" fait ensuite un retour aux prescripteurs qui lui ont adressée les jeunes : des missions locales, des structures d'insertion et la protection de l'enfance.

Presse Locale

01/04/2019 - Unidivers

Que cachent les apparences de l'hôtel Pasteur de Rennes ? Les Tombées de la nuit proposent un rendez-vous énigmatique aux Rennais du dimanche 6 janvier au10 février 2019. Venez découvrir des Palpitations nocturnes au rythme lumineux de coeurs, de lettres et de mots qui font écho à une année 2019 placée sous le signe de l'amour ! Une installation lumineuse imaginée par Les Œils, collectif rennais qui n'en est pas à son premier coup d'essai.

L'Hotel Pasteur a beau être en travaux, il reste animé. Ce sont les Tombées de la nuit qui, dans leur incessant effort de réinvention des espaces partagés, proposent de s'approprier ce lieu alternatif de la capitale bretonne du 6 janvier au 10 février 2019. « Pour faire suite à une proposition de la société SNPR (entreprise de BTP) qui est en charge du chantier de l'Hôtel Pasteur, nous avons contacté les Œils pour leur proposer d'exploiter ce lieu… » explique Claude Guinard, directeur des Tombées de la nuit.

Créés en 2007 à **Rennes**, **Les Œils** œuvre à la croisée du spectacle vivant et des arts visuels. Sous ce nom à faute d'orthographe se cache un collectif pluridisciplinaire rassemblant des artistes, créateurs, constructeurs et techniciens. En partenariat avec Les **Tombées de la nuit**, ils ont notamment mené le projet des « **Mouettes**« , en 2017, et constellé la ville de ses grandes mouettes mécanisées, insufflant au paysage urbain une poésie et un onirisme caractéristiques du collectif. En réponse à la nouvelle demande des **Tombées de la nuit**, le **collectif des Œils** a imaginé une installation lumineuse sur les

échafaudages du chantier de l'Hôtel Pasteur : « **Palpitations nocturnes** ». Dimanche, un millier de Rennais était au rendez-vous de 17h29 afin de découvrir ces mouvements du cœur dans la nuit rennaise…

« Ca colle tout à fait à notre envie de toujours, celle de faire vibrer la ville avec des créations artistiques qui la redessine » confirme **Claude Guignard**. Bref, il faut voir avec le coeur l'invisible…

L'Hotel Pasteur

L'Hôtel Pasteur, imposant bâtiment de 8000 m2 à Rennes, qui donne sur le quai Dujardin, accueillait il y a encore quelques mois un centre de soins dentaires en son rez-de-chaussée. En septembre 2019, c'est l'école maternelle du Faux-Pont qui y emménagera. Quant à l'étage, même après les travaux, il restera une zone « non identifiée ».

C'est le fameux « **hôtel à projets** » défendu depuis 2013 par l'architecte Patrick Bouchain et soutenu par la Ville de Rennes. Un lieu, « un tiers lieu », dont les fonctionnalités ne sont pas figées. Tout reste à imaginer. Des expositions, des concerts, des cours de français pour personnes étrangères, des lectures… Et, aujourd'hui, un chantier où se croisent entreprises et associations, professionnels et jeunes en insertion sous la houlette de l'architecte Sophie Ricard qui résume le projet ainsi : « On est dans une ancienne faculté des sciences qui a plus d'un siècle ; un objet architectural qui avait été construit pour accueillir une université scientifique et qui a prouvé sa mutation à moindre coût. »
Pour Claude Guinard, l'objectif de ces **Palpitations nocturnes** est donc de contribuer à la vie de ce lieu pendant les travaux de réhabilitation. Qu'il reste ouvert à son public le plus souvent possible afin de ne pas perdre ni de son dynamisme ni la fraîcheur de ses idées.

Palpitations nocturnes. Rendez-vous sur le Pont Pasteur le 6 janvier 2019 dès la Tombée de la Nuit et chaque soir jusqu'au 10 février.

27/06/2019 - Ouest-France

Rennes. Art et insertion s'allient à l'hôtel Pasteur

Neuf jeunes ont participé à la réalisation d'un beau sol en céramique, à l'hôtel Pasteur de Rennes. Un chantier mené par la plasticienne Élise Guihard avec l'association Tout atout.

Bonne ambiance sur le chantier d'insertion mené par la plasticienne Élise Guihard (au centre), l'heure est à la pose des dessins en céramique à l'hôtel Pasteur. | OUEST FRANCE

Depuis la mi-mai, neuf jeunes de 16 à 25 ans œuvrent aux côtés de la plasticienne Élise Guihard pour réaliser un sol décoratif, dans la rotonde du premier étage de l'hôtel Pasteur. Le bâtiment emblématique de Rennes, ancienne fac dentaire, est en pleine réhabilitation. Il accueillera une école maternelle en 2020. L'aile droite de l'hôtel Pasteur, où se tient le chantier lancé par l'association d'insertion par la culture Tout atout, restera consacrée à l'hôtel à projet.

« On apprend beaucoup au niveau technique »

« Le projet est de réaliser un sol en céramique : c'est adapté à ce bâtiment patrimonial, on a envie de réaliser quelque chose qui dure, explique Élise Guihard. **On utilise des carreaux de grès cérame de récupération, dont on utilise les variations de teintes du gris clair au gris foncé. J'ai laissé les jeunes assez libres dans le dessin de conception du sol. Du coup les découpes sont complexes. C'est un travail qui demande de la persévérance. »**

Cette semaine, le travail de pose des carreaux de grès a commencé. Les dessins apparaissent au sol et donnent le sourire à Erwann, Anouk, Elma et Julianne. **« Créer un carrelage nous apprend beaucoup au niveau technique : on utilise la meuleuse, la carrelette »,** explique Anouk, 24 ans. **« Moi qui étudie à l'école d'arts appliqués l'Isaa, cela me rappelle la période antique »**, souligne Elma, 19 ans. Erwann, 20 ans vient lui d'un CAP de menuiserie. **« Je n'ai pas encore trouvé de boulot et ce chantier est bienvenu. J'ai pu apprendre une nouvelle technique et rencontrer de nouvelles personnes. »**

Début juillet, la danseuse Linda Hayford viendra tourner le clip de son solo de danse sur le sol flambant neuf réalisé par la jeune équipe de Tout atout.

#Rennes

26/08/2019 - Ouest-France

Rennes. L'Hôtel Pasteur, projet alternatif, passe un cap

Philosophe, Gwenola Drillet, 45 ans, secrétaire générale adjointe du TNB, prend la coordination de ce lieu atypique et hybride qui va héberger une école maternelle, l'Educ Lab et un hôtel à projets. Réouverture courant 2020. Focus sur l'Hôtel Pasteur.

Gwenola Drillet nouvelle coordinatrice de l'Hôtel Pasteur. | OUEST-FRANCEAfficher le diaporama

Ouest-France A. L M. Agnès LE MORVAN.Publié le 26/08/2019 à 10h39

Lire le journal numérique

« Nous vivons une période de transition sociétale. C'est important de changer de perspective, de questionner les modèles qui ont existé, d'imaginer faire autrement. Mais il ne s'agit pas seulement de dire. J'avais envie de mettre la main à la pâte, de l'éprouver. »

En septembre, Gwenola Drillet, secrétaire générale du Théâtre national de Bretagne quitte le bateau amiral culturel pour l'Hôtel Pasteur, lieu alternatif et hybride dont elle assurera la coordination. **« Je crois à ces lieux. Pasteur est au croisement des institutions, du service public et de forces vives qui animent ce lieu indépendant. »**

Se donner les moyens d'agir

Gwenola Drillet, née dans le Finistère est philosophe de formation, passionnée de danse. Chargée d'action culturelle, elle a travaillé au Quartz à Brest, au centre chorégraphique de Rennes, a été chargée de mission danse à la région, avant d'entrer au TNB en 2001, où elle occupait jusqu'en juillet le poste de secrétaire générale adjointe.

En 2014, dès l'ouverture de l'université foraine dans l'ancienne fac Pasteur, Gwenola Drillet s'implique. L'université foraine devient même son terrain d'expérimentation quand elle entreprend un master art et politique à Paris. **« J'y ai passé beaucoup de temps cette année-là. »** Elle entame ensuite une thèse de philosophie politique

dont l'expérimentation Pasteur, est le sujet, **« Les travaux de groupe, l'identité du lieu, cette expérience a produit un effet sur ma pratique professionnelle. J'ai aimé cette idée de se donner les moyens d'agir sans attendre qu'on nous autorise ou qu'on nous passe commande. »**

Travail collégial

Gwenola Drillet a rencontré à l'hôtel Pasteur, **« une force de vie, une capacité à résister aux chocs. »** Ce qui lui plaît, **« le travail collégial, l'organisation horizontale, l'utilité sociale du lieu »** En 2020, l'Hôtel Pasteur va s'autonomiser, entrer dans une nouvelle phase, passer à la vitesse supérieure, sans pour autant devenir un équipement supplémentaire de la ville de Rennes. Quand il va rouvrir, après plusieurs mois de travaux, il changera d'échelle.

Il pouvait jusqu'à maintenant accueillir 90 personnes. Avec l'ouverture de l'école maternelle en février 2020, du centre EducLab et de l'hôtel à projets, sa capacité d'accueil passe à 700 personnes. **« Cette cohabitation est unique et passionnante à faire vivre. Elle nécessite de sublimer les contraintes. »**

Durant ces derniers mois, Gwenola Drillet est allée à la rencontre d'autres lieux hybrides, en Sicile, à Bordeaux, à Madrid, Les grands voisins à Paris… Pour prendre les bonnes idées et découvrir d'autres manières de faire.

Pas dédié à une seule pratique

Dans les cinq ans à venir de nouveaux enjeux s'ouvrent à Pasteur, définir une nouvelle gouvernance partagée, rendre visible ce qu'il s'y passe, en faire un lieu de transformation sociale, de transmission, avec un objectif, **« faire monter à bord d'autres personnes. Le lieu doit rester en mouvement, où l'on y passe de quelques jours à trois mois, en aucun cas dédié à une seule pratique. Il est basé sur le non programme ».**

Un chantier du réemploi et de la transmission

À Pasteur, rien ne se perd. Lors de sa réhabilitation, rien ou presque n'a été jeté. **« On a gardé un maximum de mobilier. Le reste a été vendu aux enchères. Une école privée a récupéré l'amphi pour 1 000 €. Les fenêtres et les portes ont été récupérées, mais aussi les lavabos, faux plafonds, luminaires… On a été en lien avec Bâti récup, pour la construction de recycleries »** détaille Sophie Ricard.

La cuisine collective à l'étage sera terrain d'apprentissage pour l'aménagement intérieur. | OUEST-FRANCE

Une des forces de Pasteur, c'est aussi de transmettre. Nicolas Chambon architecte choisi pour la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment, a travaillé avec l'architecte des Bâtiments de France mais aussi les Compagnons du devoir. Le collectif Encore heureux choisi pour la rénovation intérieure a fait de Pasteur un terrain de jeu et d'apprentissage. **« Comme une école à ciel ouvert, en mettant à l'honneur les savoir-faire manuels et artisanaux dans un secteur en crise »,** explique Sophie Ricard.

Chantiers innovants

La cour de l'école sera aménagée par MaDe paysages, **« de jeunes paysagistes qui n'ont pas encore accès à la commande publique ».** La signalétique a été pensée par des étudiants en graphisme de l'école des Beaux-Arts qui vont travailler en partenariat avec l'École supérieure d'ingénieurs de Rennes (Esir), une jeune étudiante des beaux-arts va réaliser un lustre à partir de la verrerie des anciens laboratoires. Elle sera accompagnée dans sa réalisation par l'entreprise Self Signal. Des étudiants en design ont également récupéré les stores à lamelles pour en faire une grande tapisserie, qui sera exposée dans la grande galerie de l'hôtel Pasteur…

Avec les compagnons bâtisseurs, deux chantiers expérimentaux ont été ouverts. L'un pour l'aménagement de la cuisine collective, dessinée par Pierre Brongniart, designer, ancien étudiant des beaux-arts de Rennes. **« Plaquistes, électriciens, plombiers vont venir durant six mois, ce sont des artisans, qui vont encadrer des jeunes et leur donner des cours sur place. »**

L'autre chantier, intitulé chantier de remobilisation, sera ouvert à des personnes éloignées de l'emploi, **« pour leur donner envie. Ils seront en petits effectifs, durant trois semaines, affectés à la réparation des paillasses, mais pourront dans le même temps pratiquer du sport, participer à des groupes de parole… »**

Un « laboratoire » regardé de près entre curiosité et envie

Sophie Ricard. | OUEST-FRANCE

Depuis le début, à Pasteur, rien ne se passe comme ailleurs. Regardée avec curiosité, scepticisme, étonnement, envie, l'expérience se poursuit d'un lieu en constante mutation, innovant et souple dans son fonctionnement, conçu pour s'adapter aux changements de société, sans pour autant nécessiter des investissements lourds, dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

Le lieu n'est pas figé dans ses usages. En clair, à l'Hôtel à projets de Pasteur personne ne s'installe de manière pérenne. On y passe, on y expérimente. **« C'est un peu la pièce en plus, qui sert le temps d'un projet, pour une série de partenaires et de lieux à Rennes »,** explique Sophie Ricard, qui a assuré la permanence architecturale de l'Hôtel Pasteur depuis l'origine et continue de suivre les travaux.

Du 24 au 25 octobre, Pasteur va accueillir les étudiants du tout nouveau diplôme universitaire « espaces communs », créé à l'initiative du collectif Yes we camp (qui gère Les grands voisins à Paris) pour apprendre à transformer les villes. Pasteur pourrait aussi être figure de proue de La preuve par 7, démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture, initiée par Notre atelier commun, association créée par Patrick Bouchain, et accompagnée par le ministère de la Culture.

Objectif : promouvoir le recours à des approches inédites, et au droit de faire, **« en dérogeant à certaines réglementations. Pasteur a fait jurisprudence en la matière, en ouvrant un bâtiment qui n'était pas aux normes, en faisant**

confiance à la société civile, en faisant le choix de ne pas isoler l'ensemble du bâtiment, en le mettant à l'épreuve ». Et l'expérimentation permet de tirer les leçons. **« On ne peut plus agir de manière générale, il faut faire du cas par cas, notamment pour réhabiliter à moindres frais. »**
Rennes. L'Hôtel Pasteur, projet alternatif, passe un cap

21/09/2019 - Ouest-France

À Rennes, l'hôtel Pasteur ouvre les portes de son chantier

Lors des journées du patrimoine, ce samedi 21 et dimanche 22 septembre, le chantier de l'hôtel Pasteur, à Rennes, sera exceptionnellement ouvert à la visite.

Jusqu'en 2018, le bâtiment Pasteur, construit par Martenot au XIX^{e} siècle, accueillait la faculté dentaire. Celle-ci a déménagé et l'imposant bâtiment accueille un chantier original : en février 2020 c'est en effet une école maternelle de huit classes qui va ouvrir en son sein.

L'enceinte principale sera conservée, mais deux cours seront supprimées pour créer de l'espace pour la nouvelle école. Des coursives seront aménagées pour retrouver une circulation au sein du bâtiment et redonner une importance à l'aile centrale, au sommet de laquelle sera aménagée une cuisine collective, sous un toit terrasse.

Visites guidées

L'école maternelle sera au rez-de-chaussée, un lieu dédié au numérique à l'étage, avec toujours l'hôtel à projets. Le chantier, mené par le maître d'œuvre Encore Heureux, s'articule autour du réemploi et de la participation. Le projet a été présenté à la biennale d'architecture de Venise.

L'équipe de la conciergerie, qui s'occupe de faire vivre l'hôtel à projet en l'ouvrant aussi bien **« à des électrons libres qu'à des institutions »,** sera présente pour les visites guidées des Journées du patrimoine, ainsi que l'agence d'architecture Encore Heureux, chargée d'aménager l'école, et qu'un représentant de Territoire public, chargé de la maîtrise d'ouvrage.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, visites guidées, chaque heure, de 14 h à 17 h. Réservation sur tourisme-rennes.com

#Rennes #Ille-et-Vilaine #Patrimoine

21/11/2019 - Ouest-France

Rennes. À l'hôtel Pasteur, tous, vraiment tous, ont le permis de construire

Les Compagnons bâtisseurs de Bretagne lancent leur chantier à l'Hôtel Pasteur, un projet urbain de Rennes. Pendant huit mois, il sera ouvert aux personnes en grande précarité. En septembre 2020, une école maternelle et un « hôtel à projets » ouvriront.

Marc-André, 46 ans, participe au chantier « Permis de construire » à l'Hôtel Pasteur de Rennes. | OUEST-FRANCE

« Je reprends tout à zéro. Ici mes compétences servent ! » Marc-André, 46 ans, est maçon. Il n'exerce plus depuis septembre 2014. En totale rupture professionnelle et sociale, le Rennais a entendu parler du chantier ouvert « Permis de construire », proposé par les Compagnons bâtisseurs de Bretagne, à l'Hôtel Pasteur, dans l'ancienne fac dentaire, située sur les quais.

Depuis peu, l'association de réinsertion autour de l'habitat, se veut être un « accélérateur d'accompagnement » à Pasteur. Le public visé : **« Les invisibles,** comme les nomme Corinne Alonzi, la responsable départementale des Compagnons bâtisseurs. **Ce sont des personnes en grande précarité, complètement sorties des radars. »**

Chaque session dure trois semaines. **« L'objectif est de se remobiliser, de s'autoriser à se construire un avenir, un projet, tout en participant à une démarche collective au service du territoire. »**

« Je réapprends à me lever tôt »

Pour ce chantier de huit mois, il s'agit de réhabiliter des paillasses qui font partie du mobilier de l'ancienne faculté dentaire. **« J'espère rebondir dans une entreprise,** confie Marc-André. **Elles sont nombreuses à rénover le bâtiment. Et je veux recréer du lien. Ici je réapprends à travailler en équipe, à me lever tôt… »**

Accueil, convivialité et bienveillance sont les maîtres mots de l'action qui démarre le lundi par un petit-déjeuner. Corinne Alonzi détaille le déroulement des semaines : **« Outre la réhabilitation des paillasses, on propose aussi des ateliers thématiques : science avec les Petits Débrouillards, sport avec Breizh Insertion Sport, santé avec une équipe du centre hospitalier Guillaume-Régnier, numérique avec l'Edulab, échange avec l'équipe du projet Pasteur. »**

Une école maternelle en septembre 2020

Sophie Ricard, l'architecte chargée de coordonner les travaux de l'Hôtel Pasteur, insiste : **« On n'attend pas un produit fini. On se sert de ce chantier comme d'un support pour réinsérer ces personnes. »**

En septembre 2020, le bâtiment accueillera une école maternelle et un « hôtel à projets ».

L'école qui viendra remplacer l'école du Faux-Pont, près du Théâtre national de Bretagne, devenue exiguë, sera aménagée au rez-de-chaussée et à l'entresol du bâtiment. À l'étage on trouvera un espace dédié au numérique et l'hôtel à projets.

#Rennes

18/07/2020 - Ouest-France

Rennes. Il ouvrira début 2021 : retour sur l'histoire de l'Hôtel Pasteur

Les travaux de rénovation de l'Hôtel Pasteur, à Rennes, sont en phase de finalisation. Le projet, porté par l'association éponyme, repose sur la création de « trois lieux en un ». L'ouverture est prévue pour début 2021.

L'Hôtel Pasteur, à Rennes, devrait ouvrir ses portes début 2021. | OUEST-FRANCEAfficher le diaporama

Ouest-France Sounkoura-Jeanne DEMBELE Publié le 18/07/2020 à 08h01

Lire le journal numérique

La rénovation de l'Hôtel Pasteur, à Rennes, se poursuit pas à pas. L'un des chantiers s'est achevé, jeudi 16 juillet. L'occasion de retracer l'histoire de l'édifice qui a eu plusieurs vies depuis sa construction.

Quelle est l'histoire de l'Hôtel Pasteur ?

Cet immense bâtiment, contigu au palais Saint-Georges, longe les bords de la Vilaine, en plein centre-ville de Rennes. On doit sa construction à Jean-Baptiste Martenot, architecte municipal, et Emmanuel Le Ray, à la fin du XIXe siècle. L'édifice accueille l'université des Sciences jusqu'à son déménagement en 1967 sur le campus Beaulieu. La faculté dentaire, située quai Émile-Zola, investit les trois étages l'année suivante. Un centre de soins dentaires s'installe au rez-de-chaussée.

Le temps passe. Et le bâtiment Pasteur devient vétuste. La faculté rejoint le campus de Rennes 1 en 2006. Le centre de soins, lui, ne déménagera qu'en 2018 sur le site de l'hôpital Pontchaillou.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

En 2012, l'architecte Patrick Bouchain propose au maire de l'époque, Daniel Delaveau, de faire du lieu une « université foraine ». Un projet de **« réappropriation citoyenne ». « Les espaces vacants se sont ouverts au public. L'idée était de déterminer le nouvel usage du bâtiment à partir des initiatives qui y ont émergé »,** explique Gwenola Drillet, coordinatrice à l'association l'Hôtel Pasteur, l'actuelle gestionnaire.

La ville de Rennes, propriétaire, engage un programme de réhabilitation en 2013. La gestion de l'édifice est confiée, en 2016, à l'association collégiale Hôtel Pasteur. Un projet, inspiré par les années d'expérimentation de l'université foraine, se met en marche. Le premier chantier démarre en 2017. **« Il ne s'agit pas d'une transformation mais d'une remise aux normes. Nous souhaitions conserver l'âme des différents espaces. »**

Quels sont les détails du projet ?

Réunir **« trois lieux en un »**, tel est le credo du projet Hôtel Pasteur. Le rez-de-chaussée accueillera l'école maternelle du Faux-Ponts, à l'étroit dans ses locaux rue

Saint-Hélier. L'ouverture initialement prévue pour la rentrée 2019 a été reportée au début d'année 2021.

L'une des ailes du bâtiment deviendra un « Edulab », **« une forme de tiers lieu consacré à l'éducation au numérique, dans l'esprit des « Fablab »** (laboratoire de fabrication) **»**, précise Gwenola Drillet. Les 2 500 m² restant seront mis gratuitement à la disposition d'associations locales et acteurs du territoire. **« Ils pourront y rester de trois heures à trois mois maximum pour expérimenter des projets dans une multitude de domaines. Comme le sport ou la santé par exemple,** poursuit la coordinatrice. **Ils devront, en échange, participer à la vie du lieu. »**

Où en sont les travaux ?

Ils sont en phase de finalisation, bien que l'ensemble du chantier ait été retardé de deux mois en raison du confinement. La rénovation des anciennes paillasses scientifiques, menée depuis octobre 2019 par les Compagnons bâtisseurs, s'est achevée jeudi 16 juillet 2020.

Les paillasses scientifiques de l'Hôtel Pasteur, à Rennes, ont été rénovées par les Compagnons bâtisseurs. | OUEST-FRANCE

Sans avancer de date précise, l'ouverture de l'Hôtel Pasteur est prévue pour début 2021, **« en même temps que l'école maternelle »**.

Pourquoi l'appeler « Hôtel » ?

L'Hôtel Pasteur n'a d'hôtel que le nom ! L'association collégiale éponyme a choisi cette appellation en référence à **« l'hospitalité »** qui se dégage des lieux.
Rennes. Il ouvrira début 2021 : retour sur l'histoire de l'Hôtel Pasteur

Autre
2019/2020 - ArtePlan

Hôtel Pasteur

Un hôtel à projets au cœur de Rennes

2013 | Rennes

- Susciter des méthodes alternatives d'urbanisme
- Transformer / Requalifier

Qui ?

ÉQUIPE
Équipe de Maîtrise d'Usage (MU) : association collégiale L'Hôtel Pasteur créée le 15 juin 2017 (renouvellement des statuts en décembre 2019). Conciergerie sur site : Gwenola Drillet (coordination générale du lieu), Lise Buisson (adjointe à la coordination) et Guillaume Jouin-Tremeur (permanence architecturale) - Équipe de Maîtrise d'Ouvrage (MOA) : Société Publique locale d'Aménagement (SPLA) et Territoires Publics - Équipe de Maîtrise d'Œuvre (MOE) : Encore Heureux et Thierry Chambon

INITIATEURS
Ville de Rennes, Université Foraine (Patrick Bouchain et Sophie Ricard)

PARTENAIRES
Ville de Rennes, Programme d'investissement d'Avenir (PIA) Ville de demain

Quand ?

DATE DE CRÉATION
2013

DURÉE / PÉRIODE
En activité

Où ?

LIEU D'IMPLANTATION
Ancienne faculté des sciences Pasteur, Rennes.

AIRE D'ACTION
Métropole rennaise

Comment ?

ARRANGEMENT FINANCIER
Investissement réhabilitation de 10 000 000 €

BUDGET
300 000 € par an pour le fonctionnement (prise en charge Ville : 200K€, contribution des occupants équivalent 50K€, apport partenaires privés : 50K€)

Proposer un ajout / correction

Contact | Site web

- Retour en haut
- Pourquoi on en parle ?
- Le projet
- Zoom sur

Atelier par la Compagnie Le Syndrome à Bascule, Septembre 2014
© Anne-Sophie Guillaume

Pourquoi on en parle

L'Hôtel Pasteur est la démonstration qu'il est possible de mettre en place un projet expérimental de réhabilitation sans programme défini au préalable. L'architecte Sophie Ricard, présente au quotidien et sur le temps long de la permanence architecturale, a élaboré une étude de faisabilité « en actes » en s'appuyant sur les acteurs locaux. Par l'usage temporaire des lieux vacants, la transformation du bâtiment s'adapte pour répondre à terme aux besoins exprimés par les usagers et les associations locales. L'appropriation quotidienne des espaces crée une énergie commune et montre que ce type de lieu « permissif » au cœur de la ville augmente le pouvoir d'agir de chacun et permet de construire du commun. Le volet social, qui vise l'accueil et l'insertion des personnes précaires, a une place essentielle aux côtés des volets culturel et artistique. Les initiatives locales mises en œuvre dynamisent un projet urbain ascendant de capacitation citoyenne. Une logique frugale traverse le projet, notamment dans les travaux de réhabilitation du bâti, en visant moins de normes, moins d'isolation ou de chauffage, en faisant le choix d'aménagements simples et peu coûteux, en favorisant le réemploi.

Le projet

Une initiative rédigée en collaboration avec Léna Ollivier, étudiante du Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public (Université Paris I Panthéon Sorbonne), mise à jour par Hermine de Saint-Albin, Diplôme Universitaire Espaces communs (Université Paris Est-Marne-la-Vallée).

Situé en plein cœur de Rennes, l'Hôtel Pasteur accueille différentes pratiques, expérimentations et disciplines qui contribuent à définir en temps réel un programme architectural incrémental et des modalités de fonctionnement à travers une charte agrémentée au fil de l'existence du lieu. La Ville de Rennes confie en 2013 l'ancienne faculté dentaire vacante à l'architecte Patrick Bouchain, qui installe une permanence architecturale avec Sophie Ricard. Celle-ci mobilise un large réseau local grâce à des rencontres publiques thématiques (mobilité, alimentation, soin, éducation, politique). Activé par la suite en qualité d'Université Foraine, l'Hôtel Pasteur ouvre ses espaces pour une durée temporaire (allant de trois heures à trois mois) à des activités et usages individuels, afin de faire émerger un projet commun par la participation et l'appropriation et de rassembler des savoirs académiques et des savoir-faire. Qualifié en 2016 d'Hôtel à Projets, Pasteur devient le lieu des possibles, hébergeant divers projets du champs social, éducatif, culturel, artistique ou économique, et occasionnant des rencontres fortuites entre des publics qui ne se croiseraient pas autrement. Le lieu fonctionne sur la base d'un partenariat public (piloté par la SPLA Territoires Publics, maître d'ouvrage de l'opération de réhabilitation), privé (un conseil collégial de l'association l'Hôtel Pasteur assure la maîtrise d'usage et la gestion du bâtiment) et particulier (les occupants). Il valorise le principe d'une économie contributive. Le chantier de transformation du bâti se conclut en septembre 2020 avec l'ouverture au rez-de-chaussée d'une école maternelle (Encore Heureux Architectes), d'un équipement municipal d'expérimentation et d'apprentissage dédié à la fabrication numérique (Édulab) et la continuité de l'hôtel à projets dans les étages.

Zoom sur

Sophie Ricard, au-delà du rôle de l'architecte

Tête pensante du projet et actrice au quotidien, l'architecte Sophie Ricard est attachée aux valeurs défendues par Patrick Bouchain à travers l'*Université foraine* ou la *permanence architecturale*. Elle s'engage dans une architecture où les usages, les besoins et les savoir-faire de chacun participent à la construction du projet. Au-delà du cadre attendu du rôle d'architecte, Sophie Ricard s'est impliquée au jour le jour sur le terrain pour construire un projet par l'énergie commune rendue possible via la capacité d'agir de chaque individu. Elle passe le relai à Gwenola Drillet en septembre 2019.

Les chantiers publics comme opportunité d'apprentissage pour tous

L'objet sociétal de l'*Hôtel Pasteur* est d'exercer un « droit à l'expérimentation permanente ». L'*Hôtel* se conçoit comme un lieu de processus et d'apprentissage, propice à l'émancipation individuelle dans un cadre collectif. Le chantier de rénovation constitue l'espace dédié à la transmission des savoir-faire. Dans l'esprit de Patrick Bouchain qui prônait le 1% pédagogique dans les projets publics de construction, l'*Hôtel Pasteur*, pendant les deux années du chantier, devient un outil d'insertion, notamment pour les acteurs qui ne trouvent pas aisément leur place dans les cadres ou espaces habituels. Ainsi, des *Expérimentations Territoriales d'Apprentissage* sont menées avec les Compagnons bâtisseurs en direction de publics précaires. La construction de la cuisine collective adopte la forme d'un chantier de préqualification, conduit avec le Greta et l'Afpa. Enfin, les EcoNautes trouvent à *Pasteur* un terrain d'application pour étudier le réemploi de déchets issus de la déconstruction.

Les ateliers de fabrique du commun

En 2020, les chantiers ouverts se succèdent et génèrent de nouvelles interactions et partages d'expériences émanant du territoire. La réhabilitation du bâtiment se poursuit dans sa dimension pédagogique, permettant de préfigurer les liens avec l'Édulab, lieu d'expérimentation et d'apprentissage dédié à la fabrication numérique, et l'école maternelle. Une classe témoin permet notamment la venue mensuelle d'enfants au sein du chantier.
En prévision de l'ouverture, des sujets émergent et rassemblent les forces vives de *Pasteur* autour de trois thématiques.
L'atelier *Manger et boire à Pasteur demain* produit des scénarios d'aménagement de l'espace, l'écriture d'un guide d'usage de la cuisine et permet l'échange de recettes. L'atelier *Réemployer, déménager et transformer* rénove le mobilier récupéré à l'Université, organise la perspective du déménagement de l'école et favorise la découverte d'itinéraires pour accéder au site.
Enfin, l'atelier *On y agit - pour quoi faire ?* ausculte la valeur travail et les dynamiques de réciprocité et de mise en commun des apprentissages.
Ces ateliers de *fabrique du commun* s'inventent et mêlent les espaces physiques (mutualisés et réversibles), les espaces réflexifs (permettant l'émergence de projets de recherche-action) et les espaces contributifs (impliquant une communauté qui se renouvelle dans la transformation et la vie du lieu).

2. Grille d'analyse vierge - Revue de Presse

Thème 1 - Informations générales	
Information sur l'article et son auteur	
Journal / Blog / Communiqué de presse / etc	
Journaliste	
Titre de l'article	
Thème de l'article	
Information sur la période	
Date	
Période de Pasteur	

Thème 2 - La compréhension du lieu	
Le lieu	
De quoi traite ce lieu ?	
Quel est son but ?	
Comment s'organise-t-il ?	
Les individus	
Qui y a accès ? comment ? et pourquoi ?	
Qui sont-ils.elles ?	
Quel age ont-ils.elles ?	
Quels sont leurs professions ?	
Que font-ils.elles au sein du projet ?	

Thème 3 - Une nouvelle place pour les citoyen.e.s
Les projets

Quels projets y sont-installés ?	
Quels sont leurs buts ?	
Leurs impacts	
Qu'ont-ils apporté au sein de Pasteur ?	
Quels impacts ont-il sur l'action publique et les collectivités à ce sujet ?	
Quels impacts ont-il sur la vie citoyenne ?	

Thème 4 - Une nouvelle forme de gouvernance	
Les citoyens	
Les citoyens sont-ils impliqués dans ce projet ?	
Si oui comment ?	
Si il y a implication des citoyens, cette dernière a t-elle un impact sur la vie citoyenne ?	
Le lien avec la ville de Rennes	
Quel impact ont ces projets sur l'action publique et les collectivités à ce sujet ?	
Quelle est le positionnement des institutions à son sujet ?	

Conclusion générale	
Thème 1 - Informations	
Thème 2 - La compréhension du lieu	
Thème 3 - Une nouvelle place pour les citoyen.e.s	
Thème 4 - Une nouvelle forme de gouvernance	

3. Grille d'entretien vierge

Présentation de l'interviewer :

- Présentation
- Présentation du sujet de mémoire
- Déroulement de l'entretien

I. Questions préliminaires

a. Informations générales

- *Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et m'expliquer votre rôle à la ville de Rennes ?*

Relance:

- Si points qui paraissent flou

II. La place des citoyen.ne.s au sein de la ville de Rennes

a. Dialogue et écoute entre la ville de Rennes et ses citoyen.ne.s (AUJOURD'HUI)

- *En tant que directeur du pôle solidarité citoyenneté et culture, pouvez-vous me parler de la prise en compte de l'avis des citoyens dans la vie de la ville de Rennes ?*

Relance si pas abordé:

- Si pas abordé : Au niveau de **la gouvernance** de la ville de rennes ? Parlez moi de la prise en compte des citoyens dans la gouvernance de la ville de Rennes.
- Si pas abordé : Comment **sondez vous** leurs besoins?
- Si pas abordé : Comment **appliquez-vous** leurs demandes?

- *Parfois les citoyens sont à l'initiative de projet, dans ce type de cas, pouvez vous me parler de la prise en compte du regard des citoyens dans la mise en place de leur projet? (une fois qu'ils sont actés)*

b. Perspectives futur et Points d'améliorations (FUTUR)

- *Envisagez vous des axes d'amélioration pour améliorer ce dialogue et cette écoute? Si oui pouvez vous m'en parler?*

Relance si pas abordé:

- Quoi faire pour l'améliorer ?
- Outils utilisés potentiellement pour l'améliorer?

- *On voit que l'avis des citoyens est parfois pris en plus en compte. Ca a des impacts sur la gouvernance. Quel sera selon-vous la place des citoyen.ne.s dans les futurs modes de gouvernance*

- *Pensez-vous que dans le futur, les villes devront se réajuster par rapport à leurs mode de gouvernance ? Si oui comment ?*

Relance si pas abordé:

- Est-ce que vous pouvez développer ?
- Par le biais de quels outils ?

- *Pensez-vous qu'un jour les citoyen.ne.s seront capable un jour de se gouverner seuls/ensemble ? Si oui ou non pourquoi ? (à l'échelle de la ville)*

- *Connaissez-vous la notion de gouvernance urbaine ? qu'en pensez vous*

Définition de la gouvernance urbaine : La gouvernance urbaine se définit alors comme un mode de gouvernance dans lequel la population se responsabilise davantage et prend part aux problématiques collectives, économiques, administratives et vient appuyer des réformes visant à mettre en avant une démocratie non plus représentative, mais participative et délibérative. La gouvernance urbaine regroupe diverses formes d'outils communicationnelles, d'organisation et de coordination permettant ainsi de répondre à cette nouvelle forme de gouvernance qui amène la société civile à s'autonomiser.

- *Emile Durkheim a parlé de la démocratie participative et délibérative et a notamment mois en avant la théorie des trois canaux de communication dans la démocratie représentative. Un premier entre les représentant.e.s de l'État, un deuxième entre les représentant.e.s de l'État et les citoyen.ne.s, et un troisième entre les citoyens. Il explique que selon lui un seul aurait vocation à fonctionner en terme de participation et de délibération, celui présent entre les représentant.e.s de l'État. Qu'en pensez-vous ?*

III. L'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur

a. Description du projet

- *Pourriez-vous m'expliquer votre vision projet c'est à dire d'après vous le but ainsi que le fonctionnement de l'Hôtel à Projet Pasteur*

b. Son impact sur les citoyen.ne.s

- *Pouvez-vous me parler de l'impact qu'il a eu ou non pour vous sur la vie citoyenne*
- *Pensez-vous que les citoyen.ne.s ont suffisamment connaissance de ce lieu ? Pourquoi ?*

c. Son impact sur la ville de Rennes

- *Quel a été le rôle de la ville de Rennes dans ce projet ? Ainsi que le vôtre ?*
- *En tant que lieu d'expérimentation notamment sur le sujet de la gouvernance, vous a t-il donné des idées pour la suite ? Si oui lesquels ?*

d. Un nouvel espace d'expérimentation et de citoyenneté

- *D'après-vous quels ont été les freins au bon déroulé du projet ?*
- *D'après-vous quels ont été les leviers au bon déroulé du projet ?*
- *Qu'est-ce que vous avez conclu de cette expérience ?*

Relance si pas abordé:

- *Parlez moi de l'impact, de l'expérimentation sur la vie citoyenne et culturelle*
- *Pensez-vous que ce projet réponde à des besoins pour les citoyen.ne.s, et si oui lesquels ? (idée d'un nouvel espace public dédié à ces dernier.ère.s)*

4. Retranscription. Entretien avec Patrice Allais, Directeur du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Culture de la ville de Rennes, 19/08/2020, Rennes

Présentation de l'interviewer

M.L: Je vais me présenter, je suis étudiante en étude projet et recherche en information et communication à Rennes 2, et le sujet de mon mémoire c'est : L'influence d'un tiers lieux au sein d'une cité, l'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur. Et donc pendant l'entretien on va aborder des aspect au coeur du sujet sans citer spécifiquement l'HP et on reviendra dessus plus en détail.

P.A: On se donne 30 minutes ça vous va ?

M.L: Oui oui je vais essayer de me dépêcher

I. Questions préliminaires

a. Informations générales

M.L: Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et m'expliquer votre rôle à la ville de Rennes ?

P.A : Je suis dans l'administration municipale, je suis directeur général d'un pôle qui rassemble la plupart des services à la population, éducation, sport, crèche, et culture.

Depuis l'origine du coup du projet Pasteur, je le suis de manière assez direct, puisque justement c'est un projet qui est à la croisé entre… c'est pas un établissement multiculturel, ni un établissement de quartier, ce n'est rien de tout ça, mais tout ça la fois. Donc du coup plutôt que de déléguer à une des directions, c'est moi qui ai gardé le pilotage voila.

II. La place des citoyen.ne.s au sein de la ville de Rennes

a. Dialogue et écoute entre la ville de Rennes et ses citoyen.ne.s (AUJOURD'HUI)

M.L: En tant que directeur du pôle solidarité citoyenneté et culture, pouvez-vous me parler de la prise en compte de l'avis des citoyen.ne.s dans la vie de la ville de Rennes ?

P.A: Ok, euhhhhhh, la c'est un sujet qui est beaucoup plus large que Pasteur

M.L: Oui c'est pour ça il y a une première partie d'entretien qui est plus large et ensuite c'est pasteur.

P.A: Je vais répondre deux choses, la première chose c'est le citoyen en tant qu'habitant, ça fait bien près de 20 ans, que la ville de Rennes a mis en place des conseils de quartier, des instances de consultation. Il y a eu au début du mandat précédent en 2014 une charte rennaise de la démocratie locale qui a un peu rebalayé tout ça avec la volonté d'avoir des ambitions plus importante qui fait que il y a des choses un peu plus déléguée. Par exemple on a pas mal bougé, essayé de bouger la composition des conseils de quartiers on avait tiré au sort des habitants pour avoir des gens un peu plus diversifié. Plus pas mal de démarche d'allers vers, comme on dit, de communication de proximité des choses comme ça. Je dis des choses rapide, mais en tout cas c'est quelque chose qui est assez fondamentale dans les politiques municipales et on souhaite être attentif à ça. Il y a dans chaque quartier des directions de quartier qui missionnées pour être sur toutes ces réunions, sujets de concertation. Et puis c'est dans la campagne municipale et dans la nouvelle équipe qui vient d'arriver début juillet.

C'est un sujet qui est, dans lequel on souhaite encore aller plus loin. Après ça me fait penser à une deuxième chose qui est, je fais le lien avec le sujet de la vie associative au sens large. À partir de l'idée que tout ce qui se passe sur Rennes n'est pas spécialement le fruit d'une action ou un travail de la mairie. Donc à Rennes depuis longtemps on souhaite travailler avec des associations, et donner des responsabilités à des associations c'est pour ça par exemple que les maisons de quartier ou même les MJC sont pas gérées par des agents municipaux, mais c'est confié à des associations.

Des conventions de six ans avec des financements, des objectifs et tout ça. Donc l'idée c'est aussi que l'implication citoyenne, elle ne passe pas que par des réunions, des instances un peu étiquetée "maire", mais ça passe aussi par de l'investissement dans la vie associative, dans des collectifs des trucs comme ça.

Bon des fois c'est pas toujours confortable, parce que c'est pas toujours consensuel et qu'il y a pas forcément des accords sur tout, mais il nous semble que en tout cas, on est assez attaché au fait que les rennais puissent être impliqué dans leurs cités, et ça passe par des échanges sur les politiques municipales, sur des échanges sur ce que les travaux ont fait la mairie et tout ça, mais ça passe au moins autant par le fait que il y a des gens qui soient impliquées, dans des associations de proximités. On l'a bien vu pendant le covid.. Plus facilement en tout cas, on était plutôt surpris qu'il y ai des centaines de personnes qui soient prêtes à distribuer des paniers, des repas, des machins, sur l'aide alimentaire ou tout ce qui est solidarité, errances, aller vers les sdf, etc. C'est des sujets ou il y a des frictions parfois, sur des sujets de question de sécurité, soit de propreté, mais à l'inverse c'est plutôt rassurant il y a des dizaines de centaines de gens qui s'investissent dans de l'associatif solidarité, très pragmatique et concrète, mais c'est plutôt positif. On trouve ça plutôt intéressant d'essayer d'avoir les deux en parallèles et d'essayer parfois de mixer un peu des deux, et on peut retomber sur le sujet Pasteur par exemple

M.L: Du coup après j'avais ma deuxième question, mais du coup vous venez un peu d'y répondre, les gens sont en quelques sortes écoutés, mais d'une certaine manière est-ce qu'ils sont aussi impliqués dans les projets qu'ils vont proposer ?

P.A: Alors l'idéal c'est que comme on a pas toujours la science infuse, *rire*, c'est que alors on consulte sur des projets qui nous semblent nécessaires, mais on souhaite aussi que les personnes proposent les projets. J'ai pas parlé du BP, mais le BP qui a été mis en place à partir de 2014..

M.L: C'est la Fabrique Citoyenne

P.A: La Fabrique Citoyenne, c'est ça, l'idée c'est qu'il y a 5% du budget d'investissement de la ville qui est bloqué, et qui va aller sur des projets qui seront décidé par les habitants qui proposent des projets qui sont soumis au vote et puis ceux qui recueillent le plus de voix sont réalisés après..

M.L: Et justement par exemple une fois que ces projets sont choisis par la habitant.e.s, est-ce que les habitant.e.s ils s'impliquent dans leurs projets, est-ce qu'ils vont voir l'évolution de leurs projets ?

P.A: Bah ça c'est un petit peu le point faible, un peu pour deux raisons. Première raison c'est qu'à Rennes, comme dans toute grande ville, on est dans une ville étudiante, les gens bougent. Donc des fois on a un peu du mal à gérer le temps, cad que entre le temps ou il y a l'idée, le projet déposé, et puis après le temps de vérifier qu'il est faisable techniquement de le soumettre au vote tout ça, il va se passer 6-8 mois. Et des fois ceux qui ont proposé, fin on va dire une fois sur 4 en moyenne ou sur 5 peut-être ceux qu'ont proposé le projet bah ont les a un peu perdu 1 an après ils sont plus là ils sont partis. Des fois on peut retrouver une autre assos un collectif qui est près à gérer les choses, etc..

Puis après il y a des sujets plus tenus dans la durée des choses, j'ai un exemple les fours à pains, tout le monde était super motivé pour avoir un four à pain à côté de chez lui.. Mais on se rend compte qu'après pour de vrai bah les gens qui sont moins motivés pour s'en occuper, faire le four à pain, bah c'est pas si simple que ça. Donc voila on commence à être parfois méfiant ou plus précautionneux en tout cas à vérifier qu'on trouvera bien quelqu'un pour gérer après.

C'est un peu symbolique de, c'est le revers de la médaille de ce que je disais tàl sur les engagements de courts termes, c'est vachement bien on peut trouver pas mal de gens. C'est plus compliqué d'avoir des choses parfois un peu sur la durée et l'idéal serait d'avoir un peu les deux. Sur la gestion des maisons de quartiers ou comme ça c'est pareille. Et même dans les grosses assos, ils se rendent comptent qu'ils arrivent à avoir des bénévoles pour telle chose telle chose, et c'est même vrai dans les clubs de sports machin, pour amener des mômes à l'entraînement un dimanche matin même en se levant tôt, etc en faisant du covoiturage. Par contre pour trouver un trésorier, un secrétaire ou un président pour une assos, et qui va se coltiner le boulot, parfois moins intéressant de faire le budget d'aller chercher des sponsors machin bah il y a un peu que des vieux retraités qui aimerait bien passer la main et qui sont encore là et qui trouvent pas forcément de relais quoi.

Peut-être parce qu'on, les pouvoirs publiques et les assos un peu anciennes, on est peut-être un peu vieillot et on a pas trop su renouveler aussi nos méthodes pour associer les gens peut-être.

Perspectives futur et Points d'améliorations (FUTUR)

M.L : Un bien justement, est-ce que vous envisagez des axes d'améliorations pour continuer à améliorer ce dialogue et faire en sorte que ce soit peut-être plus dans la durée ?

P.A: Bah du coup dans la suite de ce que je viens de dire, je pense que, peut-être un peu pour la ville, mais en tout cas pour les assos, un peu importante, les grosses

asssos sportives ou sociaux culturel comme ça, je pense qu'ils ont un sujet accueil des publics, des bénévoles, accueils des militants ou des personnes dans des structures, cad que je pense que ces assos se plaignent qu'elles ont du mal à trouver des nouvelles personnes, mais parfois ce qu'est assez humain, certains ont du mal à lâcher le pouvoir ou il y a des réflexes de peur du changement ou des choses comme ça, c'est qui fait que les gens sont peut-être pas si bien accueillis que ça ou il y a des côtés, un peu donneur de leçon, je parle un peu à la hache et je caricature, et qui fait que en tout cas le sujet accueil des nouveaux et c'est même vrai pour une ville, pour les étudiants c'est un sujet, fin les facs essayent d'y travailler et nous on y travaille sur les jeunes, avec le 4 bis par exemple tout ça. Ça se travail l'accueil et c'est pas si simple que ça, les établissements culturels réfléchissent à ça aussi parce qu'ils se rendent comptent que c'est beaucoup plus stratégique que ce qu'on pense. Même configurer une bande d'accueil dans un musée… fin on peut faire fuire par des bêtises parfois les gens.

En dehors des postures humaine, il y a des choses matérielles, puis il y a des sujets qui font que… La essayer de capter, un petit bout de volonté, pas faire peur aux gens, pas les faires fuires c'est un point un peu de faiblesse. Alors peut-être j'allais dire de...

M.L: Mais vous par exemple, est-ce que vous avez des idées d'outils pour justement..

P.A: On essaye d'y travailler avec des focus groupes, des conseils d'usagers..Dans les crèches par exemple il y a des conseils d'usagers qui existent. Il y a un conseil consultatif, qui réuni des bénéficiaires du RSA par exemple. On a travaillé avec eux sur, l'accueil des bénéficiaires du RSA, sur les documents écrits sur les flyers les trucs comme ça. On a travaillé dans des quartiers.. On a pas mal avancé sur le sujet de la non maîtrise de la langue française, du coup on essaye parfois d'avoir des choses plus avec des logos, des choses plus visuels parce qu'on se rendait compte que, qu'on va pas former nos travailleurs sociaux à parler plusieurs langues. Alors qu'on a des personnes qui parlent pas bien français qui arrivent, donc on a revu nos documents graphiques…
J'ai fais du rangement donc …

M.L: Donc il y a beaucoup de focus groupe…

P.A: On a essayé de faire des choses sur l'éducation donc l'abécédaire de l'éducation en plusieurs langues, Russes, Arabe… je pense que c'est encore un peu compliqué, mais c'était pour expliquer comment marche le système d'inscription à l'école en France..

M.L: Donc pour l'instant il y a quand même pas mal de focus fin pour la suite

P.A: C'est des… peut-être pas… sûrement pas assez généralisé comme truc. Après on a dans différent secteurs, différents services, ou à quelques occasions réalisé des choses plutôt intéressantes donc on essaye de garder ça en tête et de les ressortir, et de mettre en place..

On a pas forcément de démarche systématique à 100% la dessus.

M.L: Bah du coup avec les exemples que vous venez de donner, notamment juste avant, on voit que l'avis des citoyens est pris de plus en plus en compte notamment avec la ville de Rennes..

P.A: Je pense c'est sincèrement une préoccupation vraiment au quotidien, après pris dans la masse de ce qu'il y a à faire dans peut-être parfois certaines choses administratives, plus des contraintes aussi financière parce que on a des budgets constant limité etc. Donc on a pas forcément le temps, la capacité à embaucher autant de monde qu'on le souhaiterait bah c'est des fois c'est pris en compte, des fois ça pourrait l'être un peu plus…

M.L: Et du coup cette prise en compte quand même qui est volontaire des citoyen.e.s dans la ville de Rennes, ça a quand même d'une certaine manière aussi un impact sur des modes de gouvernance. Et du coup selon-vous la place des citoyen.ne.s dans les futurs modes de gouvernance qui peut-être un jour arriveront elle sera comment ?

P.A: Euhhh bah je pense qu'il faudrait qu'elle soit plus fréquente ou parfois… Alors il y a deux choses, faut qu'on arrive à toucher des gens de manière plus diversifiée dans nos instances qui durent sur la durée, des conseils de quartier, etc. Mais ça suppose qu'on soit plus capable que ce qu'on fait de faire autre chose que des réunions. Donc ça pose la question des outils numériques éventuellement, ça pose des questions de plus de temps d'échanges sur l'espace publique, et que ce soit pas forcément à 18h dans des salles de réunions. Pour des gens qui soient pas que des, je caricature un peu, mais que des retraités ou des personnes de plus de 50 ans.

Je pense que pour toucher les jeunes il faut qu'on aille à bosser plus ça c'est un truc du programme municipale de l'équipe nouvelle. Par exemple bosser plus avec les collégiens, les lycéens. Qui eux mêmes, il y a des délégués de lycéens, des conseils de la vie citoyenne...Donc ça c'est une piste par exemple du budget participatif que j'évoquais. À partir de l'année prochaine, on en avoir aussi un, ou une partie des 5% qui soit dédiée pour les jeunes. L'idée c'est plutôt de faire voter, ou de voir ça avec les conseils de la vie lycéenne. Et puis après, donc ça c'est le premier point. Et euh

après il faut qu'on soit plus en capacité d'avoir sur des choses ponctuels, un peu urgent, des choses très basiques, mais rénover telle place, etc tout ça.

Euh une organisation qui nous permette de bien discuter, on le fait, mais je pense qu'on est un peu déçu, parce qu'on touche pas assez de monde. Bien discuter avec les personnes de l'aménagement futur des choses comme ça.

M.L: Du coup bah la vous commenciez à parler de ça, mais est-ce que ça veut dire aussi que d'une certaine manière, les villes elles vont devoir aussi se réajuster par rapport à leurs modes de gouvernance ?

P.A: Oui, euh oui, soit leurs mode de gouvernance, soit.. Parce que c'est plutôt intégré dans des principes en fait, ce qu'on se dit depuis 10 mn. Je pense qu'après c'est plus dans les modalités, mais c'est peut-être ça des modes de gouvernance en fait, dans les modalités en terme de configuration des instances, de régularité des rencontres avec des représentants et habitants, etc. Qu'il faut que ce soit plus organisé et aujourd'hui c'est quand même un peu au bon vouloir de chaque ville. Euhh alors après je suis pas sûr que ce soit en prenant des décisions à Paris de manière centralisée, je pense pas que ce soit souhaitable, mais en tout cas il pourrait peut-être y avoir un tout petit peu plus d'obligations législatives à ce qu'il y a un plan d'action la dessus qui soit présenté, ou en tout cas une méthode proposée un peu communiquée etc.

M.L: Et du coup est-ce que vous pensez qu'un jour les citoyen.ne.s seront capable un jour de se gouverner seuls/ensemble ? Si oui ou non pourquoi ? (à l'échelle de la ville)

P.A: Non, non fin je crois pas trop à l'auto, fin je crois pas trop à l'autogestion total. Euhh et après je, je pense que c'est très sain, logique et efficace qu'il y ai une démocratie représentative, ce qu'il faut par contre c'est de bien réussir à expliquer et de savoir, comment, ce qui est de la participation des habitants et de la démocratie participative, s'articule avec la démocratie représentative.

Mais surtout de pas faire croire aux gens que, qu'il y a pas de frontière et que c'est eux qui vont décider. Le pire c'est de faire croire aux gens qu'ils vont décider de tout alors qu'on sait qu'ils ne vont décider que de, que de la couleur du banc, mais que c'est nous la mairie qui avons décidé de ou est-ce qu'on va mettre le banc.

Parce que ça, ça marche une fois, mais fin on va (comprends pas) il y aurait un retour de bâton après.

M.L: Alors du coup, est-ce que vous connaissez la notion de gouvernance urbaine ? qu'en pensez vous

P.A: Mhh non

M.L: Je peux vous lire la définition ?

P.A: Ouais

M.L: Et du coup vous allez me dire ce que vous en pensez après. Donc la gouvernance urbaine se définit alors comme un mode de gouvernance dans lequel la population se responsabilise davantage et prend part aux problématiques collectives, économiques, administratives et vient appuyer des réformes visant à mettre en avant une démocratie non plus représentative, mais participative et délibérative. La gouvernance urbaine regroupe diverses formes d'outils communicationnelles, d'organisation et de coordination permettant ainsi de répondre à cette nouvelle forme de gouvernance qui amène la société civile à s'autonomiser.

P.A: Du coup ça pour moi euh, je valide on va dire à 95%, cad que pour moi il manque peut-être deux précisions, c'est que tout n'est pas égale, donc je pense qu'il faut quand même à un moment je pense indiquer qu'il y a des choses qui relèvent de la démocratie représentative et que au final il y a des décisions qui relèvent des élus parce qu'ils ont été élus pour ça alors que dans la lecture de la phrase la ça mettait un petit peu au même niveau les deux ou trois niveaux de démocratie.

Et puis sur la toute fin l'autonomisation de la société civile, hum, je sais pas ce que ça veut dire autonomisation, mais pour moi, j'aurais presque dit plutôt responsabilisation. Mais au sens pas pour déléguer, mais dans le dialogue avec les pouvoirs etc. Mais autonomisation on a l'impression qu'ils sont un peu indépendant et qu'ils font ce qu'ils veulent à 100%. Je pense que l'intérêt c'est que, c'est que ça se croise etc.

Mais du coup c'est plus une question de compréhension. Autonomisation de la société civile j'y vois pas, fin ça me perturbe un peu comme propos.

M.L : Ok d'accord. Euh il y a aussi un chercheur qui s'appelle Emile Durkheim, qui a parlé de la démocratie participative et délibérative et en fait il expliquait que dans la démocratie représentative, il y a trois canaux de communication. Il y en a un premier entre les représentant.e.s de l'État, les institutions ensemble, un deuxième entre les représentant.e.s de l'État et les citoyens, et un troisième entre les citoyens. Il explique en fait qu'à la fin selon lui il y en a qu'un seul qui fonctionne vraiment en terme de participation et de délibération, c'est celui qui est présent entre les représentant.e.s de l'État et les institutions. Et vous qu'est-ce que vous pensez de ça ?

P.A: Alors moi je pense que, euhh, je pense que les trois peuvent fonctionner, il faut que les trois sphères se causent, mais alors je connais pas par coeur Durkheim, je connais pas très

bien, mais j'ai le souvenir de fiche de lecture dans des cours anciens. Mais pour moi la sphère des citoyens elle fonctionne pas naturellement si il y a pas un peu d'organisation etc. Mais pour moi ça peut être la responsabilité des pouvoirs publics d'aider à ce qu'elle puisse être faite, fonctionner. De manière productive, pas au sens économique, fin ou si, mais productive et efficace, voilà.

Et par exemple, je trouve que c'est le boulot d'une mairie de faire en sorte que n'importe quelle assos puisse louer une salle pour se réunir à un tarif raisonnable. Pour faire en sorte qu'on puisse les laisser… c'est le boulot de la mairie de faire en sorte qu'il y ai des panneaux d'affiches libre, qu'il y ai fin … on imagine des choses sur le numérique pourquoi pas etc.

Donc, mais après c'était peut-être trop résumé, je pense que la sphère citoyenne elle peut produire des choses et c'est un espace d'implication citoyenne qui peut déboucher sur, fin je sais pas si elle débouche sur la démocratie. Mais ça débouche sur un truc qui a sa place, son utilisé dans une gouvernance urbaine pour reprendre ce que vous avez dit.

M.L: Et bien a on fini cette première partie, merveilleux !

P.A: Super

M.L: Du coup on va parler de Pasteur

P.A: Ouais

III. L'exemple de l'Hôtel à Projet Pasteur

a. Description du projet

M.L: Du coup est-ce vous pouvez m'expliquer votre vision projet c'est à dire d'après vous le but ainsi que le fonctionnement de l'Hôtel à Projet Pasteur.

P.A : Ok, donc pasteur l'idée c'est à la croisé de deux choses. Il y a d'abord un sujet économico architecturale, je dirais. Qui est l'idée qu'on a un bâtiment intéressant très grand, en mauvais état. Qui euhh risque de coûter très à rénover dans une vision classique avec pas de vrai besoin à occuper pour des équipements nécessaires pour tout le bâtiment.
Et euh en se disant est-ce qu'il y a pas un moyen quand même de s'en servir, de le rénover de faire quelque chose parce qu'il a quand même des besoins.
Mais sans forcément figer des choses, en étant pas sur que dans 30 il y ai forcément encore besoin que ce soit la même destination …

Du coup ça ça a été travaillé en lien avec des architectes qui avait travaillé sur Rennes, à la fin du mandat de Daniel Delaveau donc en 2011-12-13. La Fabrique Urbaine si je me trompe pas, mais je suis pas très sur de moi, autour de l'univers de

Patrick Bouchain et du coup ils avaient repéré deux, trois lieux sur Rennes dont celui-ci pour voir ce qu'on pouvait y faire en terme de rénovation architecturale frugale et astucieuse on va dire.

Et voilà donc pour moi ça c'est pour moi un premier point intéressant de Pasteur sur l'idée … Ça peut croiser sur ce qu'on voit en urbanisme sur essayer d'éviter l'artificialisation des terres etc, et le grignotage de la campagne. Et euh essayons de se dire plutôt que de construire des choses nouvelles ou de rénover de fond en comble les choses, quand il y a des bâtiments qui existe essayons de tirer profit du fait qu'ils étaient plutôt bien construit, même si il sont 150 ans et voir comment on peut les rénover sans tout figer des usages qui ont eu lieu pendant 100 ans. Voila.

Donc ça c'est le premier point de pasteur, le deuxième point vu qu'il y a pleins de matériel disponible une fois qu'on a amorcé un peu cette idée, et ben c'est de tester des usages sur un mode un peu espace ouvert pour, et on croise le sujet d'avant, sur l'accueil d'initiative citoyenne, culturelle, sociale etc. Pour être sur une logique un peu presque de, comme il y a des pépinières d'entreprises, d'être sur une logique de pépinière de gros, pépinière pour accueil d'idées, de groupe, d'implication citoyenne, sociale, culturelle, sportive ou autre.
Avec l'idée de se forcer et de voir certains courant, avec des choses qui ont vocations parce qu'elles auront été jugée intéressante à rester 5, 10 ans, et d'autres pas forcément avec un petit côté droit à l'échec etc.

Et surtout expérimentation euh, au fur et à mesure les choses se sont un peu construite, vous avez du rencontrer d'autres personnes qui vous ont raconté tout ça un peu plus dans le détail, euh ce qu'on a retenu du coup comme idée en 2015 au début du mandat de Nathalie Appéré c'était de dire, on confirme qu'il y a un intérêt à être sur cette rénovation un peu légère, astucieuse, sans tout figer tout le bâtiment, on a quand même un besoin certain dans le centre ville qui est d'avoir une nouvelle école maternelle parce qu'on en a une qui est…

M.L: L'école des Faux Pont ?

P.A: Oui, c'est une toute petite école à Faux Pont, donc on la met au rdc de Pasteur et on garde tous les mètres carrés qui restent et qui sont quand même assez conséquent dans une logique d'expérimentation etc, qui c'est appelé après HP, sur une logique tiers lieux etc.

Euh on a eu un travail assez intéressant avec du coup l'équipe autour de Sophie Ricard et puis les premiers porteurs d'expérimentation qui c'était mené pour un peu mieux structurer notre pensée et quelques petites règles de fonctionnement. Qui nous a amené assez vite par exemple à dire que fallait qu'on ai de l'implication

gestionnaire du lieu et donc il y a l'idée de se dire à terme, mais si on a pas tout décidé, il y a 4, 5 ans, ce sera pas la ville qui gérera le lieu, mais on va faire en sorte que ce soit plutôt un collectif ou a même peut penser une SCOP - Société Coopérative de Production, mais pour des raisons plutôt juridique ce sera pas forcément ça, mais c'est une assos.

Et puis assez vite on c'est dit il y a à la fois de la place et au final c'est quand même pas si grand grand que ça, donc attention à pas se piéger par des choses qu'on accueillait trop longtemps etc. Donc assez vite on est allé sur l'idée quand même qu'il fallait que les gens tournent et en tout cas fallait sauf hyper rare exception qu'on accueil pas des choses pour 3, 5 ans etc, et qu'on fasse pas même que dans une partie du bâtiment ce qui sera presque une mini maison de quartier, un centre social, ou une maison des assos etc. Parce que on se dit ça risque d'un peu trop figer les choses, et au final on va être sur un problème de devoir choisir qui accueillir parce qu'il y a aura trop de demander par rapport etc. Donc on a été sur l'idée assez ferme d'être sur les choses qui sont pas trop longue dans la durée.

M.L: Et ça ça a été décidé avec la ville de Rennes…

P.A: La ville de Rennes avec ..

M.L: L'association ?

P.A: Alors l'association était pas encore constituée, mais avec une instance qui s'appellait la Mission Pasteur et avec assez vite, je sais pas la quinzaine de personnes ou d'assos qui avaient fait quelque chose à Pasteur, qui était déjà un peu… et qui s'appelait les hôtes qui étaient déjà investi dans le projet.

Au début de la phase travaux en fait on a pu continuer à accueillir pas mal de structure d'initiative, parce que les travaux n'avait pas commencé. Donc ça permettait aussi de se forger un petit peu quelques règles en marchant. Ça permettait de continuer à tester des choses etc, et permettait d'avoir un cercle de personne utilisatrice et intéressée par la vie du lieu futur qui n'était pas inintéressant du coup on a bien travaillé. Depuis 2 ans la ou c'est en phase travaux, il ne se passe presque plus rien parce que on peut pas. Du coup on a travaillé un tout petit peu plus je dirais en décalé, avec un cercle un peu plus petit peut-être, mais du coup on a posé les bases d'une asso qui dans ses principes a vocation à ré-accueillir quand ça ré-ouvrira on aura pas mal de monde. Et puis mtn on est à peu près calé sur les principes de fonctionnement et sur des sujets aussi un peu plus terre à terre de modèle économique etc.
Cad que bah on a acté le principe d'une subvention municipale, mais on aussi acté le fait qu'il fallait qu'on trouve un peu d'autres ressources etc. Qu'il fallait se charger

un petit peu de, pas de mécénat, mais d'implication et d'apport en plutôt en mature de la part d'autres structures utilisatrices du lieu etc. Bah pour que ça tienne la route et que ça soit pas non plus euhh, en partie parce que l'argent est limité et puis même sur le fond que ce soit pas subventionné à 100% par la mairie mais que ce soit par des interventions plus diversifiées.

b. Son impact sur les citoyen.ne.s

M.L: Alors on va commencer à être short niveau timing ahah, du coup je passe directement à la question suivante , est-ce que vous pouvez me parler de l'impact qu'il a eu ou non pour sur la vie citoyenne ?

P.A: Alors je pense que le projet a eu un impact sur l'implication citoyenne de certaines personnes, collectifs, structures, par un croisement presque géographique, d'initiative et de rencontre. Je pense notamment à certaines personnes, ou actions plus du champ culturel soit des, je pense à l'école du TNB ou des structures comme ça, soit des sortants, des étudiants en fin d'études, des études aussi plutôt artistique. L'école d'archi, BA etc, le fait que soit leurs projets soient montés à pasteur, soit qu'ils soient quelques semaines à pasteur pour faire des organisations de projets, machin, etc, ça leur a fait croiser un peu des univers et puis concrètement quelques autres personnes plus du champ un peu solidarité, social etc, avec des cours de français pour des migrants, qui fait que soit ça élargit un peu leurs univers de pensée, leurs envie de faire etc, soit ça donnait de la rencontre un petit peu à des envies peut-être d'investissement qu'il pouvait y avoir mais qu'ils avaient pas eu par ailleurs parce qu'ils avaient pas l'occasion etc.

Donc ça fait des croisements, des opportunités de croisement qui mettent des petits cailloux pour des trucs, même si c'est peut-être 6 mois, 1 an, 2 ans après qui fait qu'on aura des personnes je pense qui s'investissent ou qu'auront une mature de projet dans la cité qui sera peut-être différent que si il c'était pas passé à Pasteur.

C'est un peu optimiste ce que je dis, mais c'est un pari.

M.L: Ok, du coup vous parlez beaucoup d'universitaire, d'artistes tout ça, mais est-ce que vous pensez que les citoyen.ne.s de manière générale ils ont suffisamment connaissance de ce lieu ? Pourquoi ?

P.A: Non, non mais l'idée c'est plus qu'il en ait connaissance quand ça va réouvrir. Ça va ouvrir en version plus complète.

Et non parce que c'était le début, parce que c'est un bâtiment qui est en centre ville, qui a une image peut-être plus culturelle que ce qui été la réalité de ce qui s'y est passé, qui était pas que culturel. Mais je pense que dans l'imaginaire des rennais,

dans ceux qui ont pu y venir ça permettait peut-être par rapport à notre objectif de départ peut-être un tout petit peu trop sur des logiques de représentation culturelle d'expo de chose comme ça.

Donc je pense que dans le grand public des rennais c'est un petit peu trop perçu comme un lieu, je caricature, mais un peu culturelo bobo machin. Ce qui est pas le cas, quand on regarde la réalité de qui a bossé à pasteur, qui a investi etc. Je pense il y a des assos intéressantes, je pense à Keoureskemm par exemple qui bosse sur l'implication culturelle des jeunes et qui bosse avec des jeunes de Maurepas etc par exemple. Je pense à pas mal de chose qui ont été faites sur un champ plus social, avec des personnes en précarité ou des personnes qui ont des problèmes de santé mental.

Donc en fait il y a un peu un décalage entre qui est passé à pasteur et un peu la vision qu'on a je pense un peu grand public. Je pense qu'il faut qu'on corrige ça, je pense que ce sera un peu corrigé par deux choses: par le fait que quand il y aura l'école il y aura forcément plus de croisement. Alors même si ça reste une école de centre ville, ce sera plutôt des gens du centre ville, mais je pense que ça touchera quand même plus de monde et puis voilà.

Et puis la deuxième chose c'est que quand les locaux ouvriront, une fois qu'on aura fini de les rénover, il y aura forcément des propositions qui pourront revenir, y compris en accueillant pas mal de monde parce que dans la phase travaux on avait un petit sujet, réglementaire compliqué, qui était que pour des raisons de sécurité incendie on pouvait pas accueillir je pense 100 personnes en même temps dans le bâtiment, en tout cas on a jamais pu faire des choses à 500 personnes dans pasteur etc, ça on pourra le faire et on pourra du coup faire des choses permettant d'accueillir des choses un peu plus large, et puis on pourra imaginer, c'est un peu dans les missions de l'asso il y a aussi de travailler en réseau avec d'autres structures etc donc on pourra imaginer un peu des jumelages ou des relations un peu de long terme avec des centres sociaux de quartier des choses comme ça qui ont pas pu être faites dans la phase ou il y avait moins de temps.

M.L: Du coup il y aura peut-être une forme de démarchage aussi vers ces personnes la ?

P.A: L'idée c'est, ça je pense que l'asso peut, pourra aller un peu démarcher. J'ai pas parlé de la troisième composante qui va amener aussi de la diversité je pense c'est l'Edulab, espace de découverte du numérique éducatif, qui a vocation à accueillir des groupes d'école dans l'environnement scolaire, mais aussi les familles en soirée, le samedi ou les petits vacances.
Plutôt avec des sujets numériques, pas geek, mais numériques.

Du coup la je pense que la programmation telle qu'on l'imagine elle vise aussi à faire venir des familles sur des choses parfois soit trop basique, soit découverte un peu ludique qui pourra leurs permettre de croiser d'autres collectifs présent sur autre chose etc.

Il y a un défaut à pasteur, mais ça on y peut rien, par rapport à ce sujet de faire croiser les publiques etc, c'est qu'il y a très peu d'espaces extérieur. Je dis ça par rapport à d'autres lieu en france qui fait qu'on est quand même très limité sur l'aspect bar, restauration etc on peut pas on a pas d'espace pour faire ce que fait à petite échelle par exemple l'Hôtel Dieu, Le Roof, des choses comme ça, faire en sorte que quand les gens viennent boire un coup ils puissent découvrir autre chose. Nous on a assez peu d'espace pour être sur l'accueil de public sociaux, un peu sur le long terme sur des ateliers d'insertion des trucs comme ça quoi. On va le faire ponctuellement, mais l'espace est pas suffisant grand, ou il y a pas assez, il y a pas d'espace de jardinage par exemple. Il y a pas de truc qui permette d'être dans le faire un petit peu qui peut capter des publics un peu en formation professionnelle truc comme ça .

M.L: Chose qui c'est passé pendant le chantier par contre

P.A: Alors on a pu le faire pendant le chantier exactement, mais par rapport à d'autres projets en France ou il y a soit une immense court qui permet de faire des trucs un peu bar, resto soit il y a des grands terrains annexes qui permettent de faire des activités soit jardinage, soit presque production industrielle c'est un bien grand mot, mais etc etc.

La on peut pas faire ça parce qu'on est en centre ville, on a pas beaucoup de place et d'espace extérieur etc.

c. Son impact sur la ville de Rennes

M.L: Et bah du coup en tant que lieu d'expérimentation notamment sur le sujet de la gouvernance, on le voit sur le site de l'HP on parle à un moment donné pendant la Mission Pasteur qu'il y avait des sujets qui revenait par exemple dans des conversations donc notamment la gouvernance. Je voulais savoir est-ce que ça a donné des idées, vous a donné des idées par la suite pour par exemple, peut-être même juste pour la ville de Rennes ou… ?

P.A: Alors on a échangé, on a écrit dans la convention entre la ville et puis l'asso, on a écrit des choses sur ce que devait être la gouvernance de l'association, on a acté le fait que ils essayent de fonctionner plutôt avec un fonctionnement au consensu sans

forcément avoir des votes, avec des choses, avec pas de location tarifé, sauf exception des espaces puis des échanges de service des choses comme ça. Y compris on les a subventionné pour qu'ils essayent de travailler sur ce sujet en terme un petit peu système informatique, numérique pour essayer de comptabiliser ça et de voir si il pouvait y avoir une trace dans la compta classique de l'asso, et travailler la dessus.

Donc ça on a écrit des choses intéressantes dans la convention avec eux, ça peut nous donner des idées qui, ça a pas débouché de manière très concrète sur grande chose en dehors de pasteur pour l'instant. Mais c'est pas forcément perdu cad, je pense ça peut, la en début de mandat on va tester de nouvelle chose etc, je pense ça peut nous servir sur d'autres choses.

Sans doute de tiers-lieux par exemple, parce que si on laisse d'autres espaces, soit provisoire, je pense qu'on pourra s'inspire partiellement de chose qui ont été testé à pasteur.

M.L: Oui ou par exemple quand on parlait tout à l'heure de, quand je vous ai posé la question de penser à des outils pour recréer du dialogue avec les citoyen.ne.s avec ça ça a pu faire émerger cette question de gouvernance, fin est-ce que pasteur a pu faire émerger des propositions d'outils.

P.A: Pas directement, objectivement, par contre je pense que pasteur peut être un lieu intéressant pour tester certaines chose. Je pense que notamment le fait d'avoir dans un même lieu une école, et puis un espace citoyen ouvert, je pense que ça peut nous permettre de tester des choses qu'on fait pas trop ailleurs, qu'on pourrait objectivement peut-être faire de rencontre avec les parents d'une école à tel moment.

M.L: Donc lieu d'expérimentation aussi quand même ?

P.A: Faut que ça reste un lieu d'expérimentation, par exemple sur le sujet de gouvernance urbaine pour reprendre votre concept qui est, qui est à mon sens bien. Euh et puis je pense que ça peut nous inspirer sur d'autres projets à venir. À Beauchardonais on a l'objectif de faire, une petite maison de quartier par exemple, une fois qu'on a dit ça, au delà du sujet de bâtiment, bah il faudra qu'on voit qui gère cette maison etc et je dois dire que pasteur a pu nous inspirer etc. Plutôt que forcément de reprendre le modèle de la maison de quartier qui existe depuis longtemps.

d. Un nouvel espace d'expérimentation et de citoyenneté

M.L: Et bien mtn on arrive aux dernières questions, est-ce que vous pouvez me parler, enfin d'après vous quels ont été les freins et les leviers au bon déroulement du projet ?

P.A: Alors, au début il y a eu des freins, fin en tout cas il y a pas eu de consensus sur l'objet, hotel à projet, enfin, il y a eu une partie de la population municipale et certaines assos qui étaient contre le projet HP, et souhaitait par exemple que ce soit et au vu de ce qu'était sa vocation il y a très longtemps, un musée ou un espace plutôt scientifique. Certains voulaient y exposer des belles réserves scientifiques de Rennes 1, mais qui sont un peu inconnu ou Rennes 1 a un peu du mal à beaucoup les montrer et du coup il y avait des envies de mini palais de la découverte ou des choses comme ça etc. On a pas souhaité faire ça, en partie parce qu'on a déjà un espace qui s'appelle l'espace des sciences au champs libre qui partiellement répond à ça. Et puis parce que ça nous semblait pas forcément prioritaire pour nous ville de mettre de l'argent dans un musée pour la réserve de Rennes 1.
Pas dans l'absolu, fin si on avait pas limite de finance on ferait aussi ça à côté, mais la ça nous semblait pas prioritaire.

Ca a été vite dépassé en tout cas, ça a été un désaccord, après sur le reste il y a pas eu… Dans les deux premières années quand il se passait pas mal de chose dans pasteur franchement il y avait pas vraiment de frein, il y franchement surtout de l'enthousiasme de toute part voila.

Il y a plutôt eu un mélange de frustration et de perplexité dans la phase travaux, parce que je pense que certaines personnes pensaient que c'était fermé ou voyait pas trop, ou savait pas trop ce qu'il y aurait après, voilà.

Mais il y a pas fin, ça suscite plutôt de l'intérêt de l'enthousiasme, donc non il y a pas eu vraiment de frein, sur les sujets un peu projet, gouvernance etc.

Après il y a eu des difficultés plus techniques sur les travaux, mais c'est un peu, c'est la vie normale de rénovation d'un bâtiment etc, donc c'est parfois compliqué à gérer etc, mais c'est.
Fin au final c'est pas très surprenant donc c'est assez, puis ça plus grand chose à voir avec votre sujet pour le coup, euhhh, voila.

M.L: Et dans les leviers du coup ?

P.A: Ah si bah c'est un outil de conséquence, c'est que le projet a pris du retard et c'est vrai que du coup plus la phase ou on a l'impression qu'il se passe rien est longue plus c'est un tout petit peu embêtant pour se dire comment on réouvre tout ça.

Dans l'idéal si on avait pu..

M.L: Est-ce que vous avez trouvé que ça a été difficile fin … Parce que moi ce que j'ai fais dans le cadre de mon mémoire c'est que j'ai fait l'analyse de la revue de presse de Pasteur.

P.A: Ah bah du coup ce que je vous dis vous avez l'impression que c'est vrai vous ?

M.L: Oui, bah justement en fait quand j'ai analysé la revue de presse on voit quand même que beaucoup au début, il y a beaucoup d'incompréhension dans la presse, on comprend ce qui s'y passe. On voit que l'association des sciences qui intervient pour expliquer que justement ils veulent installer leurs projets de sciences et c'est seulement à partir du fait que c'est acté qu'il y aura la mission pasteur que la ville de Rennes intervient pour dire il se passera ça. Et en fait on entend pas vraiment la ville de Rennes avant, et du coup c'est pour ça aussi que je posais cette question, est-ce que aussi il y a peut-être eu des freins avant, est-ce que la ville de Rennes a compris…

P.A: Ouais fin c'est pas un frein, mais vous avez fait une bonne analyse, fin vous avez un peu lu le truc entre les lignes sur le début du mandat 2014/2015 du coup. Je pense qu'il y a peut-être eu partiellement des incompréhensions interne, en tout cas il a fallu une phase d'un an à peu près de maturation interne pour que le projet soit vraiment porté assumé etc. Et il y avait effectivement, il a pu avoir de doute sur est-ce qu'il forcément faire ça, et est-ce que les tiers lieux expérimental c'est vraiment ce qui faut faire. Je pense que il y avait quand même des gens convaincus, y compris Sylvie Robert du coup qui suivait ça qui était convaincue, l'adjoint à la culture aussi.

M.L: Sylvie Robert, c'est la personne qui était à la communication c'est ça ?

P.A: Oui c'est ça. Qui était une ancienne adjointe à la culture dans le mandat d'avant, le secteur solidarité a montré qu'il était intéressé aussi, du coup vu que c'est une nouveauté faut un peu convaincre voilà et je pense que la maire était plus intéressée que convaincue. Et je pense que c'est du coup après le travail de la mission, fin après la première phase de la mission pasteur et avant d'acter le fait qu'on fait l'école maternelle et qu'on faisait l'HP, ou il y a eu je me souviens, il y a du avoir au moins une ou deux rencontres à Pasteur avec les gens de la mission etc, et elle a acté les choses, elle a trouvé que c'était, ça valait le coup d'y aller, y compris avec le degré de légère prise de risque ou innovation en tout cas. Et elle a vu que c'était intéressant et qu'il fallait aussi qu'on soit sur des choses parfois plus innovantes.

Donc la phase ou vous ressentez que la ville est un peu en retrait dans la presse, je pense que c'était la phase ou la ville était intéressée par le travail de proposition d'émergence, mais attendait un petit peu de vérifier qu'il y avait pas de loup dans la bergerie, ou qu'il y avait pas de chose et que c'était un peu aussi construit sérieux, avant de valider définitivement. Fin je vais pas parler à la place de la maire, mais je pense que dans son raisonnement c'était un peu ça.

M.L: Et du coup après c'est quoi les leviers qui ont permis de faire en sorte que le projet continue de se dérouler.

P.A: Et bah les leviers, une fois que ça a été acté et qu'on a un budget acté, le levier c'est que on a l'argent pour avancer, fin sur la phase travaux c'était bon, c'était 1 millions d'euros donc une somme assez conséquente. Après le levier, sur le sujet de la vie du bâtiment, un des points intéressant ça a été la mise en réseau avec d'autres tl et c'est vrai que du coup je pense que pour des gens de la mission p et pour les utilisateurs qui ont ensuite fondé l'association je pense ça a été bien, d'avoir des journées d'échanges une fois par an avec d'autres tl en france il y a eu un voyage collectif à la biennale de venise puisque pasteur était un des 12 lieux retenus etc, qui a permis d'aller capter de nouvelles idées, de se donner confiance aussi je pense un peu pour certains porteurs de projets et personnes impliquées, de montrer que d'autres avait aussi réussi.

De prendre conscience que pe un peu certaines limite, notamment ce que j'évoquais tout à l'heure etc, le fait qu'on ai pas de lieu de restauration ou de bar ça a aussi une conséquence économique, que j'ai pas évoqué, mais qui veut dire que c'est moins facile fin, souvent une solution pour vivre d'autres choses que des subventions publiques c'est la musique actuelle etc tout ça c'est bar ou restauration la on peut pas trop jouer la dessus à pasteur donc ça veut dire qu'il faut qu'on trouve d'autres solutions, du coup on a, fin ils en ont pris conscience et puis nous aussi côté ville. Au fur et à mesure en faisant des rencontres avec d'autres ou comme ça.

Dans les leviers je pense qu'il y avait quand même la confiance de certains acteurs du premier cercle qui avait collaboré avec Pasteur assez tôt, je pense à l'école des BA, CL, TNB y compris qui avait soutenus matériellement avec la mise à disposition de moyen technique des choses comme ça.

Un levier intéressant aussi je pense ça a été le travail avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante, cad que on a pu assez vite les accrocher, il y avait de l'envie, Après c'est un peu logique, arriver dans une nouvelle école ça donne plutôt envie je pense. Fin les enfants ils sont petits, mais en tout cas pour leurs parents, ils se projettent du coup il y avait le, ce qui est pas toujours le cas avec l'éducation nationale, mais il y avait une réelle motivation des enseignantes pour quand c'était

possible de faire un truc à l'école, aller voir les travaux avec la classe expérimentale enfin, l'école était très très motivée pour faire des trucs avec pasteur donc ça ça a été bien..

M.L: Puis ils ont questionné les usages en tant qu'école fin si j'ai bien compris ?

P.A: Bah oui on a pu travailler avec eux sur la conception de la cours sur deux trois trucs tout ça et puis du coup les parents d'élèves ont été des vecteurs positifs je pense de qui ont pu contrebalancer le fait qu'on savait pas ce qui se passait. Du coup eux ont diffusé une image positive du projet au sens large, des porteurs positifs.

M.L: Et désormais la dernière question qu'est-ce que vous avez conclu de cette expérience ?

P.A: J'ai pas encore conclu parce qu'elle est pas fini ahah. Non mais si si ah ah, j'ai conclu que sur l'aspect définition de programme de rénovation du bâtiment et un peu des objectifs de ce qu'il doit s'y passer quand on peut le faire c'est plutôt intéressant d'avoir un truc qui soit pas figé au départ en tout cas ce que, enfin le mot savant qu'utilise Sophie Ricard, mais euh la construction du programme, la définition définitive du programme par l'usage initialité, les expérimentations etc c'est quelque chose de plutôt intéressant.

Je pense que ça doit nous inspirer pour d'autres équipements publics si on doit en construire on en rénover pour pas trop figer ou spécialiser des salles, des usages, etc.

Et y compris ça nous a permit de nous dire que les parties du bâtiment qu'on isole pas à 100% ça coûtera un peu moins cher, ce sera un peu mieux pour l'environnement et on sait qu'il y a des espaces où on a pas besoin qu'il fasse 19 degrés l'hiver … On fait un peu d'économie financière et puis on fait, sur des aspects un peu plus technique on fait un bâtiment qui utilise un peu moins de chose chimique pour s'isoler et tout donc c'est plutôt pas mal. Donc ça c'est plutôt positif et ça pourra resservir.

C'est un peu trop tôt pour conclure sur les modes de gouvernance interne, mais est-ce que l'association pasteur avec ses quelques spécificités, elle est mieux armée pour gérer un lieu ouvert qu'une association plus classique je pense que c'est un peu trop tôt pour le dire, mais c'est bien que ça existe et que ce soit différent et par contre dans les leçons positives dans les conclusions.

Mais ça on le savait déjà, mais c'est aussi une confirmation, quand c'est bien calé dès le départ et que les gens sont de bonne volonté, ça fait un peu cucul la praline ce que je dis mais c'est vrai, de mettre plusieurs structures dans un même bâtiment,

avec un objectif que ça collabore et que ça fasse des croisements, c'est plutôt intéressant. En tout cas, la je pense que entre l'école, l'édulab et puis l'HP on aura des choses intéressantes.

Alors c'est pas des choses totalement nouvelle, il y a des bâtiments public ou il y a des crèche, des bibliothèques ensemble dans les années 70 on a fait beaucoup ça etc. On se rend compte 30 ou 40 ans après que, je sais pas si vous connaissez l'EPI des Longchamps, EPI ça veut dire Établissement Public Intégré, c'était très à la mode dans les années 70, donc il y a une école, une crèche, une maison de quartier, une bibliothèque municipale et un immense hall, et en fait le haule il est très grand, et il s'y passe pas grand chose parce que sauf trois fois par an quand il y a une fête d'école ou comme ça parce que personne n'a trop pris le lead pour savoir quoi proposer et peut-être parce que le hall il est trop grand, tellement grand qu'il fait peur etc.

À Pasteur le hall est tout petit donc on a pas ce problème. Tout ça pour dire que c'est plutôt bien d'essayer de mettre au même endroit la ou il y a des gens qui travaillent ensemble, créer du lien, un peu de frottement parfois etc.
Après ça marche pas à tous les coups, donc le sujet c'est d'essayer de pas se planter dès le départ sur les collaborations envisagées et de poser un peu quelques règles sur la collaboration entre les structures.
Sur Pasteur on verra l'expérience, la vie d'une école, notamment d'une école maternelle c'est quand même assez normé, réglé etc. C'est fermé pas mal de jours par an. Donc on verra si les liens fonctionnent et si par exemple le partage de la cours, c'est un très belle idée sur le principe on verra si ça vit bien ou si c'est pas si simple que ça.
Au vue de ce que sont les sujets de propretés et de nettoyage, je parle même pas du covid sur le sujet de netoyage des jeux d'enfants ou comme ça.
Peut-être que ce sera un chouilla moins zen et serein la cohabitation de partage que ce qu'on imagine, mais ça vaut le coup de tester.

M.L: Parce qu'on sent quand même dans l'analyse de la revue de presse que, à la fin en fait au final, dans cette dernière partie qui est maintenant, on sent quand même que voila il y a l'édulab, l'école, l'HP, mais on a du mal, moi pour l'instant aussi à voir les liens qui seront …

P.A: En quoi ce sera plus que de la simple cohabitation ?

M.L: L'opposé du coup de l'EPI comme vous venez de le dire. Parce que vu que c'était tout de même l'Université Foraine à la base fin, moi quand je l'ai lu et que j'ai vu tous ces documents de voir quand même bah il y a une idée de collaboration et d'usages…

P.A: Je pense que c'est peut-être difficilement visible à ce stade, mais je pense qu'entre l'édulab et l'HP, je suis pas inquiet. Je pense qu'il y aura des croisements naturellement.
Y compris parce que, quand on travail avec des assos qui sont sur le numérique, mais aussi sur le faire, les imprimantes 3D, les machins etc. Je pense qu'il pourrait y avoir des choses assez naturel entre les choses de numérique de l'édulab et puis des choses plus bricolage, activités manuelles ou et un peu artistique ou artistico manuelle de l'HP. Donc je pense qu'il y aura des trucs qui émergeront des projets communs etc.

C'est un peu plus un pari sur l'école, au bout de ce que je disais, y compris parce que c'est une école maternelle je pense que, parce que c'est quand même des tout petits qui font la siestes machin tout ça etc. Ils vont avoir moins d'activités qu'en école élémentaires donc il y a un petit peu plus de côté pari. L'avantage par contre pour le coup ils viennent beaucoup en maternelle, ils viennent chercher leurs enfants etc, en élémentaire ils y viennent moins, donc en tout cas les gens de l'HP ils croiseront beaucoup les parents dans le hall ou sur la place.

Donc ça c'est plutôt un avantage après ce serait une école élémentaire il y aurait plus de collaboration pédagogique je pense. Des résidences d'artistes des trucs comme ça, c'est plutôt élémentaire, on fait rarement ça en maternel donc voila. Mais on peut imaginer des choses plus légère.

M.L: Et bien voila merci beaucoup !

P.A: C'était très intéressant en tout cas.